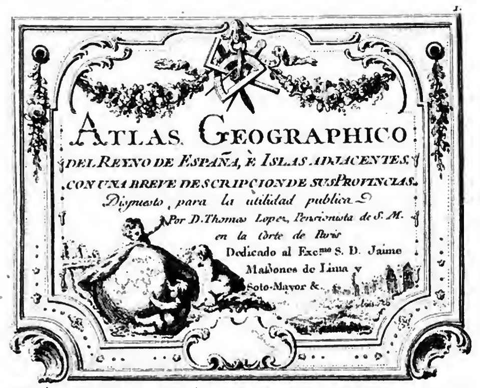
33

2



Hallarase en Madrid en casa de D. Antonio Sanz Plazuela de la Calle de la Paz. año. de 1757

Al Ex.mo Señor D. Jaime Masones de Lima y Sotomayor, Gentilhombre de Camara de su Magestad Catholica, con Exercicio, Theniente General de sus Exercitos Embaxador Extraordinario, y Plenipotenciario, cerca de S.M. Christianissima. &c. &c. &c.

Señor:

La Proteccion, con que V. E. honra à los Españoles, que contribuyen con su aplicacion al adelantamiento de las buenas letras, me dà aliento a ofrecerle las primicias de mis trabajos publicos en la Geografia. El don es pequeño; pero si V. E. se digna aceptarlo, no dudo, merecerà la aprobacion de los Sabios, y la estima de nuestra Patria, que es, y serà siempre el noble objeto de mis afanes. Quedo à la obediencia de V. E. cuya vida guarde Dios m.s a.s que le suplico, y he menester.

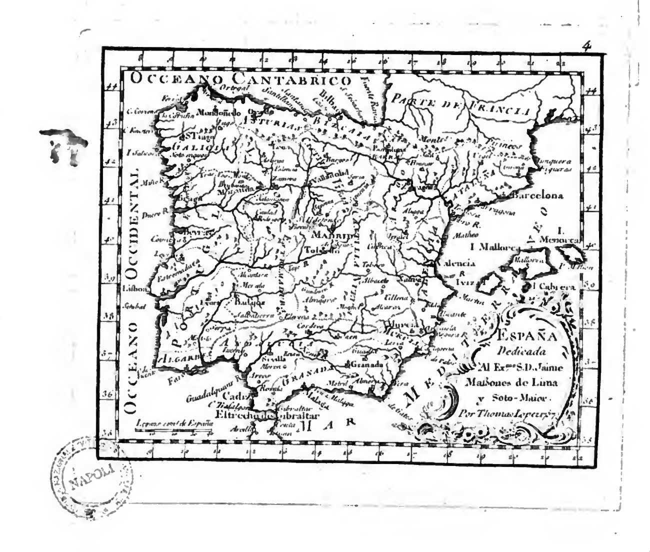
Ex.mo Señor. *B. L. M. de V. E.*

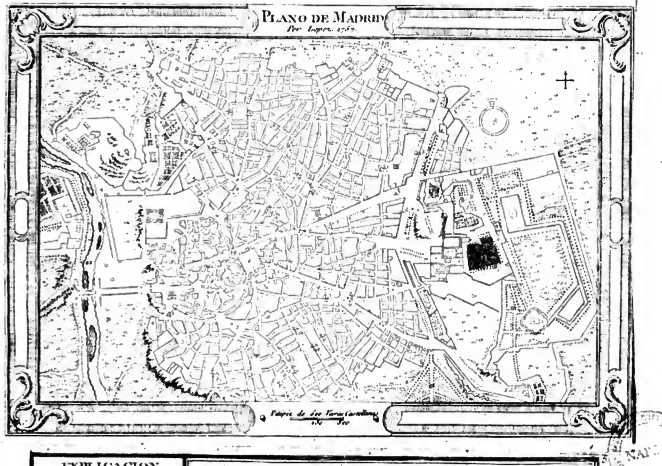
Thomas Lopez

PROLOGO.

Todos saben que la Geographia es una Sciencia muy util, pero dudosa, y por consiguiente disputable. Su Utilidad se manifiesta por la connexion que tiene con la Historia. Es dudosa por la incertitud y poca conformidad que se observa entre varios Autores, que tratan de una misma cosa; y de esto proceden sus disputas mal fundadas. El deseo que he tenido siempre de servir a mi Patria, me anima para que de al Publico, las primeras pruevas de mis tareas, que continuare gustoso si llega a ser bien admitido. He tenido para la construcion de los Mapas, las mas recientes memorias, y tambien he seguido a Rodrigo Mendez de Silva, pero no presumo el que esten exemptos de algunos errores, Pues que obra hay que lo este, y mas si es de Geographia? Los he reducido a un tamaño comodo con una breve descrypcion de cada Provincia para que por este medio se insinue el gusto de esta Sciencia à los niños. Si he acertado en la empresa me holgarè mucho, y el que halle lo contrario de gracias à Dios, que le dio mas luzes que ami, y difundalas en beneficio del Publico, como buen Ciudadano, que ami me quedara la satisfacion, de haver sido causa, de que otro lo adelante.

VALE

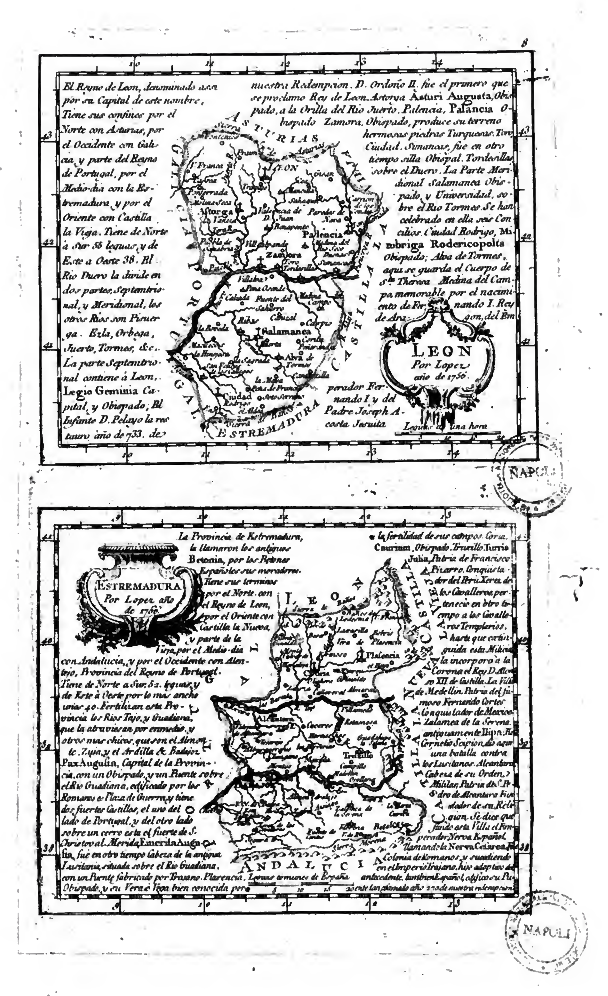




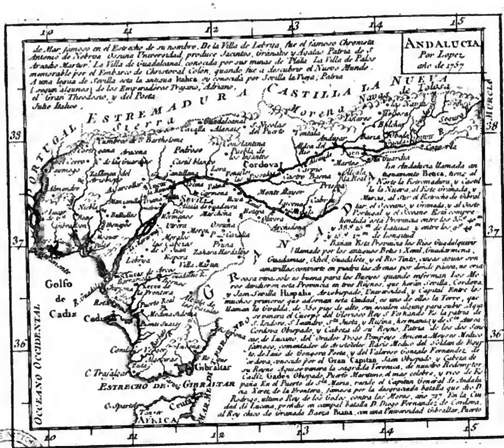
EXPLICACION
DE LOS NUMEROS QUE ESTAN EN EL PLANO DE MADRID

1. Plaza Mayor
2. Plazuela de la Cevada
3. Plazuela de Anton Martin
4. Plazuela de S.to Domingo
5. Plazuela de S. Ildefonso
6. Plazuela de las Descalzas
7. Plazuela de la Encarnacion
8. Plaza de las Torres
9. El Palacio Nuevo
10. El Buen Retiro
11. Casa del Campo
12. N. S. de Atocha
13. Hospital General
14. El Rastro
15. Casa de los Consejos
16. Vistas de S. Francisco
17. Puerta del Sol
18. El Prado
19. Paseo Nuevo de la P. de Atocha
20. la Florida
21. Rio de Manzanares
22. Puente de Segovia
23. Calle de Alcala
24. Calle Mayor
25. Calle de Atocha
26. La Red de S. Luis
27. Calle de Fuencarral
28. C. de Hortaleza
29. C. de S. Bernardo
30. La Corredera de S. Pablo
31. Calle de S. Dimiel
32. Calle de Leganitos
33. C. del Pez
34. C. de Jacometrezo
35. C. de S. Anton
36. C. del Barquillo
37. Carrera de S. Geronimo
38. Calle del Prado
39. C. de S.ta Isabel
40. Calle de la Magdalena
41. C. del Aliapies
42. C. de la Comadre
43. C. de los Caballeros
44. Calle de los Embaxadores
45. C. de Toledo

Madrid Villa y Corte del Reyno de España situada à la orilla del Rio Manzanares. Tiene 16 Puertas las cinco principales con registros. 14. Plazas. 29 Fuentes principales 13 Parroquias. 6. Anexos. 69 Conventos Religiosos, y Monjas. Algunos Colegios para Niños, y Niñas Muchos Seminarios, Capillas, Oratorios, y Congregaciones La Capilla de S. Isidro Patron de Madrid, donde se guarda su Glorioso Cuerpo, es obra del Rey Phelipe IV. 22 Hospitales Muchos Hospicios, el de S. Fernando es el principal: Casas de recogimiento. La Real Hermandad del Refugio: El Real Monte de Piedad. 4 Academias Reales. 7. Consejos. 2 Coliseos para el publico. 1. Para el Rey de los mexores de Europa. 1. Bibliotheca que esta siempre Publica comprehende su jurisdicion. 14 Villas, y 30. Aldeas. Ha procreado a S. Isidro, y S. Damaso. En quanto a su fundacion M. la Martiniere dice en su Diccionario Geographico que tuvo principio de una pequeña Aldea, con las ruynas de Villa Manta, y por esto se persuade que fuese un residuo de Mantua de los Carpentanos. pero el Licenciado Quintana, es de opinion la Fundò el Principe Ocnobianoro hijo de Tiberino Rey de Latinos; y Toscana, por los años 675. antes de nuestra redempcion siendo Chronologia mas cierta, el de 1054. de la Creacion del Mundo; y que la llamò Mantua. en obsequio de la Reyna Manta, su Madre, otros quieren que se llamase Visseria ò Ursaria, por los muchos Osos que abundaban esta tierra. Despues la amplificaron Romanos, y la llamaron Mayoritum, y Mantua Carpentana Garibay, y Marieta. atribuyen la Poblacion a los Sarracenos, y que la llamaron Madrit. Estuvo en poder de los Moros, fuè ganada por Gracian Ramirez de Bargas. año de 720. Perdida despues. la recuperò Ramiro II. Rey de Leon el 932 Buelta à perder la conquistò tercera vez el Rey de Castilla D. Alonso el VI. año de 1083. Fue cabeza de Obispado. (suponiendo que haya sido Mantua de los Carpentanos) Phelipe III. año de 1601. trasladò de aqui la Corte a Valladolid, pero à los 5. años la bolviò;


El Reyno de Leon, denominado asi por su Capital de este nombre, Tiene sus confines por el Norte con Asturias, por el Occidente con Galicia, y parte del Reyno de Portugal, por el Medio-dia con la Estremadura, y por el Oriente con Castilla la Vieja. Tiene de Norte à Sur 56 leguas, y de Este a Oeste 38. El Rio Duero la divide en dos partes, Septentrional, y Meridional, los otros Rios son Pisuerga. Ezla, Orbega, Juerto, Tormes, &c. La parte Septentrional contiene à Leon, Legio Geminia Capital, y Obispado; El Infante D. Pelayo la restauro año de 733. de nuestra Redempcion. D. Ordoño II. fue el primero que se proclamo Rey de Leon. Astorga Asturi Augusta, Obispado, a la Orilla del Rio Juerto. Palencia, Palancia Obispado Zamora, Obispado, produce su terreno hermosas piedras Turquesas. Toro Ciudad. Simancas, fue en otro tiempo silla Obispal. Tordesillas sobre el Duero. La Parte Meridional Salamanca Obispado, y Universidad, sobre el Rio Tormes. Se han celebrado en ella seis Concilios. Ciudad Rodrigo, Mirobriga Rodericopolis Obispado; Alva de Tormes, aqui se guarda el Cuerpo de Sta. Theresa. Medina del Campo, memorable por el nacimiento de Fernando I. Rey de Aragon, del Emperador Fernando I y del Padre Joseph Acosta Jesuita.
LEON
Por Lopez año de 1756.
Leguas de una hora
ASTURIAS
GALICIA
PORTUGAL
CASTILLA
ESTREMADURA
La Provincia de Estremadura, la llamaron los antiguos Betonia, por los Betones Españoles sus moradores. Tiene sus terminos por el Norte con el Reyno de Leon, por el Oriente con Castilla la Nueva, y parte de la Vieja, por el Medio-dia con Andalucia, y por el Occidente con Alentejo, Provincia del Reyno de Portugal. Tiene de Norte a Sur 62. leguas, y de Este à Oeste por lo mas ancho unas 40. Fertilizan esta Provincia los Rios Tajo, y Guadiana, que la atraviesan por enmedio, y otros mas chicos, que son el Almonte, Zujar, y el Ardilla &. Badajoz Pax Augusta, Capital de la Provincia, con un Obispado, y un Puente sobre el Rio Guadiana, edificado por los Romanos e Plaza de Guerra, y tiene dos fuertes Castillos, el uno del lado de Portugal, y del otro lado sobre un cerro esta el fuerte de S. Christoval. Merida Emerita Augusta, fue en otro tiempo Cabeza de la antigua Lusitania, situada sobre el Rio Guadiana, con un Puente fabricado por Trajano. Plasencia. Obispado, y su Vera è Vega bien conocida por la fertilidad de sus campos. Coria, Caurium, Obispado. Truxillo Turris Julia, Patria de Francisco Pizarro, Conquistador del Peru. Xeres de los Cavalleros, pertenecio en otro tiempo a los Cavalleros Templarios, hasta que extinguida esta Milicia la incorporo a la Corona el Rey D. Alonso XII de Castilla. La Villa de Medellin, Patria del famoso Fernando Cortes Conquistador de Mexico. Zalamea de la Serena, antiguamente Ilipa: Cornelio Scipion dio aqui una batalla contra los Lusitanos. Alcantara Cabeza de su Orden, Patria de S. Pedro de Alcantara Fundador de su Religion. Se dice que fundo esta Villa el Emperador Nerva Español, llamandola Nerva Cesarea Colonia de Romanos, y sucediendo en el Imperio Trajano, hizo adoptivo del antecedente, tambien Español, edifico su Puente
ESTREMADURA
Por Lopez año de 1760.
Leguas comunes de España
LEON
CASTILLA LA NUEVA
ANDALUCIA
PORTUGAL

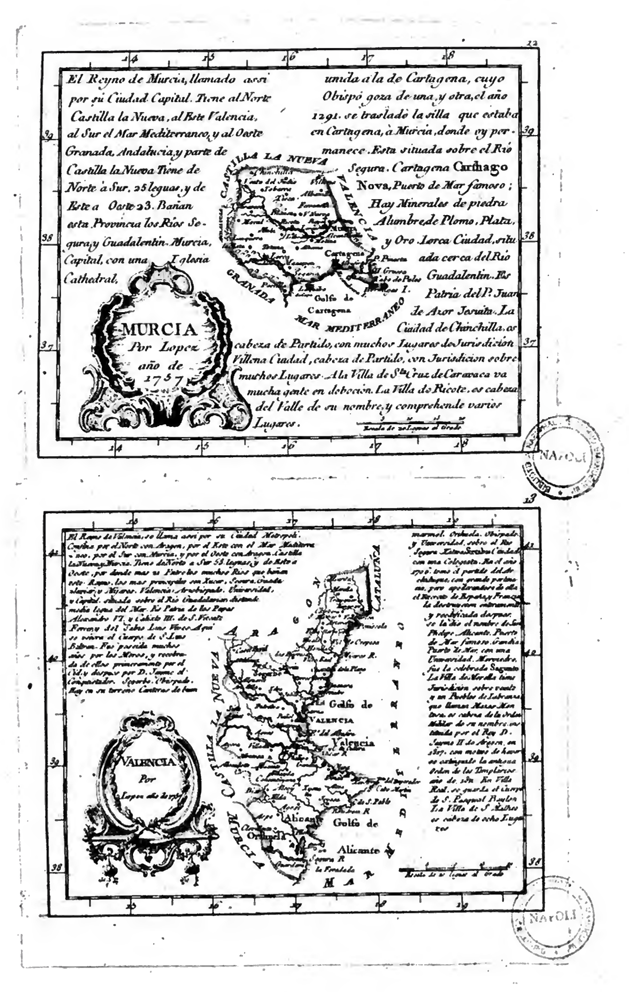
38



ANDALUCIA
Por Lopez
año de 1757
CASTILLA LA NUEVA
ESTREMADURA
PORTUGAL
MURCIA
Sierra Morena
Navas de Tolosa
Cordova
SEVILLA
Golfo de Cadiz
Cadiz
Gibraltar
ESTRECHO DE GIBRALTAR
AFRICA
OCCEANO OCCIDENTAL

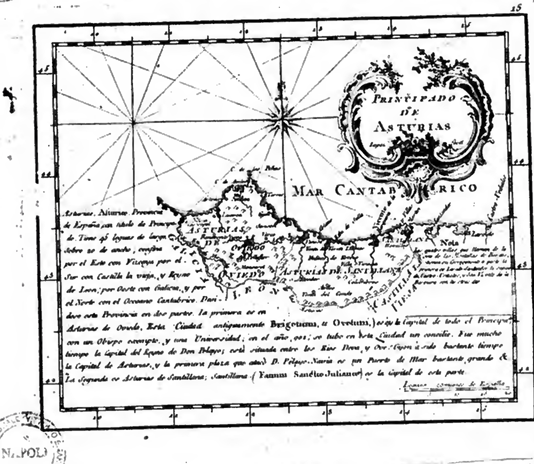


GRANADA
Por Lopez
Año de 1767
MURCIA
ANDALUCIA
GRANADA
Almeria
Malaga
Alpuxarras
MAR MEDITERRANEO


El Reyno de Murcia, llamado assi por su Ciudad Capital. Tiene al Norte Castilla la Nueva, al Este Valencia, al Sur el Mar Mediterraneo, y al Oeste Granada, Andalucia, y parte de Castilla la Nueva Tiene de Norte à Sur, 25 leguas, y de Este a Oeste 23. Bañan esta Provincia los Rios Segura, y Guadalentin. Murcia, Capital, con una Iglesia Cathedral, unida a la de Cartagena, cuyo Obispò goza de una, y otra, el año 1291. se trasladò la silla que estaba en Cartagena, à Murcia, donde oy permanece. Esta situada sobre el Rio Segura. Cartagena Carthago Nova, Puerto de Mar famoso; Hay Minerales de piedra Alumbre, de Plomo, Plata, y Oro. Lorca Ciudad, situada cerca del Rio Guadalentin. Es Patria del P. Juan de Azor Jesuita. La Ciudad de Chinchilla, es cabeza de Partido, con muchos Lugares de Jurisdicion. Villena Ciudad, cabeza de Partido, con Jurisdicion sobre muchos Lugares. A la Villa de Sta. Cruz de Caravaca va mucha gente en debocion. La Villa de Ricote, es cabeza del Valle de su nombre, y comprehende varios Lugares.
MURCIA
Por Lopez
año de 1757
CASTILLA LA NUEVA
VALENCIA
GRANADA
MAR MEDITERRANEO
Cartagena
Golfo de Cartagena
Escala de 20 Leguas al Grado
ARAGON
CATALUÑA
CASTILLA LA NUEVA
MURCIA
Golfo de VALENCIA
Valencia
Golfo de Alicante
Alicante
Orihuela
Segorbe
MAR
VALENCIA
Por
Lopez año de 1757

40


14
GALICIA
Por Lopez año de 1756.
llamaron Letheo Rio del olvido. Se divide esta Provincia en cinco Diocesis
I. San Tiago de Compostela. Capital, Arzobispado, y Universidad. permanece
aqui el Cuerpo del Apostol San Tiago el mayor; y en esta Ciudad tubo origen
el Orden de los Cavalleros de este Santo. la Coruña residencia del Capitan
General con Audiencia, Betanzos, Sta Maria de Finisterre. (villa que dio el nom
bre al famoso cabo, llamado antiguamente
Celticum & Artabrum Promontorium.) son de esta Diocesis. II. Mondoñedo Obispado, pertenece a esta Diocesis el Puerto celebre del Ferrol, Castro de Ortegal, Vivero, Ribadeo &c. III. Lugo. Lucus Augusti. Obispado, sobre el Rio Miño, comprehende a Porto Marin, Monforte de Lemos &c. IV. Orense. Aquæ Calidæ Obispado sobre el Rio Miño, son de esta Diocesis Viana, Monte Rey, &c. V. Tuy. Tude. Obispado, sobre el Miño, Vigo, Pontevedra, Bayona, y Salvatierra, son de esta Diocesis.
MAR CANTABRICO
C. de Ortegal
I. de S. Cibrian
C. de Burela
Mondoñedo
Lugo
Orense
Tuy
C. de Prior
Pta. de Queir
C. de Billona
C. Corrano
C. Finisterre
C. de Corrubedo
I. Salvora
I. de Rhodenas
I. de Bayona
Bayona
Galicia Provincia de España con titulo de Reyno. los Romanos la llamaron Galecia a causa de sus antiguos habitantes, que se llamaban Galecios. Tiene sus terminos esta Provincia, por el Norte y Oeste, con el Oceano, por el Este con Asturias, y parte del Reyno de Leon, por el Sur con Portugal, y el Rio Miño que en parte la separa. Tiene 60 leguas de largo, y 40 de ancho. Corren por esta Provincia los Rios Miño, Ulla, Tambra, Mandeo, y Lima que los antiguos Poetas
PORTUGAL
Escala de 20 leguas al grado
5 10 15 20
8 9 10 11 12


15
PRINCIPADO DE ASTURIAS
MAR CANTABRICO
ASTURIAS DE OVIEDO
Oviedo
ASTURIAS DE SANTILLANA
CASTILLA VIEJA
Nota
Asturias. Asturiæ. Provincia de España con titulo de Principado. Tiene 45 leguas de largo sobre 20 de ancho, confina por el Este con Vizcaya por el Sur con Castilla la vieja, y Reyno de Leon; por Oeste con Galicia, y por el Norte con el Oceano Cantabrico. Dividese esta Provincia en dos partes. la primera es en Asturias de Oviedo, Esta Ciudad antiguamente Brigetium, ó Ovetum,) es la Capital de todo el Principado con un Obispo exempto, y una Universidad; en el año 901 se tubo en esta Ciudad un concilio. Fue mucho tiempo la Capital del Reyno de Don Pelayo; está situada entre los Rios Deva, y Ove. Gijon á sido bastante tiempo la Capital de Asturias, y la primera plaza que atacó D. Pelayo. Navia es un Puerto de Mar bastante grande &
La Segunda es Asturias de Santillana; Santillana (Fanum Sanctæ Julianæ) es la Capital de esta parte.

El Señorio de Vizcaya. Tiene al Norte el Mar Cantabrico, al Este la Provincia de Guipuzcoa, al Sur la de Alava, y al Oeste Castilla la Vieja, y las Montañas de Burgos. Es su Capital Bilbao, situada sobre el Rio Ybaychalval. Orduña Ciudad. En la Villa de Garnica hay un roble de dos troncos en un sitio eminente, y debaxo de sus ramas unas gradas de piedra, donde se sientan para las juntas, los Señores, y Magistrados, para jurar sus fueros, y deliverar en lo que pertenece al Estado. En la Villa de Durango se trabaja el Hierro con primor.

La Provincia de Guipuzcoa; Tiene al Norte el Mar, al Este parte de Francia, y el Reyno de Navarra, al Sur la Provincia de Alava, y Porto de Navarra, y al Oeste el Señorio de Vizcaya. Tolosa es la Capital. Fuente-Rabia, sobre el Rio Andaya. San Sebastian Puerto de Mar, cercado con tres muros, obra del Emperador Carlos V. Mondragon, Patria del Chronista Estevan Garibay. Irum bien conocida por las vistas de muchos Reyes de España, y Francia. En la Costa del Mar esta Guetaria, ha procreado al famoso Juan Sebastian Cano, que en el año 1519. con 60 compañeros, y la Nave llamada la Victoria, dio la buelta al Universo; En el mismo tiempo que Fernando de Magallanes descubrio el estrecho de su nombre.

MAR DE VIZCAYA

La Provincia de Alava, Tiene al Norte el Señorio de Vizcaya, y Guipuzcoa, al Este Navarra, al Sur la Rioxa, y al Oeste Castilla la Vieja. Vitoria es la Capital. Estas tres Provincias se conocian en otro tiempo con el nombre de Cantabria. Estan comprehendidas estas Provincias entre los 42 g. 36 m. y 43 g. 46 m. de Latitud, y entre los 38 g. 32 m. y 15 g. 30 m. de Longitud.

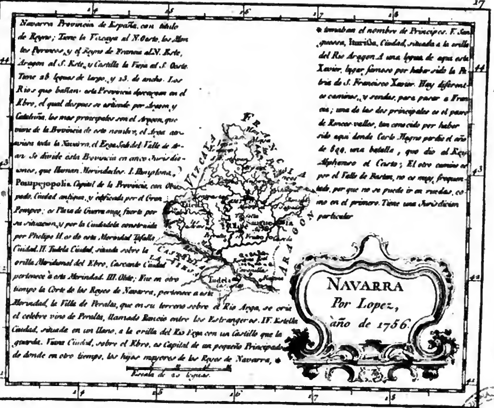
La Rioxa es una pequeña Provincia en Castilla la Vieja, con una Jurisdicion particular. Logroño, y Santo Domingo de la Calzada, son sus mas considerables Poblaciones.

Bilbao · Tolosa · Vitoria · S. Sebastian · Fuente Rabia · Deva · Guetaria · Orduña · Durango · S. Domingo de la Calzada

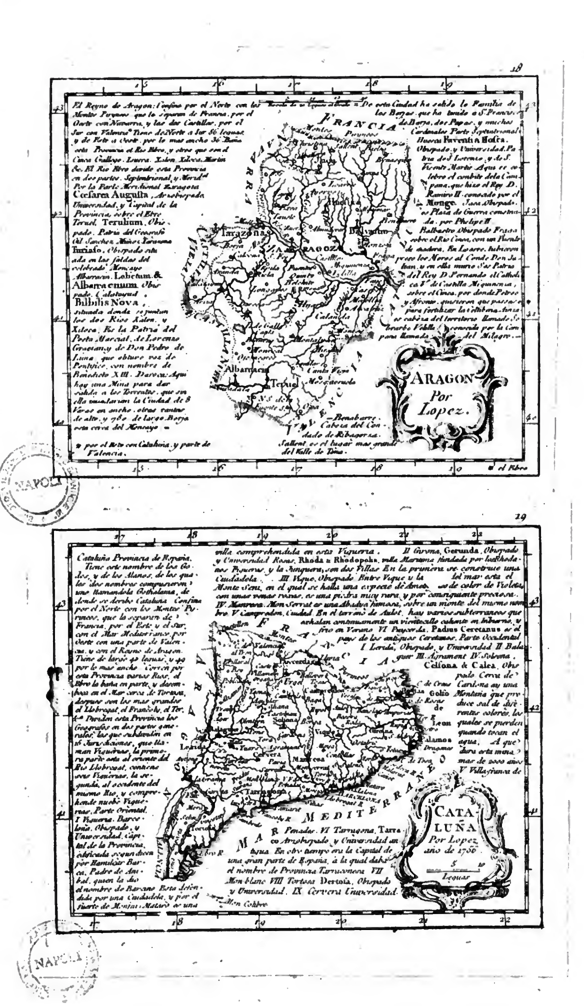
FRANCIA · NAVARRA · CASTILLA LA VIEJA

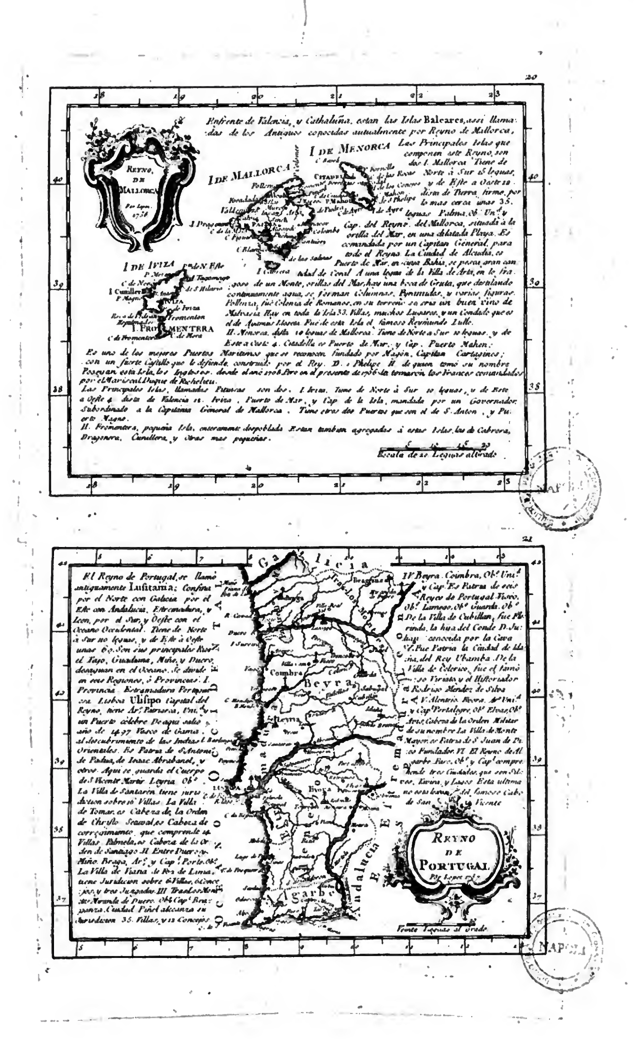
VIZCAYA GUIPUZCOA ALAVA y Rioja. Por Lopez 1767.

Escala de 20 Leguas al Grado



42


18
El Reyno de Aragon: Confina por el Norte con los Montes Pyrineos que lo separan de Francia, por el Oeste con Navarra, y las dos Castillas, por el Sur con Valencia. Tiene de Norte a Sur 56 leguas, y de Este a Oeste, por lo mas ancho 36. Baña esta Provincia el Rio Ebro, y otros que son el Cinca, Gallego, Isuela, Xalon, Xiloca, Martin &c. El Rio Ebro divide esta Provincia en dos partes, Septentrional, y Merid.al Por la Parte Meridional Zaragoza
Cæsarea Augusta, Arzobispado, Universidad, y Capital de la Provincia, sobre el Ebro.
Teruel, Terulium, Obispado. Patria del General Gil Sanchez Muñoz Tarazona
Turiaso, Obispado situada en las faldas del celebrado Moncayo.
Albarracin, Lobetum & Albarracinum, Obispado. Calatayud,
Bilbilis Nova, situada donde se juntan los dos Rios Xalon, y Xiloca. Es la Patria del Poeta Marcial, de Lorenzo Gracian, y de Don Pedro de Luna, que obtuvo voz de Pontifice, con nombre de Benedicto XIII. Daroca: Aqui hay una Mina para dar salida a los Torrentes, que sin ella inundarian la Ciudad de 8 Varas en ancho, otras tantas de alto, y 780 de largo. Borja esta cerca del Moncayo.
por el Este con Cataluña, y parte de Valencia.
De esta Ciudad ha salido la Familia de los Borjas, que ha tenido a S. Francisco de Borja, dos Papas, y muchos Cardenales. Parte Septentrional Huesca, Osca, Obispado, y Universidad. Patria de S. Lorenzo, y de S. Vicente Martir. Aqui es celebre el cambite dela Campana, que hizo el Rey D. Ramiro II. conocido por el Monge. Jaca, Obispado, es Plaza de Guerra construida por Phelipe II. Balbastro Obispado, sobre el Rio Cinca, con un Puente de madera. En Loarre, tubieron preso los Moros al Conde Don Julian, y en ella murio Sta. Petrona del Rey D. Fernando el Catholico. Fraga, sobre el Cinca, por donde Petreo y Afranio quisieron que pasase para fortificar la Celtiberia.
Benabarre, Cabeza del Condado de Ribagorza.
Sallent es el lugar mas grande del Valle de Tena.
FRANCIA
NAVARRA
CASTILLA
Tarazona
Borja
Albarracin
Teruel
Calatayud
VALENCIA
ARAGON
Por
Lopez.
el Ebro
19
Cataluña Provincia de España. Tiene este nombre de los Godos, y de los Alanos, de los que los dos nombres compusieron uno llamandola Gothalania, de donde se derivo Cataluña. Confina por el Norte con los Montes Pyrineos, que la separan de Francia, por el Este y el Sur, con el Mar Mediterraneo, por Oeste con una parte de Valencia, y con el Reyno de Aragon. Tiene de largo 40 leguas, y 40 por lo mas ancho. Corren por esta Provincia varios Rios, el Ebro la baña en parte, y desemboca en el Mar cerca de Tortosa, despues son los mas grandes el Llobregat, el Francoli, el Ter. Dividen esta Provincia los Geografos en dos partes generales, las que subdividen en 16 Jurisdicciones, que llaman Veguerias, la primera parte esta al oriente del Rio Llobregat, contiene seis Veguerias, la segunda, al occidente del mismo Rio, y comprehende nueve Veguerias. Parte Oriental. I Vegueria. Barcelona, Obispado, y Universidad, Capital de la Provincia, edificada segun dicen por Hamilcar Barca, Padre de Anibal, quien la dio el nombre de Barcino. Esta defendida por una Ciudadela, y por el fuerte de Monjui. Mataró es una villa comprehendida en esta Vegueria. II Girona, Gerunda, Obispado y Universidad. Rosas, Rhoda o Rhodopolis, villa Maritima fundada por los Rhodanos. Figueras, y la Junquera, son dos Villas. En la primera se construye una Ciudadela. III Vique, Obispado. Entre Vique y la del mar esta el Monte Seni, en el qual se halla una especie de Amatista de color de Violeta, con unas venas rosas, es una piedra muy rara, y por consiguiente preciosa. IV. Manresa. Mon Serrat es una Abadia famosa, sobre un monte del mismo nombre. V Camprodon, Ciudad. En el terreno de Aulot, hay varios subterraneos que exhalan continuamente un vientecillo caliente en Invierno, y frio en Verano. VI Puycerda, Podius Ceretanus es el pays de los antiguos Cerretanos. Parte Occidental I Lerida, Obispado, y Universidad. II Balaguer. III Agramunt. IV Solsona, Celsona & Celsa, Obispado. Cerca de Cardona ay una Montaña que produce sal de diferentes colores, los quales se pierden quando tocan el agua. A que dura esta mina mas de 1000 años. V Villafranca de Penadés. VI Tarragona, Tarraco Arzobispado, y Universidad antigua. En otro tiempo era la Capital de una gran parte de España, a la qual daba el nombre de Provincia Tarraconense. VII Monblanc VIII Tortosa Dertosa, Obispado y Universidad. IX Cervera Universidad.
FRANCIA
ARAGON
Lerida
Cervera
Manresa
Tarragona
Barcelona
Palamos
Golfo de Rosas
C. de Creus
MAR MEDITERRANEO
CATALUÑA
Por Lopez
año de 1756
5 10
Leguas



Reyno de Mallorca
Por Lopez 1756
I. de Menorca
I. de Mallorca
I. de Iviza
I. Fromentera
Enfrente de Valencia, y Cathaluña, estan las Islas Baleares, assi llama: :das de los Antiguos conocidas autualmente por Reyno de Mallorca. Las Principales Islas que componen este Reyno, son dos. I. Mallorca Tiene de Norte à Sur 18 leguas, y de Este a Oeste 12. dista de Tierra firme, por lo mas cerca unas 35. leguas. Palma, Ob. Un.d y Cap. del Reyno. del Mallorca, situada à la orilla del Mar, en una dilatada Playa. Es comandada por un Capitan General, para todo el Reyno. La Ciudad de Alcudia, es Puerto de Mar, en cuya Bahia, se pescan gran can: tidad de Coral. A una legua de la Villa de Arta, en lo fra: goso de un Monte, orillas del Mar, hay una boca de Gruta, que destilando continuamente agua, se forman Columnas, Pyramidas, y varias figuras. Pollenza, fue Colonia de Romanos, en su terreno se cria un buen vino de Malvasia. Hay en toda la Isla 33. Villas, muchos Lugares, y un Condado que es el de Antonio Lloreta. Fue de esta Isla el famoso Reymundo Lullo.
II. Menorca, dista 10 leguas de Mallorca. Tiene de Norte a Sur 10 leguas, y de Este a Oeste 4. Citadella es Puerto de Mar, y Cap. Puerto Mahon: Es uno de los mejores Puertos Maritimos que se reconocen fundado por Magon, Capitan Cartagines; con un fuerte Castillo que le defiende, construido por el Rey D. Phelipe II. de quien tomó su nombre. Poseyan esta Isla, los Ingleses, desde el año 1708. Pero en el presente de 1756 la tomaron los Franceses comandados por el Mariscal Duque de Richeleu.
Las Principales Islas, llamadas Pituisas son dos. I. Iviza. Tiene de Norte à Sur 10 leguas, y de Este a Oeste 4. dista de Valencia 15. Iviza, Puerto de Mar, y Cap. de la Isla, mandada por un Governador. Subordinado a la Capitania General de Mallorca. Tiene otros dos Puertos que son el de S. Anton, y Puerto Magno.
II. Fromentera, pequeña Isla, enteramente despoblada. Estan tambien agregadas à estas Islas, las de Cabrera, Dragonera, Conillera, y Otras mas pequeñas.
Escala de 20 Leguas al Grado
Galicia
Beyra
Coimbra
Algarbe
Andalucia
Reyno de Portugal
Por Lopez
El Reyno de Portugal, se llamó antiguamente Lusitania: Confina por el Norte con Galicia, por el Este con Andalucia, Estremadura, y Leon, por el Sur, y Oeste con el Oceano Occidental. Tiene de Norte à Sur 110 leguas, y de Este à Oeste unas 60. Son sus principales Rios el Tajo, Guadiana, Miño, y Duero, desaguan en el Oceano. Se divide en seis Regiones, ò Provincias. I. Provincia Estremadura Portuguesa. Lisboa Ulissipo Capital del Reyno, tiene Ar.z Patriarca, Uni.d y un Puerto celebre. De aqui salio año de 1497 Vasco de Gama, al descubrimiento de las Indias Orientales. Es Patria de S. Antonio de Padua, de Isaac Abrabanel, y otros. Aqui se guarda el Cuerpo de S. Vicente Martir. Leyria Ob.d La Villa de Santaren tiene juris: dicion sobre 16 Villas. La Villa de Tomar, es Cabeza de la Orden de Christo. Seaval, es Cabeza de corregimiento que comprende 14 Villas. Palmela, es Cabeza de la Orden de Santiago. II. Entre Duero y Miño. Braga, Ar.z y Cap. Porto Ob.d La Villa de Viana de Foz de Lima, tiene Jurisdicion sobre 6 Villas, 6 Concejos, y tres Juzgados. III Tras los Montes Miranda de Duero. Ob.d Cap. Braganza. Ciudad. Piñel alcanza su Jurisdicion 35. Villas, y 12 Concejos.
IV. Beyra. Coimbra, Ob. Uni.d y Cap. Es Patria de seis Reyes de Portugal. Viseo, Ob.d Lamego, Ob.d Guarda. Ob.d De la Villa de Cubillan, fue Florinda, la hija del Conde D. Julian conocida por la Cava. Fue Patria la Ciudad de Idanha, del Rey Vamba. De la Villa de Colorico, fue el famoso Viriato, y el Historiador Rodrigo Mendez de Silva. V. Alentejo. Evora. Ar.z Uni.d y Cap. Portalegre, Ob.d Elvas, Ob.d Aviz, Cabeza de la Orden Militar de su nombre. La Villa de Monte Mayor, es Patria de S. Juan de Dios Fundador. VI. El Reyno de Algarbe. Faro. Ob.d y Cap.l compre: hende tres Ciudades, que son Silves, Tavira, y Lagos. Esta ultima no esta lexos del famoso Cabo de San Vicente.
Veinte Leguas al Grado


Divisione del
REGNO DI NAPOLI
A.U. Abbruzzo ultra
A.C. Abbruzzo citra
B. Basilicata
C. Capitanata
C.C. Calabria Citra
C.M. Contado di Molise
C.U. Calabria Ultra
P.C. Principato Citra
P.U. Principato ultra
T.B. Terra di Barí
T.L. Terra di Lavoro
T.O. Terra d'Otranto
Divisione del
REGNO DI SICILIA
U.D. Valle Demona
U.N. Val di Noto
U.M. Val di Mazara
MARE TIRRENICO
MARE ADRIATICO
MARE JONIO
G. DI TARANTO
SICILIA
STATO DELLA CHIESA
Toscana
Siena
Elba
Roma
Spalatro
Dalmazia
Manfredonia
Bari
Matera
Cosenza
Tropea
Trapani
Palermo
Marsala
Mazara
Catania
Agrigento
Noto
Africa
Tunisi
Cartagine
Tripoli
Pantalaria
I. d'Ustica
Isole di Lipari

OBSERVATIONS

SUR

LES ANTIQUITÉS D'HERCULANUM;

AVEC

Quelques Réflexions sur la Peinture & la Sculpture des Anciens; & une courte description de plusieurs Antiquités des environs de Naples.

Par MM. COCHIN & BELLICARD.

SECOND ÉDITION.



A PARIS,

Chez CH. ANT. JOMBERT, Imprimeur-Libraire du Roi en son Artillerie, rue Dauphine.

M. DCC. LVII.

Et se trouve a Naples chez JEAN GRAVIER Libraire François.

A MONSIEUR

LE MARQUIS

DE MARIGNY,

Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Directeur & Ordonnateur Général de ſes Bâtimens, Jardins, Arts, Académies & Manufactures.

MONSIEUR,

PErmettez-nous de vous préſenter ce petit ouvrage; il ne doit ſa naiſſance qu'à l'avantage que nous avons eu de vous accompagner dans votre voyage d'Italie. Ce ſont quelques foibles obſervations que

78

nous jettions ſur le papier, tandis que vous acqueriez cette connoiſſance ſupérieure des Arts qui vous a rendu ſi cher aux Artiſtes. C'eſt à cette connoiſſance qu'ils doivent la ſatisfaction, plus douce encore que les récompenſes, de voir leurs talens appréciés à leur juſte valeur.

*En cédant à l'empreſſement des curieux qui ont deſiré que ce que nous avons recueilli d'*Herculanum *fût publié, nous ſaiſiſſons avec ardeur l'occaſion de vous rendre l'hommage de notre profonde reconnoiſſance, & des ſentimens de reſpect avec leſquels nous ſommes,*

MONSIEUR,

Vos très-humbles & très-obéiſſans ſerviteurs,
COCHIN & BELLICARD.

AVERTISSEMENT.

CET Ouvrage eſt compoſé de trois Sections. La premiere contient la deſcription des principales antiquités qu'on a tirées de la ville ſouterraine d'*Herculanum*, & eſt précédée d'une expoſition de l'état actuel du mont Véſuve, par M. Bellicard, Architecte, des Académies de Florence & de Boulogne.

La ſeconde renferme une diſſertation ſur les Ouvrages de Peinture & de Sculpture qu'on a trouvés dans les mêmes ruines, par M. Cochin, Deſſinateur & Graveur du Roi, & Garde des Deſſeins du Cabinet de Sa Majeſté.

On trouve dans la troiſiéme, la deſcription de quelques antiquités répandues aux environs

50.

de Naples, à Pouzzol, à Bayes, à Cumes & à Capoue, par M. Bellicard.

On a cru rendre cet Ouvrage plus intéressant en faisant précéder ces trois Sections d'une Dissertation contenant des recherches historiques sur la ville d'*Herculanum* : elle nous a été communiquée par un homme de lettres, qui n'a pas jugé à propos de se faire connoître.



RECHERCHES
HISTORIQUES
SUR HERCULANEUM.

IL y a déja plusieurs années qu'en creusant un puits * aux environs de *Portici*, village situe au pied du mont Vésuve, à sept ou huit milles de Naples, on trouva les restes d'une ancienne ville que les éruptions du Vésuve avoient abîmée & ensevelie. Cette découverte s'est perfectionnée depuis à l'occasion de la fouille des terres qu'on a faites pour asseoir les fondemens d'une maison de plaisance * que le Roi des deux Siciles a fait bâtir au même endroit. Comme on sçavoit que la ville d'*Herculaneum* étoit située

* I Sec.

* *Ibid.*

aux environs, & qu'on y avoit déja trouvé autrefois des inſcriptions où elle étoit nommée, il n'a pas été difficile de juger que ces reſtes étoient apparemment ceux de cette Ville malheureuſe.

Cependant on aſſure qu'il s'étoit d'abord élevé entre les Sçavans différentes opinions ſur le nom de la Ville qu'on découvroit; que les uns vouloient que ce fût celle de *Pompeii* ou *Pompeïa*; que les autres l'appelloient *Retina*. Les premiers ne faiſoient pas attention que *Pompeii* étoit ſur les bords du *Sarno*, & que même la tradition du pays conſerve encore la mémoire de ſa ſituation vers l'embouchure de cette riviere, près d'un endroit appellé *Torre dell'Annonciata*, à dix ou onze milles de *Portici*, trop loin certainement pour ſe retrouver aujourd'hui ſous *Portici* même.

A l'égard de *Retina*, l'antiquité ne nous fait connoître dans ces quartiers aucune ville de ce nom. Pline le jeune le donne ſeulement à une maiſon de campagne ou tout au plus à un hameau * qu'il y place; & cette maiſon de campagne ou ce hameau eſt, ſuivant toute apparence, le lieu de *Reſina* auprès de *Portici*; car *Retiné* ou *Retina* en grec, & *Reſina* en latin, ſont la même choſe. Les anciens habitans de Naples, qui étoient d'origine grecque, l'avoient ſans doute nommée *Retina*, & de là Pline aura peut-être affecté d'écrire *Retina ;* les Latins diſoient *Reſina*, & de là les Napolitains ne la nomment plus aujourd'hui que *Reſina.*

* *Villa.*

Quelques modernes ont penſé que *Retina* pouvoit au moins être l'ancien nom du lieu qui fut depuis appellé *Herculaneum*, & même que les quartiers maritimes de

cette ville l'avoient toujours conſervé : cette conjecture n'a d'autre fondement que l'idée qu'ils ſe forment de *Retina*, qu'ils croyent avoir été un port très-conſidérable, dans lequel ſe retiroient les flottes romaines. En effet, ſelon eux, Pline le jeune parle des matelots ou ſoldats de la flotte de *Retina;* mais, ſi je ne me trompe, ils n'ont point entendu le paſſage de cet Ecrivain qu'ils alléguent *.

* Ce paſſage eſt conçu en ces termes : *Retinæ claſſiarii imminenti periculo exterriti (nam villa ea ſubjacebat , nec ulla niſi navibus fuga) ut ſe tanto diſcrimine eriperet orabant .* Il eſt pris de la lettre dans laquelle Pline raconte à Tacite les circonſtances de la mort de ſon oncle. Pline avoit dit auparavant que ſon oncle étoit à Miſene & y commandoit la flotte romaine : *erat Miſeni, claſſem imperio præſens regebat* ; que de là il avoit apperçu aſſez confuſément un grand incendie vers le mont Véſuve; qu'il avoit entrepris de l'aller reconnoître de plus près ; qu'il avoit pour cet effet ordonné qu'on appareillât une frégate; qu'étant ſorti de chez lui pour s'embarquer, il s'étoit fait donner des tablettes. „ Les matelots de la flotte , (ajoûte Pline ; & c'eſt ici le paſſage qui trompe nos

Le nom de la ville retrouvée ſous *Portici* eſt écrit dans les Auteurs Latins *Herculanum*, *Herculanium*, & plus communément *Herculaneum*; ſi ce n'eſt que les Poëtes l'appellent auſſi la Ville ou les ſalines d'Hercule, *urbs Herculea*, *ſalinæ Herculeæ*. Les Auteurs

critiques),, effrayés du danger où étoit *Retina*, ,, (car cet hameau étoit ſitué ſous l'embraſe- ,, ment, & on ne pouvoit s'en ſauver que par ,, mer) le prioient de ne point s'expoſer à un ,, ſi grand péril ". Il ne s'agit point là des matelots de la flotte de *Retina*, qui ne pouvoient viſiblement pas être alors à Miſene, & qui en tout cas n'euſſent eu rien à craindre s'ils ſe fuſſent déja ſauvés de *Retina*. Et en effet, il ne faut pas dans la conſtruction de la phraſe latine faire rapporter *Retinæ* à *Claſſiarii*, comme ſi Pline avoit dit *Claſſiarii Retinæ* pour *Claſſiarii Retinenſes*: *Retinæ* ſe rapporte à *imminenti*, & la conſtruction eſt *Claſſiarii exterriti periculo imminenti Retinæ*. Ce qui ſuit le prouve; *nam ea villa ſubjacebat*, puiſque c'eſt la raiſon pourquoi *periculum imminebat Retinæ*. ,, Il change d'avis, continue Pline, & il ,, exécute avec le plus grand courage ce qu'il ,, n'avoit d'abord entrepris que par curioſité. ,, Il fait appareiller pluſieurs galeres, il monte ,, lui-même ſur une, pour porter du ſecours, ,, non ſeulement à *Retina*, mais encore, &c.

Grecs écrivent ſon nom *Heracleion*, *Heraclanon* & *Herculaneion*. Depuis que la découverte de cette ville fait du bruit, ceux qui en ont parlé les premiers l'ont appellée tantôt *Herculea*, tantôt *Heraclea* ou *Heraclée*. On l'a depuis deſignée par les noms d'*Herculanée*, *Herculane*, *Herculaneum*, ou ſuivant la terminaiſon Italienne, *Herculana*, *Hereulaneo*, comme avoient déja fait autrefois *Capaccio*, *Mormille*, *Camillo Pelegrino*, &c. & cela paroît plus exact, car il y a apparence que le nom latin eſt le nom original, & que les Grecs ne l'ont nommée que d'après les Latins, puiſque d'un côté chez les Latins il n'a jamais la forme grecque; au lieu que chez les Grecs, s'il a quelquefois la forme grecque, il ne conſerve pas moins ſouvent la forme latine: c'eſt auſſi la raiſon pour laquelle j'ai cru devoir re-

tenir dans ce mémoire le nom d'*Herculaneum*.

Cette ville étoit une des plus anciennes d'Italie, & passoit pour avoir été bâtie avant la guerre de Troye. Denys d'Halicarnasse rapporte à Hercule son origine & sa fondation: je n'ignore pas combien la narration de cet Historien peut paroître fabuleuse, mais je ne crois pas devoir l'omettre ni la rejetter, par plusieurs raisons.

La premiere est qu'aucun autre Ecrivain n'ayant parlé de la fondation d'*Herculaneum*, il m'a paru indispensable, dans des recherches sur l'histoire de cette Ville, d'indiquer au moins ce que dit de son origine le seul Auteur qui l'ait rapportée.

Une seconde raison, est que Denys d'Halicarnasse annonçant qu'il avoit puisé son récit, non dans les fables qu'on débitoit sur

Hercule, mais dans ce que l'on en racontoit de plus hiſtorique, j'ai penſé qu'il y auroit de la témérité à mépriſer ou à nier par conjecture & par ſyſtême un fait ainſi atteſté par un des plus graves & des plus judicieux Ecrivains du ſiécle d'Auguſte. Enfin une troiſiéme raiſon eſt que quelque ſingulieres, & même ſi l'on veut, quelque peu vraiſemblables que ſoient les circoſtances qui accompagnent le récit des voyages d'Hercule en Eſpagne, dans les Gaules, en Italie, je ſuis très convaincu que ce récit nous conſerve toujours au fond la mémoire des premiers marchands Phéniciens ou Grecs qui découvrirent les contrées occidentales de l'Europe, & la connoiſſance des colonies, des ports & des entrepôts qu'ils y établirent, ſoit pour la propagation & la commodité de leur commerce, ſoit pour la fa-

cilité & la sûreté de leur navigation ; ce qui n'est pas sans doute un des moindres objets de l'histoire des nations.

Hercule, suivant Denys d'Halicarnasse, après avoir détruit les Tyrans & les brigands qui infestoient l'Espagne & les Gaules, & avoir policè les nations sauvages qui habitoient ces pays, s'ouvrit dans les Alpes un chemin que personne n'avoit encore tenté, & repassa en Italie, où il s'arrêta près d'un an. La flotte dont il s'étoit fait accompagner jusq'en Espagne, retenue par des vents contraires, ne put le rejoindre qu'au bout de quelque tems sur les bords du *Sarno*, au pied du Mont Vésuve; & ce fut là qu'ayant consacré aux Dieux la dîme des richesses qu'il rapportoit, il bâtit d'abord *Pompeia* ou *Pompeii* dans l'endroit où il campoit, & où il avoit célébré ses victoires

par un triomphe ſolemnel, comme le ſignifie le nom de cette Ville; enſuite *Herculaneum* au port où ſa flotte avoit relâché: ces deux Villes n'étoient qu'a huit ou neuf milles l'une de l'autre. Le P. Petau a eu ſoin de remarquer dans ſes Canons chronologiques, que l'an de la période Julienne 3476, 1238[e] avant l'ére vulgaire, fut celui où Hercule étoit en Italie, ſuivant la chronologie de Denys d'Halicarnaſſe: ce ſera donc auſſi celui de la fondation d'*Herculaneum*.

Cette ville ayant été entierement abîmée, nous ignorerions les particularités de ſa ſituation ſi les Anciens ne nous en avoient indiqué quelques-unes. *Camillo Pelegrino* y rapporte avec aſſez de fondement un paſſage de *Siſonna*, que nous a conſervé *Nonius Marcellus* au mot *Fluvia*; on y lit qu'elle étoit ſituée dans

le

le mont Véſuve, ſur une hauteur, au bord de la mer, entre deux riviers *. Elle étoit défendue, au rapport de Strabon, par une citadelle bâtie ſur une langue de terre, qui s'avançoit dans la mer: ſon port étoit ſûr & à l'abri de tous les mauvais temps; elle étoit vantée pour la ſalubrité de l'air qu'on y reſpiroit & qu'y entretenoit le vent du midi auquel elle étoit expoſée. Elle fut, ſuivant le même Strabon, poſſédée tour à tour par les Oſques, par les Cuméens, par les Tyrrhéniens & par les Samnites.

* Apparemment le *Sarno* & le *Sebetbo*.

Les Oſques étoient, ſelon quelques Auteurs, le même peuple que les Opiques, appellés auſſi les Auſoniens ou Auronces, qui ont été regardés par pluſieurs comme les plus anciens habitans de l'Italie. Je ſçais que Strabon aſſure que Polybe diſtinguoit les Opiques des Auſoniens; mais l'e-

xemple qu'il en donne pourroit n'être pas absolument concluant. Quoiq'il en soit, car je ne prétends pas ici discuter ces questions, les Osques possédoient la Campanie & les environs du mont Vésuve, lorsqu'*Herculaneum* y fut bâtie; & soit que cette ville fut réunie à leur République dès le tems de sa fondation, soit qu'ils s'en soient emparés bientôt après, ils furent les premiers à qui elle fut assujettie.

Une colonie grecque qui vint s'établir sur les côtes voisines & qui y fonda la ville de Cumes, enleva aux Osques toute la Côte du Golfe de Naples, & par conséquent *Herculaneum*, qui y étoit située; mais il semble que cette ville eut alors déja souffert une premiere révolution dont Strabon ne parle point, & qui tombe vers le temps de la guerre de Troye: c'est Virgile qui nous en

donne les indices. Comme dans le dénombrement qu'il fait au ſeptiéme livre de ſon Enéide, des peuples d'Italie, il eſt conſtant que ce qu'il dit de chacun, eſt le plus ſouvent fondé ſur leur hiſtoire véritable : je crois qu'on peut employer le témoignage de ce Poëte en le reduiſant à l'hiſtorique, & détachant des faits qu'il préſente le poëtique & le merveilleux. Si l'on en croit donc Virgile, les Teleboens, ſoit qu'ils fuſſent Grecs ou Phéniciens *,

* La plus commune opinion les ſuppoſe deſcendus des Phéniciens qui ſuivirent Cadmus: d'autres les font deſcendre de Perſée & d'Andromede, ce qui leur donneroit la même origine du côté de leur mere. Les Grecs diſoient qu'ils prenoient leur nom de *Teleboab*, un de leurs Chefs, ou de ce qu'ils alloient au loin voler des bœufs, ὅτι τῆλε τὰς Βοῦς ἀπῆγον. S'ils étoient d'origine Phénicienne, il ſeroit plus naturel de chercher l'étymologie de leur nom dans le Phénicien. Bochard montre que le nom de Taphiens qu'on leur donnoit quelquefois, vient d'une racine qui ſignifie voler ; car, comme diſent les Auteurs, c'étoient les

& qu'ils euſſent pris leur nom d'un de leurs Chefs ou de leur profeſſion, & des rapines qu'ils exerçoient, s'étoient établis ſur les côtes d'Italie dans l'isle de Caprées, celle même que le ſéjour de Tibere a depuis rendu ſi fameuſe. Leur Roi Telon épouſa dans ſa vieilleſſe la Nymphe *Sebethis*: le *Sebetbo* eſt une petite riviere qui ſe jette dans la mer auprès de Naples; & la Nymphe *Sebethis* ne déſigne apparemment autre choſe en langue mythologique, qu'une Princeſſe qui regnoit ſur ſes bords. *Oebalus* naquit de ce mariage; & après la mort de ſon pere ne s'etant pas contenté de ſon isle, il rangea ſous ſes loix les peuples du continent voiſin, c'eſt-à-dire les peuples de la Campanie, ou, pour ſe

plus grands voleurs du monde: celui de Teleboens pourroit bien ſignifier à peu près la même choſe.

renfermer dans l'expreſſion de Virgile, les peuples du *Sarno* *. Il me ſemble que la ſituation d'*Herculaneum*, ne permet gueres de douter qu'il ne fût compris dans les conquêtes d'*Oebalus*. Ce Prince vivoit encore lorſque les Troyens aborderent en Italie avec Enée, contre lequel il embraſſa le parti de *Turnus*.

* *Saraſtes populos.*

Le tems où *Herculaneum* tomba ſous la puiſſance des Cuméens n'eſt déterminé, que je ſçache, par aucun Auteur, & j'entreprendrai d'autant moins à cet égard de ſuppléer au ſilence des Hiſtoriens, par des conjectures, que les Chronologiſtes ne s'accordent même pas ſur le tems où les Cuméens ont paſſé en Italie. Car quoique l'opinion la plus probable paroiſſe être celle qui ne les y fait venir qu'environ cent ans après la guerre de Troye, celle qui les y conduit avant cette mê-

me guerre a auſſi ſon fondement & ſes partiſans.

Nous avons un peu plus de lumieres ſur le tems où *Herculaneum* paſſa des mains des Cuméens dans celle des Tyrrhéniens. Nous ſçavons du moins que les Tyrrheniens chaſſés de bords du Pô par les Gaulois, entrerent dans la Campanie avec une foule de Barbares, Umbres, Dauniens, &c. qui s'étoient joints à eux la premiere année de la ſoixante-quatriéme Olympiade, l'an de la période Julienne 4190, 524 avant J. C. & quoiqu'alors ils fuſſent vivement repouſſés & battus devant Cumes, cet échec apparemment ne les rebuta point, & ils s'en vengerent du moins ſur le reſte de la Campanie, dont ils s'emparerent. En effet, ils y formoient 52 ans après un Etat composé de douze villes, dont la Capitale étoit Capoue. Je dis 52 ans

après, car ce fut alors que Capoue fut bâtie, ſuivant Caton, & Strabon aſſure qu'elle le fut par les Tyrrhéniens dont il s'agit. On peut douter cependant ſi Caton & Strabon ont entendu parler de la fondation primitive de Capoue ou d'un ſimple rétabliſſement de cette ville; car d'autres ſoutenoient que cette ville avoit été bâtie plus de 330. ans auparavant. Elle s'étoit d'abord appellée Vulturne; le nom de Capoue lui fut donné, ſuivant les uns, parce qu'elle étoit la Capitale* de douze villes Tyrrhéniennes; ſuivant d'autres, du nom d'un Chef des Tyrrhéniens ou des Samnites, appellé *Capys*; ſuivant d'autres enfin, a cauſe de ſes plaines, qui ſe diſoient en latin *Campi*, d'où eſt même auſſi dérivé le nom de la Campanie, dont Capoue étoit la Capitale.

* *Caput*.

Si c'eſt dans l'intervalle de ces

52 ans que les Tyrrhéniens se sont rendus maîtres du pays où étoit située *Herculaneum*, & qu'ils ont subjugué les peuples à qui cette ville appartenoit, il est probable que c'est aussi dans la même temps qu'elle a passé elle même sous leur puissance. On ne trouve rien de plus particulier sur la maniere dont ils la prirent, ou dont elle se soumit à eux. Les Tyrrhéniens ne garderent la Campanie que quarante-neuf ans: les Samnites leurs voisins après les avoir fatigués par une longue guerre, feignirent de consentir à la paix, à condition d'être reçus à partager avec les Tyrrhéniens les fertiles campagnes de Capoue; mais aussi-tôt qu'ils y eurent été admis, ils profiterent de la sécurité que la foi du traité avoit inspiré aux Tyrrhéniens. La nuit d'après une fête solemnelle, pendant que ces malheureux étoient plongés dans

le ſommeil & dans le vin, les Samnites ſe jetterent ſur eux, en firent un affreux carnage, & reſterent ainſi ſeuls maîtres de Capoue. Mais quelque fut le ſuccès d'une ſi noire perfidie, il paroît que l'avantage qu'ils en tirerent ne s'étendit pas ſur le champ au-delà des murailles de cette ville. Ce qu'il y avoit de Tyrrhéniens dans le reſte de la Campanie ayant ſans doute repris les armes, diſputa quelque temps le terrein aux Samnites; & ce ne fut que trois ans après le maſſacre de Capoue qu'ils ſe rendirent maîtres de Cumes. L'hiſtoire ne nous apprend point en quel temps ils s'emparerent des côtes voiſines, & ſingulierement d'*Herculaneum*. Il ſemble qu'ils en étoient maîtres neuf ans après, lorſqu'ils empêcherent les Romains d'acheter du bled dans ces cantons pendant la famine qui déſola Rome, ſous le

Period. Jul. 4303. av. J.C. 411. Confulat de Papirius Atratinus & de Nautius Rutilus.

Period. Jul. 4421. av. J.C. 293. Les Romains prirent *Herculaneum* 118. ans après ce Confulat, la fixiéme année de la guerre qu'ils firent aux Samnites. L'armée des Samnites s'étoit retirée fous les murailles de cette ville après la perte de Volana & de Palumbinum: le Conful Carvilius les y attaqua d'abord deux fois fans fuccès; mais enfin les ayant obligés d'entrer dans la ville & de s'y renfermer, il les y affiégea, & emporta la place. Il y a apparence que par le traitè de paix conclu depuis avec les Samnites, les Romains leur rendirent *Herculaneum*, & qu'elle fuivit le fort de ces peuples, c'eft-à-dire qu'elle jouit avec eux des privileges qu'avoient les autres alliés des Romains en Italie: car, comme on fçait, c'étoit fous ce titre feul d'alliés que les peuples d'Italie

reconnoiſſoient l'autorité romaine, jouiſſant d'ailleurs du droit de vivre ſuivant leurs loix particulieres & d'avoir leurs Magiſtrats nationaux.

Par l'énumération des Colonies romaines que nous a conſervé Velleius Paterculus, il eſt évident qu'il n'y en eut point d'établie à *Herculaneum* avant le ſixiéme Conſulat de Marius. Périod. Jul. 4614. av. J. C. 100.

Dix ans après, la ville d'*Herculaneum* étant entrée dans la ligue des peuples alliés pour la fameuſe guerre Sociale ou Marſique, elle fut priſe par T. Didius, un des Proconſuls que les Romains envoyerent à cette occaſion dans les différens quartiers de l'Italie où les peuples alliés avoient pris les armes. Le triſayeul de Velleius Paterculus ſe trouva à ce ſiége avec une légion qu'il avoit levée à ſes depens, & contribua beaucoup a ſuccès du Proconſul.

C'eſt probablement alors même ou peu de tems après, que les Romains y envoyerent une colonie; c'eſt pourquoi Denys d'Halicarnaſſe, qui écrivoit 83 ans depuis, dit qu'elle étoit habitée par les Romains : & elle prend en effet le titre de Colonie dans les monumens, ſingulierement dans l'inſcription qu'elle avoit conſacrée à l'honneur de L. Munatius Conceſſanus, ſon protecteur. Cette inſcription trouvée anciennement auprès de *Torre di Greco*, eſt conſervée depuis long-temps à Naples, chez les Religieux de Saint Antoine.

Dans cette même inſcription les Herculanéens marquent auſſi leur reconnoiſſance au fils, qui étant dans ce temps là leur Démarque (ce nom ſignifie à la lettre Chef du peuple), avoit par ſa libéralité procuré l'abondance dans leur ville. La qualité de Dé-

marque ſe rencontre de même dans quelques inſcription qui regardent la ville de Naples : je crois que c'étoit dans ces villes à peu près le même Magiſtrat que l' on appelloit à Rome *Tribun du peuple*. Les Grecs en effet ont toujours rendu le titre de Tribun du peuple par celui de Démarque ; d'où vient que dans les inſcriptions & les médailles grecques, la puiſſance tribunitienne des Empereurs eſt appellée Δημαρχικὴ ἐξουσία.

Les agrémens de cette côte y avoient fait bâtir des maiſons de plaiſance de tous côtés par les principaux des Romains ; il n'eſt pas douteux qu'il n'y en eût quelques-unes à *Herculaneum*. Les lettres de Ciceron nous y font connoître celle qu'y avoient les Fabius, & que deux freres poſſédoient de ſon temps, par indivis. Seneque parle d'une autre qu'y

14

avoit eu C. Céſar, & que ce Prince fit détruire quand il fut Empereur, parce que ſa mere y avoit été détenue priſonniere du temps de Tibere: il dit qu'elle étoit de la plus grande beauté, & qu'elle attiroit les regards de tous ceux qui paſſoient le long de la côte. Nous voyons par la deſcription que fait Stace d'une maiſon de cette eſpece, ſituée à Sorento, dans le Golfe de Naples, qu'elles étoient ornées des morceaux les plus rares des grands Maîtres de la Grece, en peinture & en ſculpture; on y voyoit des chef-d'œuvres d'Apelles, de Phidias, de Policlete, &c.

Quid referam veteres ceræ æriſque figuras?
Si quid Apellæi gaudent animaſſe colores,
Si quid adhuc, vacuâ tamen, admirabile Piſâ
Phidiacæ rasêre manûs; quod ab arte Myronis
Aut Polycletæo quod juſſum eſt vivere cælo
Æraque ab Iſthmiacis auro potiora favillis,
Ora ducum & vatum, ſapientumque ora priorum.

J'ai cru devoir faire ici cette obſervation, afin, qu'on ne ſoit pas étonné de retrouver dans les ruines d'une ville peu conſidérable, telle qu'*Herculaneum*, des piéces d'une grande beauté & d'un travail achevé, comme il ne faudroit pas l'être auſſi de ce qu'il s'y trouveroit des morceaux médiocres, qui n'auroient peut être d'autre mérite que d'avoir été conſervés juſq'à nous.

On a voulu appliquer à *Herculaneum* un Senatuſconſulte fait ſous l'empire de Claude, pour empêcher l'abus qui s'étoit introduit d'acheter des maiſons pour les abattre & en vendre les matériaux. On avoit en effet trouvé ce Senatuſconſulte gravé ſur des tables d'airain, attachées aux ruines d'une muraille antique ſur cette côte; mais il eſt certain que cette loi étoit faite pour Rome & pour l'Italie en général.

La ville d'Herculane essuya une premiere secousse dans un tremblement de terre qui désola pendant plusieurs jours la Campanie, l'an 63 de l'ere vulgaire. Il commença à se faire sentir le 5 de Février, & effraya d'autant plus, si l'on en croit Seneque qui vivoit alors, qu'on étoit dans l'opinion que la terre n'étoit point sujette à des tremblemens dans cette saison. *Pompeia* fut entierement absmée, une partie d'*Herculaneum* fut renversée, & le reste tellement ébranlé, qu'il menaçoit d'une chûte prochaine si on n'y eût porté le secours nécessaire lorsque le tems eut fait oublier le danger qu'on y avoit couru. On parle d'une statue qui fut partagée précisément en deux piéces de bas en haut dans ce tremblement; mais on ne dit pas si c'est à *Herculaneum* ou dans quelqu'autre ville de cette contrée. Seize ans

& neuf

& neuf mois après, le premier Novembre de l'an 76 de J. C. fous le fixiéme Confulat de Titus, la premiere année de fon empire, commencée au mois d'Août précédent, *Herculaneum* périt dans le fameux incendie du Véfuve.

On reffentoit déja depuis plufieurs jours des chaleurs extraordinaires & des tremblemens plus foibles en des endroits, plus violens en d'autres, accompagnés de bruits come de tonnerres & de mugiffemens dans l'air, fous la terre & fur la mer; enfin le bruit augmenta tout d'un coup, & du creux du Véfuve il fortit des maffes de pierres & de terre qui s'élevoient à une hauteur prodigieufe, enfuite un grand feu & une horrible fumée qui obfcurcit l'air, & du jour en fit la nuit. Au feu fe joignit une quantité incroyable de cendres mêlées de terre & de pierres, qui remplit

non seulement l'air & la terre, mais encore la mer dont ces matieres comblerent une partie & reculerent sensiblement les bords. La ville de *Pompeia* qui avoit été rétablie, & celle d'*Herculaneum*, périrent toutes entieres, & demeurerent ensevelies sous les ruines du Vésuve. „ Jupiter (dit „ Stace, Auteur contemporain) „ arrachant la montagne de la „ terre, & la portant jusq'aux „ cieux, en a lancè les débris sur „ de malheureuses villes ". Martial qui vivoit aussi alors, met nommément *Herculaneum* au nombre des lieux qui avoient été abîmés sous les feux & les cendres du Vésuve.

Hic est pampineis modò Vesuvius umbris....
Hic locus Herculeo nomine clarus erat.
Cuncta jacent flammis & tristi mersa favillâ
Nec Superi vellent hoc licuisse sibi.

On a trouvé dans cette ville une grande inscription, mais fort en-

dommagée & tronquée, en l'honneur de l'Empereur Vespasien. On y en voit une aussi en l'honneur de Domitie, femme de Domitien, qu' n'y a que le titre de César. Il y a grande apparence qu'on fit beaucoup de noveaux édifices dans *Herculaneum* sous Vespasien, en réparant les dommages que cette ville avoit souffert du tremblement de l'an 63, & je présumerois volontiers qu'on y doit trouver plus de monumens de cet Empereur que d'aucun autre.

Depuis l'année où nous avons marqué sa fondation, il y a jusques à celle de sa ruine, 1316 ans, ou 1317, en comprenant leus deux termes.



80



TABLE
DES SECTIONS ET DES ARTICLES Contenus dans cet Ouvrage.

SECTION PREMIERE.

SECTION SECONDE.

SECTION TROISIEME.

82

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit qui a pour titre *Recherches hiſtorique ſur Herculanum*, & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris le 10. Janvier 1754.

JEZE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé CHARLES-ANTOINE JOMBERT, Imprimeur Libraire à Paris, Adjoint de sa Communauté, nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au public des Ouvragés qui ont pour titre, OBSERVATIONS SUR LES ANTIQUITES D'HERCULANUM; *Dictionnaire des Théâtres*, par M. de Leris; *Traité historique & Moral du Blason*; *Nouveau Traité du Novellement*, par M le Fevre; s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces présentes, de faire imprimer lesdits Ouvrages autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout nôtre Royaume pendant le tems de *neuf années* consécutives, à compter du jour de la date desdites présentes Faisons défenses a toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obeissance; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres d'imprimer, faire imprimer,

84

vendre, faire vendre, débiter ni contrafaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changemens ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit exposant ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit exposant, & de tous dépens, dommages & intérêts: à la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modèle sous le contrescel des présentes; que l'impétrant se conformera en tout aux réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; & qu'avant de les exposer en vente les manuscrits ou imprimés qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état ou l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre dit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur de Machault, Commandeur de nos

Ordres ; le tout à peine de nullité des préſentes : du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit expoſant ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie deſdites préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits Ouvrages, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies, collationées par l'un de nos amés, & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de haro, Charte normande & Lettres à ce contraires ; car tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles le quatriéme jour de Mars, l'an de grace mil ſept cens cinquante quatre, & de notre regne le trente-neuviéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

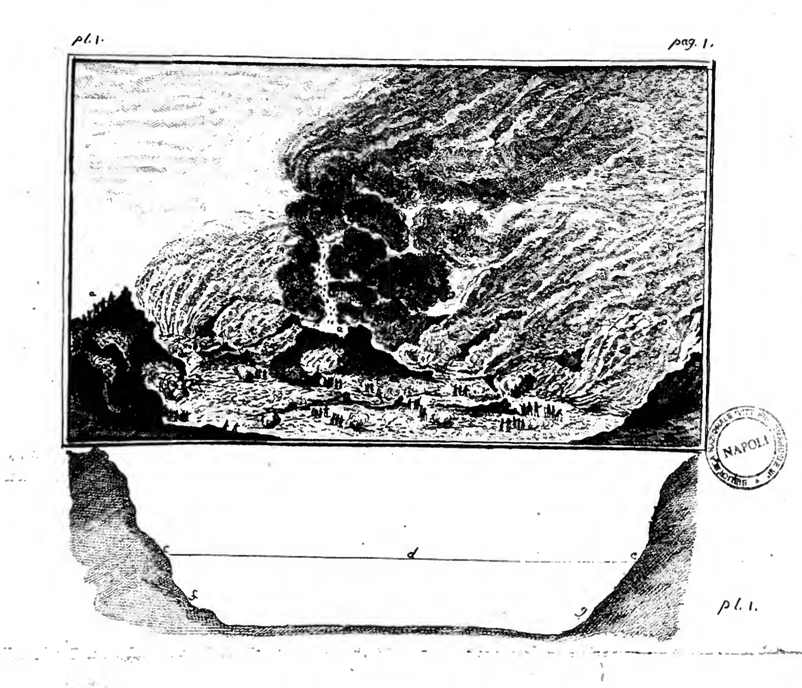
PERRIN.

Regiſtrè ſur le Regiſtre treize de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 301. fol. 340. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par l'Edit du 28. Février 1723. A Paris le 8. Mars 1754.

B. BRUNET, *Adjoint.*

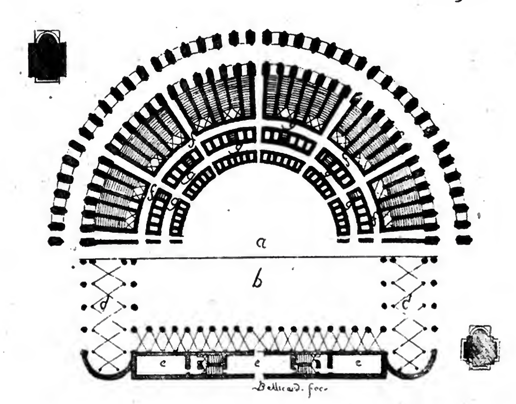
58

pl. 1. pag. 1.



pl. 1.

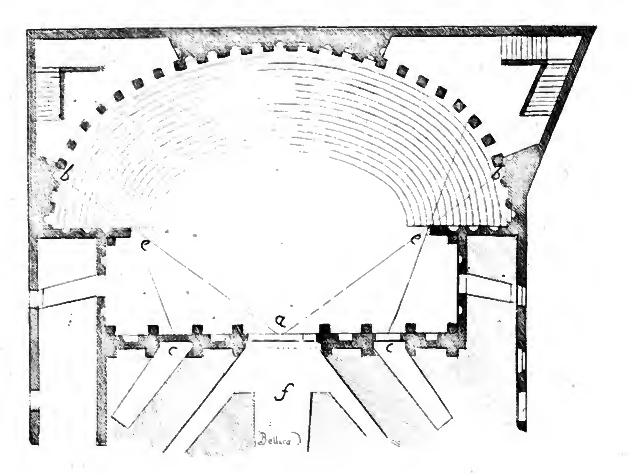
Pl. 3. Pag. 13



3

Pl. 4.

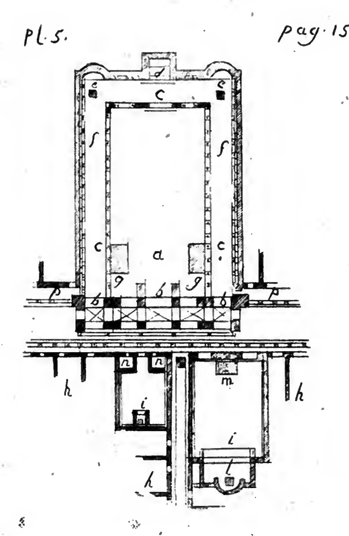
pag. 14.

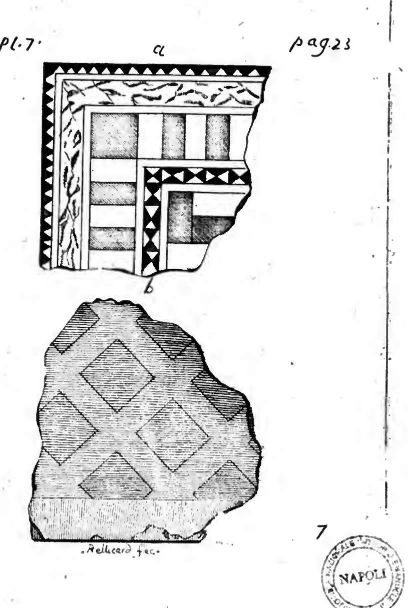


4



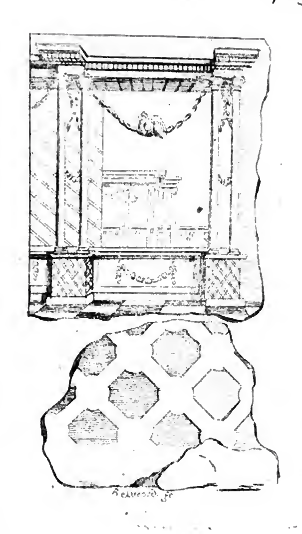
Pl. 5. Pag. 15.




Pl. 7.
a
pag. 23
b
Pellicard fec.
7

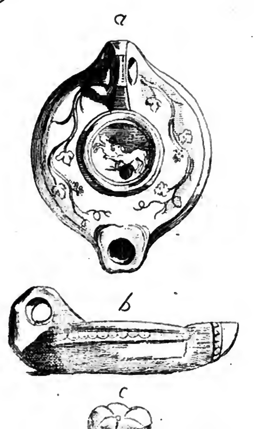
94

Pl. 8. pag. 24



8

Pl. 9. pag. 25.



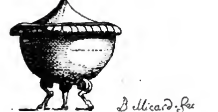




Pl. 10. pag. 25.

a b

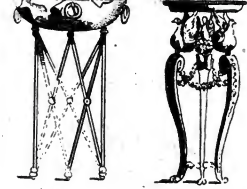
c



B. Micard. fec

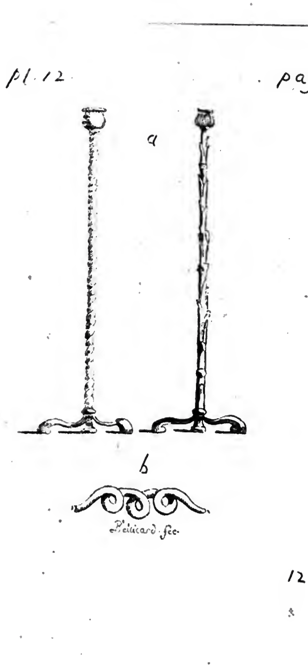
Pl. 11. pag. 26.

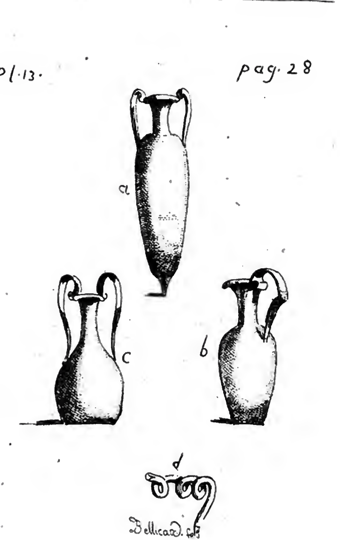




Bellicard fec

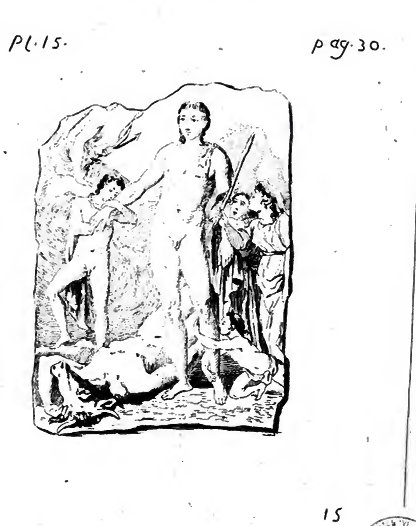
11


pl. 12
pag. 27.
a
b
Pelicard fec.
12



13

Pl. 15. Pag. 30.



15

Pl. 17 pag. 33



17

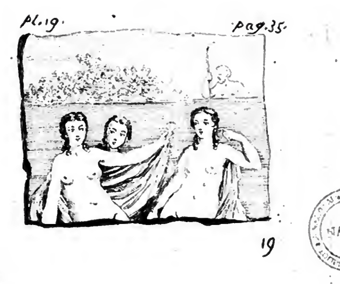


104

Pl. 18 pag. 34



18


Pl. 19.
pag. 35.
19

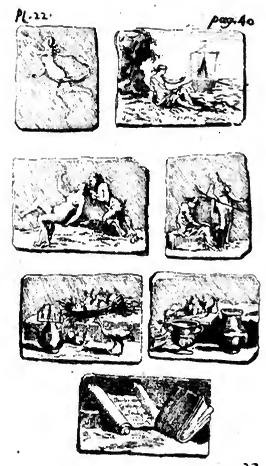
Pl. 21. 	pag. 39



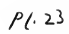
21



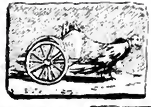
108



22



pag. 41







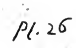






23


pl.25.
pag.46.
25
NAPOLI



Pl. 26 pag. 60



26



pl. 28. pag. 65.

a



b



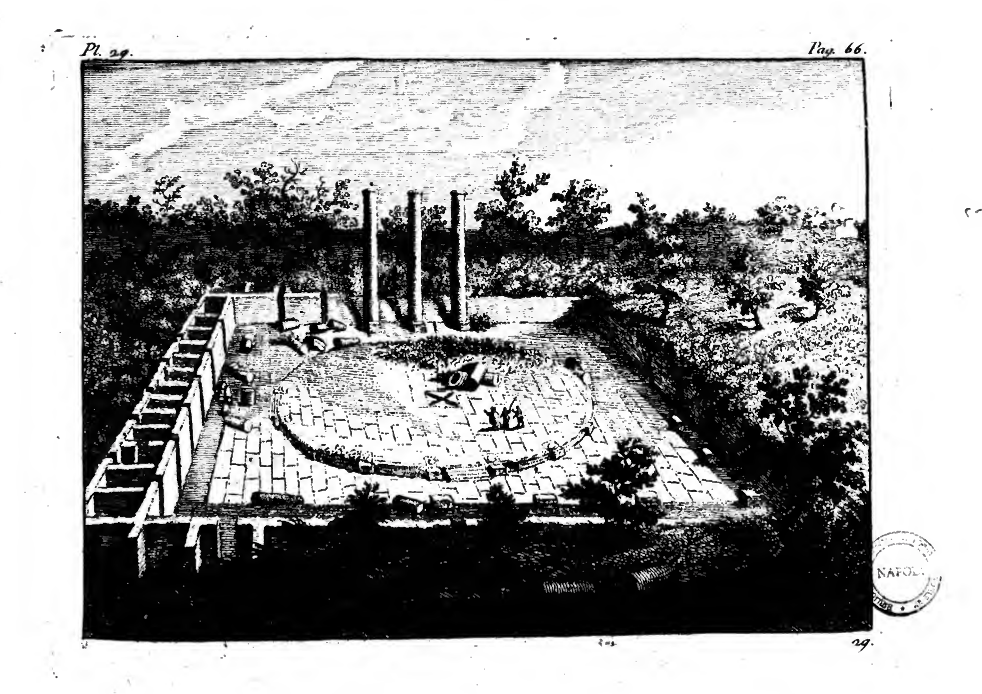
28



pl. 29. pag. 65.



Pl. 29. Pag. 66.

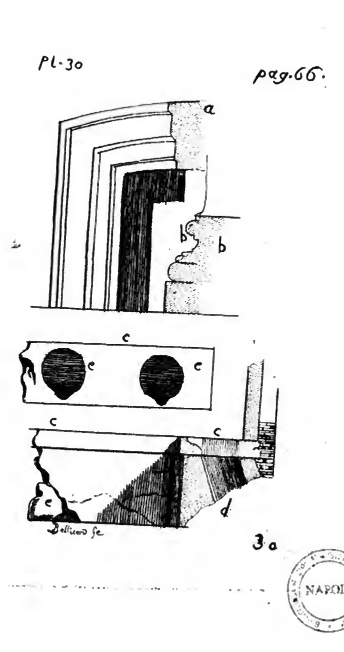


29.

118

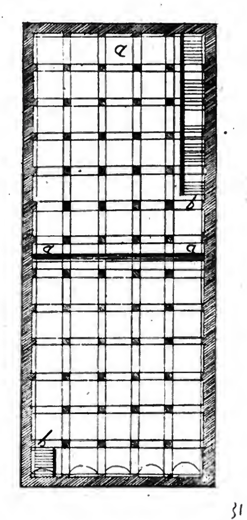
Pl. 30

pag. 66.



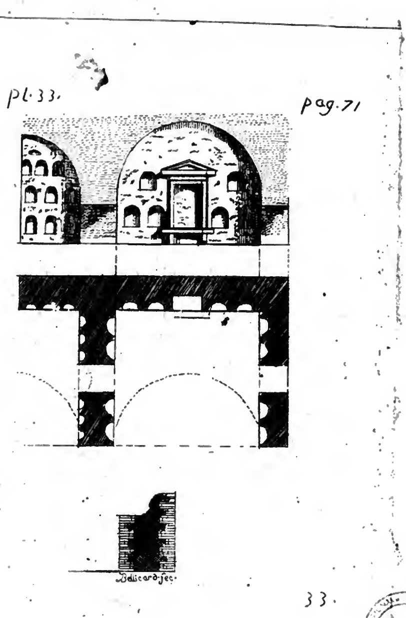
3 a

Pl. 31



31

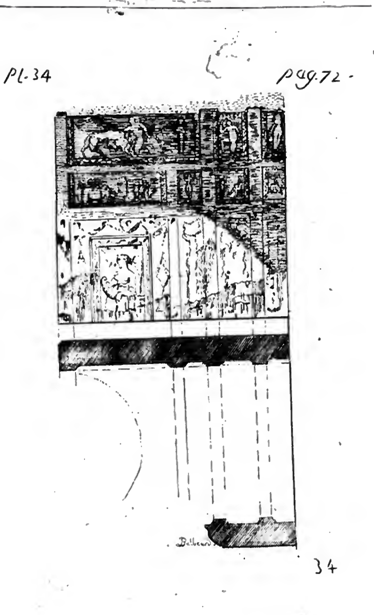




33.

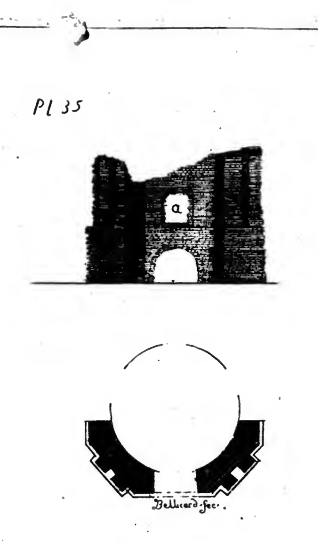
22

Pl. 34 Pag. 72.



34

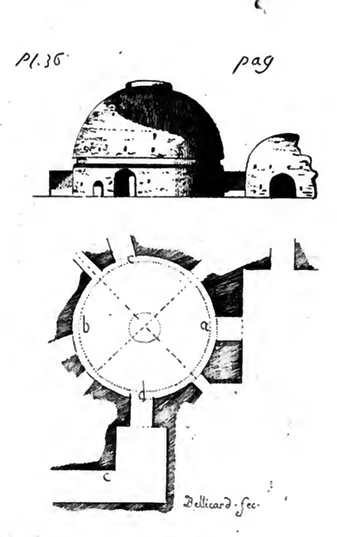




35

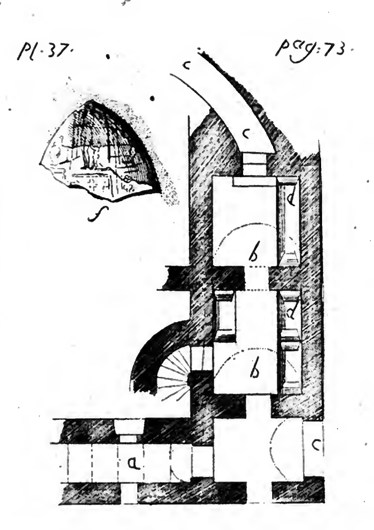


Pl. 36 pag



36



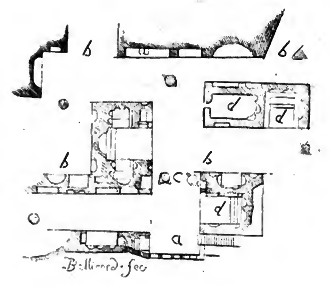


37



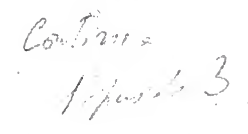
Pl. 39. 74





39





OBSERVATIONS
SUR LES ANTIQUITÉS DE LA VILLE D'HERCULANUM.

SECTION PREMIERE.

Description des Antiquités d'Herculanum.



AVANT que de parler des édifices & des autres objets de curiosité qu'on a découverts dans *Herculanum*, il ne sera pas hors de propos de donner quelque idée du mont Vésuve qui a causé la ruine de cette ville. Les éruptions du Volcan, Pl. II. les tremblemens de terre qui les précedent & qui les accompagnent, l'action même de la matiere enflammée qui agit continuellement au dedans des entrailles de cette montagne, en changent souvent

130

les aſpects. Ainſi les deſcriptions qu'on en pourra publier en différens temps auront toujours le mérite de la nouveauté. Je l'ai examinée en 1749 & en 1750, & ce court intervalle a ſuffi pour apporter des différences conſiderables dans ſon intérieur. Les dimenſions que j'en vais donner ſe ſont trouvées conformes à celles qui m'ont été communiquées par M. Soufflot, Architecte du Roi, qui l'avoit auſſi meſurée en 1750.

On monte avec peine au ſommet, & l'on eſt obligé de faire beaucoup de chemin ſur des pierres très raboteuſes, & inégalement éparſes. La plupart ſont dures, peſantes, & paroiſſent mêlées de particules ferrugineuſes: d'autres ſont légères, poreuſes, & ſemblent compoſées de ſouphre & d'autres ſubſtances minérales; la montagne en eſt preſque couverte. Il y a lieu de croire que ce ſont des concrétions de l'écume hétérogène des torrens de matieres qui ont coulé de la montagne dans ſes éruptions. Elles forment une croûte conſiderable, dont le deſſous eſt un ſolide épais qui a la dureté du marbre, & qui peut en recevoir le poli: c'eſt ce que l'on appelle proprement la

lave du mont Vésuve. On s'en sert beaucoup à Naples, les rues en sont pavées; on l'employe aux chambranles des portes & des croisées, on en taille des tables, elle est propre à tous les usages du marbre. Près du sommet de la montagne la pente devient extrêmement roide, & se couvre de cendres. Ce que l'on nomme *cendres*, est un composé de petits grains fort solides, de la grosseur d'un grain de millet: c'est aussi un mêlange de particules métalliques fondues avec des particules pierreuses. Arrivé au sommet de la montagne, l'intérieur en paroît comme une petite plaine: cet espace est terminé circulairement par des rochers qui le bordent; il n'a pas toujours la même profondeur, soit que la matiere en fusion qui bouillonne dessous, ait la force de l'élever lorsqu'elle augmente en volume, soit que son épaisseur acroisse par de nouvelles couches, lorsque cette matiere, dans ses gonflemens, vient à sortir & à se répandre par des ouvertures qu'on appelle *bouches*. En 1749, ce terreplain paroissoit enfoncé de plus de quatrevingt toises dans l'intérieur de la montagne; en 1750, il ne l'étoit plus que de 30. à 32. La

planche premiere repréſente cet intérieur; la ligne *c d e* indique ce nouveau ſol. Le ſommet de la montagne avoit alors 850 toiſes de circonférence, & par conſéquent environ 282 toiſes de diametre: on arrivoit à l'endroit du ſommet marqué *a*, d'où l'on pouvoit appercevoir les bouches *b*, *c*, *d*, *e*: on deſcendoit de là par les rochers, juſques ſur le terreplain. Ce terreplain étoit couvert de quartiers de ſouphre, dont je ne puis mieux comparer l'aſpect qu'à celui des glaçons arrêtés ſur une riviere: il étoit entr'ouvert en pluſieurs endroits de lezardes par leſquelles on voyoit ſortir de la fumée pendant le jour, & qui pendant la nuit étoient autant de traces de feu. Vers le tiers de ce fond étoit la grande bouche, d'où ſortoit de cinq en cinq minutes une gerbe de feu, précédée d'un bruit qui ſe faiſoit entendre dans l'intérieur de la montagne, & qui imitoit le bruit du tonnerre. La quantité de pierres qu'elle avoit vomi, formoit autour une petite montagne, qui pouvoit avoir alors douze à quinze toiſes, & la gerbe de pierres & de feu s'élevoit de dix huit à vingt au deſſus de ſon ſommet.

La petite montagne étoit environnée d'autres petites bouches *b*, *c*, *d*, *e*, aufquelles on donne le nom de *cheminées*. Les cheminées ne jettoient des flammes que quand les matieres, qui n'avoient pu s'échapper par la grande bouche, après avoir frappé avec violence contre les voûtes du gouffre, retomboient dans fon intérieur. Le vent qui fouffloit par ces ouvertures fembloit en faire autant de foupiraux de la grande bouche. Plus loin, on voyoit un lac de feu; les croûtes de fouphre qui formoient le terrein, s'étant effondrées, avoient laiffé un efpace d'environ dix huit à vingt pieds, ou l'on appercevoit la matiere de la lave en fufion & en mouvement; quoique rouge & liquefiée, elle confervoit affez de folidité pour foutenir à fa furface les pierres qu'on y jettoit. Le terrein fur les bords de ce lac ne paroiffoit pas avoir un pied d'épaiffeur; mais il s'etoit difpofé en une voûte, contre laquelle la flamme fe replioit. Au refte il s'exhaloit des fumées fulphureufes, non feulement de la grande bouche & du lac, mais prefque de toutes parts, fur tout aux endroits où le terreplain abouti ffoit & fe joignoit aux ro-

134

chers environnans. Nous entendimes même plus d'une fois le terrein craquer en ces endroits, comme s'il eût été prêt à s'entr'ouvrir. Tel étoit ce Volcan au mois de Novembre 1750: lorsque je le vis pour la premiere fois en 1749, le jet de feu avoit très peu d'élévation.

Le Vésuve annonçoit dès lors une éruption prochaine, par de fréquens tremblemens de terre, qui se faisoient sentir à Naples & aux environs; & au mois d'Octobre 1751, la montagne s'entr'ouvrit & vomit une quantité prodigieuse de lave qui s'étoit amassée dans le gouffre. Heureusement le torrent de matiere s'arrêta vers les bords du *Sarno*, & le pays fut garanti des dommages qu'auroit causé le débordement des eaux, si le cours de la riviere en eût été coupé.

On compte environ vingt-six éruptions depuis celle qui arriva la premiere année du regne de Titus, dans laquelle la ville d'Herculanum fut abimée. Comme les laves & les cendres de ces éruptions se sont presque toutes accumulées les unes sur les autres, cette ville est couverte d'un solide d'environ soixante à quatrveingt pieds d'épaisseur. Des Auteurs prétendent que

que le Volcan a jetté quelquefois de l'eau avec des coquillages; & des inſcriptions latines font foi de cet étrange événement, entr'autres celle qui eſt ſur le chemin de Naples à Portici, & qui commence ainſi: *Poſteri, poſteri, veſtra res agitur, &c.* & celle qui eſt proche de *Torre del Greco*, dont les premiers mots ſont, *viam à Neapoli ad Rhegiam*, &c. Je ne crois pas devoir m'étendre davantage ſur l'hiſtoire du mont Véſuve, on en trouvèra les détails dans pluſieurs Auteurs qui en ont parlé en Phyſiciens & en Naturaliſtes.

DECOUVERTE de la Ville d'Herculanum.

On avoit depuis long temps quelque connoiſſance de la ſituation d'Herculanum. Un Payſan le rencontra le premier dans la fouille d'un puits; on en tira même alors quelques morceaux de marbre. En 1706, des ouvriers qui travailloient à une maiſon de campagne que M. le Prince d'Elbeuf faiſoit bâtir à Portici, en fouillant pour aſſeoir les fondemens parvinrent à une voûte, ſous laquelle ils trouverent

des ſtatues de bronze & de marbre, qu'on envoya à M. le Prince Eugene : cependant cette découverte fut négligée, jusqu'à ce que le Roi des deux Siciles eut ordonné de nouvelles recherches. On trouva dans ces recherches, à ſoixante pieds de profondeur, le ſol d'une ancienne Ville, ſur laquelle étoient élevés Portici & Reſina, villages contigus & aſſis entre le mont Véſuve & la mer. On eut d'abord quelques doutes ſur le véritable nom de cette ville; mais ils furent diſſipés par les différentes inſcriptions qu'on en tira dans la ſuite, & les principaux édifices qu'on y découvrit. On lit ſur le piédeſtal de la belle ſtatue équeſtre de Nonius Balbus, dont nous aurons occaſion de parler ailleurs,

M. NONIO: M BALBI: F.
P. P. HERCULANENSES.

Et ſur une autre inſcription trouvé dans le quartier du Théâtre de cette ville:

L. Annius L. F. Mammianus Ruffus, XI. vir, &c.

Du Théâtre d'Herculanum.

Comme les fouilles ont été faites en différens temps, & que ce Théâtre n'a été découvert que par parties, le plan que j'en donne ici ne peut être absolument exact. On l'a formé d'aprés les piédestaux des colonnes qui sont aux murs de ses escaliers, & des conjectures sur les parties correspondantes qui étoient cachées dans les terres: en 1750, on s'occupoit encore à découvrir l'orchestre. Il ne faut pas espérer d'avoir jamais le Théâtre en entier, parce qu'on est obligé de laisser, de distance en distance, des piles de terre, pour soutenir la masse considérable dont la ville est entierement recouverte: précaution d'autant plus nécessaire que ce terrein, situé au pied du mont Vésuve, est sujet à être ébranlé par de fréquens tremblemens. Pl. 2.

Les tranchées que les ouvriers font au hazard dans ces souterreins, n'ont guères que cinq à six pieds de hauteur, sur trois ou quatre de largeur. Les figures qu'ils y rencontrent sont la plupart mutilées & par morceaux, soit qu'elles ayent cédé à la pesanteur des terres, ou qu'elles n'a-

138

yent pû résister à la chaleur des laves dont elles se sont trouvé environneés. On voit dans les appartemens du Roi des deux Siciles plusieurs ouvrages d'un travail précieux qui ont éprouvé ces disgraces. Si les laves dans lesquelles on ouvre ces tranchées étoient de l'espece la plus dure, celle qui tient du marbre, on conçoit que la fouille deviendroit impossible: aussi ne sont ce que des cendres qui ont acquis la consistance d'une pierre tendre.

Pour vérifier autant que je le pouvois le plan qui m'avoit été donné, & qu'on voit ici, pl. 2, je parcourus les sentiers qu'on avoit alors pratiqués, assez au hazard, dans l'étendue du Théâtre, & j'examinai tout ce qui en étoit dècouvert.

On ne voyoit dans le *proscenium* que les trois colonnes *f*. Nous montames différens petits escaliers qui servoient de communications à tous les gradins, où s'asseioient les spectateurs: nous apperçûmes dans les gradins d'en haut plusieurs piédestaux *b*, qui ne nous parurent pas si éloignés les uns des autres, sur le terrein, qu'ils le sont dans le plan. Il y a apparence que ces piédestaux soutenoient des colonnes qui formoient une galerie telle

que les Anciens avoient coutume d'en pratiquer à leurs Théâtres : au reste, ils étoient d'une bonne proportion, & revêtus des plus beaux marbres.

On avoit déja découvert les quatre escaliers *c* ; & malgré les piles de terre qui cachoient en partie les grands gradins, on en comptoit dix-huit montans de suite à un pallier circulaire, qui les séparoit de trois autres gradins plus élevés. La forme de ce pallier & des gradins qui l'environnent, dans le plan qu'on m'a donné & que j'expose ici, est une circonférence décrite de trois centres différens. La largeur de l'orchestre est prise depuis le troisiéme gradin d'en bas jusques à celui qui lui est opposé : la partie de ce Théâtre que la scène occupoit, a dû être terminée par une façade d'Architecture. J'en ai jugé ainsi par les bases des colonnes que j'ai vues sur le *proscenium* ; elles étoient d'un marbre fort beau ; les parties qui avoient été construites en bois étoient réduites en charbon dans la partie qu'on voyoit alors : voilà ce que j'ai observé moi-même de plus essentiel.

Ce Théâtre étoit non seulement orné des plus beaux marbres, décoré de statues,

& enrichi de colonnes, mais plusieurs parties de son extérieur étoient peintes à fresque. On a trouvé sur les vomitoires * d'en haut des débris de statues de bronze fondues; ** c'est ce que rapportent plusieurs curieux qui ont suivi le progrés des fouilles & des découvertes. A mesure qu'on a travaillé, on a enlevé les ornemens; il ne reste aujourd'hui que des briques & des pierres qui étoient auparavant revêtues de marbre ou d'un enduit couvert de peintures; & les ouvriers étant obligés dans la conduite de leurs tranchées de rapporter les terres des endroits qu'ils visitent dans les endroits qu'ils ont visités, les changemens journaliers sont si considérables, que ceux qu'une curiosité semblable à la nôtre engageroit dans l'examen de ces lieux, ne trouveroient plus les choses dans l'état où nous les avons laissées. J'ajoûterai au premier doute que

* On appelle de ce nom les ouvertures par lesquelles on passe des escaliers sur les gradins.

** On doit concevoir que la chaleur de ces cendres n'a pas été égale par tout, car le dégré de chaleur capable de mettre le bronze en fusion, auroit calciné le marbre, cependant on en a tiré des statues très-bien conservées.

j'avois fur la fidélité du plan, un foupçon qui naît de la demi-ovale coupée fur fa longueur, qu'on lui a donnée, & qui n'eft point la forme ufitée chez les Anciens. Ils n'ont jamais varié dans la difpofition générale de ces édifices publics: ceux qui nous reftent fe reffemblent tous quant au plan; leurs amphitéâtres ont la forme elliptique; leurs Théâtres font femi circulaires. Le Théâtre de Marcellus à Rome, Pl. 3. dont les reftes font encore affez beaux pour fe faire admirer, & affez confervés pour ne laiffer aucune incertitude fur fa forme, eft un demi-cercle régulier; il fut bâti fous Augufte. Il eft orné extérieurement d'un Ordre dorique, furmonté d'un ionique. Son orcheftre *a* eft renfermé dans un demi-cercle, autour duquel font élevés, fur des circonférences concentriques, les murs & les galeries *f*, néceffaires à la communication des efcaliers *g*, dont tous les murs de refend répondent au même centre.

Le profcenium *b* occupe l'efpace qui fe trouve entre les promenoirs *d*: ces promenoirs fe communiquent aux portiques de la fcène *c*, dont le milieu étoit ordinairement occupé par le *pulpitum*; l'en-

142

droit *e* eſt un veſtibule qui a ſon iſſue vers des eſcaliers qui conduiſent à d'autres parties de cet édifice. Outre que la forme de ce Théâtre eſt plus belle & plus réguliere que celle du Théâtre d'Herculanum, la conſtruction en eſt telle que de tous les gradins on voit ſur la ſcène; avantage qui auroit manqué à ce dernier, à en juger ſur le plan qu'on en donne. Le
Pl. 2. mur *a f* & les colonnes *f* placées dans ſes angles rentrans, auroient maſqué les ſpectateurs aſſis ſur les gradins ſupérieurs dans les parties les plus voiſines de la ſcène: ainſi ou le Théâtre devoit être moins large, & par conſéquent plus approchant d'un demi-cercle, ou le proſcenium plus ouvert, & les colonnes *f* plus reculées. Il eſt vrai que le Théâtre Olympique, que le célébre *Palladio* a élevé
Pl. 4. à Vicence, a la même forme & le même défaut. Le mur qui s'étend juſques en *e* cache la ſcène à une partie des ſpectateurs; & le triangle compris entre ce mur & la ligne *c d* eſt en pure perte. Palladio l'a élevé pour ſoutenir la couverture de ſon Théâtre; mais cette néceſſité n'avoit aucun lieu chez les Anciens qui ne couvroient point ces èdifices. Cependant Palladio

s'étant proposé de construire son Théâtre à l'imitation des Anciens, on pourroit conjecturer qu'il avoit été autorisé par quelques exemples, à lui donner une forme ovale. Quoiq'il en soit, il est fâcheux qu'un monument aussi entier que celui d'Herculanum, n'ait pu être assez dégagé des terres qui l'environnent pour en pouvoir établir la forme sur des mesures exactes.

D'UN EDIFICE PUBLIC, regardé comme le Forum de la Ville, & de deux Temples qui y sont contigus.

Dans le progrès des fouilles, on a trouvé, a quelque distance du Théâtre, une rue d'environ cinq'à six toises de largeur, bordée des deux côtés par des colonnades *p*, qui servoient à mettre à couvert les gens de pied. L'une de ces colonnades conduisoit à deux Temples *i m*, *i n*, séparés par une rue, à l'extrêmité de laquelle on voit le piédestal *o*. Les Temples étoient voisins d'un grand édifice, sur le nom duquel on n'a pas été Pl. 5.

d'accord : les uns l'ont appellé Chalcidique * d'autres Forum.

Si l'on en croit Vitruve, les Chalcidiques étoient toujours placés à côté des Basiliques, ce qui ne se rencontre point ici : au contraire l'édifice qu'on y voit, étoit formé de murs & environné de maisons particulieres *b*, à l'exception des portiques *b*, communs aux trois édifices. Quoiq'il en soit, le plan en est un quarré

* Le Chalcidique, selon Philander, étoit un lieu où l'on fabriquoit les monnoies, ou un édifice où l'on jugeoit les affaires qui concernoient cet objet. Cet Auteur se fonde sur l'étimologie du mot composé de Χαλκος, airain, monnoie, & de Δικη, justice : d'autres prétendent qu'au lieu de *chalcidica*, il faut lire *chalcidicon*, salle d'airain. Leon Baptiste Alberti substitue *causidica* à *chalcidica*, & il entend par *causidica*, une salle où l'on plaide. On trouve dans Festus que le Chalcidique fut une espéce de bâtiment que les habitans de Chalcis éleverent les premiers.

Arnobe appelle Chalcidique la salle où l'on supposoit que les Dieux du Paganisme tenoient leurs festins. Barbaro & Baldus en font un édifice particulier, que Jules César construisit en l'honneur de son pere ; & ils citent Dion sur ce fait. Palladio embrasse le sentiment de Barbaro, & compare le Chalcidique à ce tribunal placé dans le Temple d'Auguste, & décrit par Vitruve.

long, dans l'intérieur duquel étoient elevés des portiques *c*, fermés d'une part par des colonnes engagées dans le mur *ff*, & séparées par des niches, & de l'autre par des colonnes isolées formant un péristile autour de la grande cour, qui étoit de quatre marches plus basse que le niveau des portiques. Proche l'entrée de ces portiques on a rencontré deux especes de grands piédestaux *g g*, appuyés contre les colonnes isolées, & à l'extrêmité de cet édifice, une espece de sanctuaire *d*, où l'on montoit par trois dègrés; il renfermoit un piédestal continu qui occupoit toute sa largeur. Sur ce piédestal étoient placées trois statues de marbre; celle du milieu représentoit l'Empereur Vespasien, les deux autres étoient assises dans des chaises curules; mais comme elles étoient *acéphales*, on ignorera qui elles pouvoient représenter, jusqu'à ce qu'on en recouvre les têtes. Aux côtés de cet enfoncement & sur la même ligne, on avoit pratiqué dans le mur deux niches circulaires *e e*, au devant desquelles on voit deux piédestaux qui portoient les figures de Néron & de Germanicus, en bronze: ces statues ont neuf pieds de proportion; elles sont

dans le cabinet du Roi à Portici, entre beaucoup d'autres dont pluſieurs ſont de marbre.

Le fond des deux niches étoit orné de peintures à freſque ; & c'eſt de cet endroit qu'on a tiré les tableaux ceintrés du Théſée & de l'Hercule, dont nous parlerons ci-après. Sur les murs qui forment le fond du portique, dans les entre-colonnes *f*, étoient placées alternativement des figures de bronze & d'autres de marbre; on n'a des premieres que quelques débris. Le portique de l'entrée *b* étoit partagé en cinq parties égales; celles des extrêmités conduiſoient aux portiques intérieurs ; chaque voûte de cette entrée étoit décorée d'une ſtatue équeſtre. On n'en a recouvré que deux de marbre, l'une de M. Nonius Balbus, qu'on voit planches 24 & 25; c'eſt un des plus beaux morceaux de l'antiquité. Les piliers des portiques n'étoient point revêtus de marbre, mais les portiques en étoient entierement pavés.

Je n'ai rien remarqué de fort extraordinaire dans la diſpoſition des Temples: leur plan eſt formé ſur un quarré long. Le plus grand avoit deux portes d'entrée, entre leſquelles s'élevoit un grand piédeſtal

m, qui portoit un char de bronze, dont on n'a recueilli que des débris. Le ſanctuaire étoit à l'extrêmité dans un enfoncement *l*, pratiqué à cet effet. Le petit Temple n avoit qu'une entrée; il y avoit aux deux réduits *n n*, où l'on renfermoit les uſtenſiles des ſacrifices: ſon ſanctuaire étoit fermé par un mur percé *i*, d'une ſeule ouverture, vis à vis de laquelle étoit placée la Divinité.

Ces Deux Temples étoient voûtés, & leur intérieur étoit orné de colonnes, entre leſquelles il y avoit des peintures à freſque, & quelques inſcriptions en bronze.

Ces Temples étoient environnés de maiſons *b* plus ou moins décorées de peintures. Quelques-unes étoient pavées de marbre de différentes couleurs; d'autres de moſaïques aſſez groſſieres, dans la compoſition deſquelles il n'entre que quatre ou cinq eſpeces de pierres naturelles. Il ne reſte preſque plus rien de ces édifices particuliers qu'on puiſſe viſiter; la plupart ont été remplis de nouveau des terres qu'on y a rejettées des autres endroits où l'on a fouillé. Je n'en ai parcouru qu'une très-petite partie, & le peu de colonnes que j'y ai trouvé renverſées & mutilés,

148

étoient de briques revêtues de ſtuc, comme on le pratique encore dans toute l'Italie.

DES TOMBEAUX
trouvés à Herculanum.

Pl. 6. Les ouvriers avoient conduit avec beaucoup de peine leurs travaux juſq'où nous les avons ſuivis, lorſq'ils arriverent à un mur fort épais, décoré de diſtance en diſtance de piédeſtaux *b.* On voit en *a* la trace de leur chemin du côté d'un mur *c*, qui faiſoit angle droit avec le mur *b.* Ils chercherent long-temps une entrée; mais laſſés de n'en point trouver; ils percerent le mur qui ſe préſentoit en face, & pénétrerent dans le caveau *d*: après en avoir enlevé les terres, ils découvrirent au pourtour des banquettes *e*, décorées de niches, dans leſquelles il y avoit un vaſe *b* qui renformoit des cendres. Le nom des perſonnes étoit peint en rouge aſſez négligemment au deſſus de chaque niche. Le caveau, long de douze pieds & large de neuf, n'étoit ni décoré de peintures, ni revêtu de marbre; les briques étoient à joints apparens, & les banquettes

ne s'élevoient que de trois pieds; c'étoit, selon toute apparence, la sépulture d'une famille particuliere. Il y avoit entre les niches un petit escalier *f*, par lequel on descendoit anciennement dans ce tombeau, ou qui conduisoit peut être dans un grand édifice voisin comblé de terres que les ouvriers n'avoient point encore enlevées. Le goût de l'Architecture qui paroissoit au dehors du grand bâtiment, la beauté de ses profils, autant qu'on en pouvoit juger par les piédestaux qui étoient decouverts, tout annonçoit un morceau de quelque importance; & je ne doute pas qu'on n'ait rencontré au dedans des rapports convenables aux beautés extérieures. On appercevoit dans ces différens édifices des parties qui avoient souffert, & dont les murs avoient fléchi, ou sous le poids des matieres, ou par la caducité de l'ouvrage, ou par les tremblemens de terre qui sont fréquens dans ces cantons. Dans d'autres on voyoit avec admiration que rien n'avoit été ébranlé, & que quelquefois même des choses très-fragiles n'avoient pas été dérangées. Les vases *b*, dont je donne ici le dessein, en sont une preuve: une petite tuile qui servoit à les couvrir, étoit restée sur leur orifice.

A quelque diſtance de là, on nous fit voir un puits dont l'ouverture extrèmement étroite étoit au plus du diametre d'un ſceau ordinaire; il y avoit de l'eau, & ſa ſuperficie pouvoit être à quarante ou quarante-cinq pieds de profondeur. Il eſt d'autant plus ſurprenant que ce puits n'ait pas été comblé, que depuis que l'on fait des fouilles dans cette Ville, on n'a pas découvert une ſeule toiſe de terrein où les laves ne ſe ſoient introduites, ſoit que leur état de fluidité premiere leur ait permis de pénétrer par tout lorſqu' Herculanum en fut ſubmergé, ſoit que les matieres qui ſe ſont depuis accumulées ſur cette Ville, & qui forment aujourd'hui un ſolide d'environ quatre-vingt pieds d'épaiſſeur, ayent par leur compreſſion foulé les matieres inférieures. Au temps dont je parle, c'eſt-à-dire en 1750, on pouvoit aiſément parcourir les lieux que je viens de décrire; mais je ne réponds pas qu'ils ſoient aujourd'hui dans le même état; car, comme je l'ai déja dit, on vuide, on remplit, & les ſouterreins préſentent tous les ſix mois une nouvelle face. Nous deſcendimes en les parcourant dans quelques maiſons plus ou

ou moins conſidérables; lorſque les ouvriers en ont trouvé l'entrée, ils pratiquent dans l'intérieur de petits ſentiers, & laiſſent de diſtance en diſtance des piles de terre qui ſoutiennent la charge d'en haut. Pluſieurs de ces maiſons étoient pavées à compartimens, tels qu'on en voit un, figure *a*, au haut de la planche 7. Les filets, & les grandes & petites bandes étoient de marbre de différentes couleurs; il y en avoit de formés en triangles blancs & noirs, dont les ſommets ſe réuniſſoient au même point. Le milieu en étoit de briques parfaitement jointes: nous avons meſuré quelques unes de ces briques, elles avoient trois pieds de longueur, ſix pouces d'épaiſſeur, ſur une largeur proportionnée: il y en a de cette eſpece dans le Temple qu'on vient de découvrir à Pouzzol. Celles de la Piſcine admirable dont nous parlerons dans la ſuite, ſont de la même grandeur, & prouvent que cette meſure étoit aſſez ordinaire aux Anciens. Pl. 7.

On voit, même planche, figure *b*, le deſſein d'un compartiment peint à freſque; les murs du Théâtre & la plupart des maiſons d'Herculanum en étoient décorés dans leur intérieur; le fond en eſt noir, & les bandes jaunes.

Pl. 8. J'ai repréſenté au bas de la planche 8 le deſſein d'un autre morceau d'enduit à compartimens peint de trois couleurs; les lozanges en ſont rouges, les bandes griſes, & les cercles d'un gris plus foncé, & rehauſſé d'une teinte forte pour en faire valoir les ombres. Beaucoup d'autres murs étoient peints en gris, avec des guirlandes, qui portoient des oiſeaux: tout ce qui avoit quelque mérite a été enlevé de deſſus ces murailles, & tranſporté dans le cabinet du Roi des deux Siciles, qui renferme une collection conſidérable de toutes ſortes de morceaux dignes de la curioſité des connoiſſeurs.

De quelques meubles & autres curioſités trouvées dans la Ville d'Herculanum.

Les Temples que l'on a découverts dans le voiſinage du *Forum*, & les dépouilles de pluſieurs maiſons particulieres, ont enrichi le cabinet du Roi des deux Siciles de divers meubles & uſtenſiles que les Anciens employoient à des uſages domeſtiques. Ce que j'en vais donner dans les planches ſuivantes n'eſt qu'une partie

d'une collection considérable qu'on voit à Portici dans le Palais de ce Prince.

Il y a un grand nombre de vases & de lampes; celle dont je donne le plan & le profil (*planche 9*) est de terre cuite. Le bas-relief qu'on y voit représente un chien qui prend un lievre; le *pourtour* en est orné d'un sep de vigne, & le *bec* de cannelures: d'autres petits travaux lui servent comme de bordure. Pl. 9.

On a déja annoncé dans plus d'un livre, qu'on avoit tiré d'Herculanum du bled très bien conservé, & même un pain qu'on ne regarde pas comme une des moindres curiosités. Ce pain, quoique moisi & à demi-brûlé, n'a perdu ni sa forme, ni l'empreinte des lettres dont il avoit été marqué: voyez-en le dessein au bas de la planche 9, figure *c*. On a placé dans le même cabinet des filets pour la pêche, très-bien conservés quant à leur forme, mais pareillement noircis par le feu; & un étui de Chirurgien, dont tous les instrumens ont des manches de bronze, avec quelques ornemens d'un travail précieux.

La planche 10 offre deux petits lacrymatoires *a*, *b*; le premier est de verre: on en a trouvé un grand nombre de la Pl. 10.

154

même forme, & beaucoup de bouteilles & de vaiſſeaux de la même matiere. Le ſecond *b* eſt de terre cuite ; il differe du premier par la forme, mais il reſſemble à beaucoup d'autres qu'on a tiré des *Catacombes* de Rome. La figure *c* eſt un vaſe de bronze comme il y en a quantité d'autres à Portici, entre leſquels on en diſtingue un de la même matiere, mais à double fond; on croit qu'il ſervoit à mettre du feu: il a trois branches qu'on prendroit facilement pour autant de tuyaux ou de petites cheminées. On voit encore dans le cabinet du Roi un autre vaſe de bronze, dont le col eſt enrichi de petits ornemens très bien exécutés.

Pl. II. La planche II. offre le deſſein d'une table ou cuvette de marbre *a*; elle eſt montée ſur un pied en forme de baluſtre, dont les cannelures tournent en ſpirales: les ornemens & les moulures de la cuvette ſont d'un très bon goût & d'un beau travail, ainſi que ceux d'une autre augette, ou petit vaſe quarré long, porté ſur deux pieds. La figure *b* repréſente une eſpece de trépied dont les Anciens ſe ſervoient dans les ſacrifices qu'ils faiſoient aux Dieux domeſtiques; celui-ci eſt briſé

& à demi-fondu: la plupart des uſtenſiles de bronze ou d'autre métal fuſible que l'on a trouvés dans ces ſouterreins, ſont à peu près dans le même état. Le trépied *c* eſt dans les appartemens du Roi; les ornemens en ſont achevés & délicats: la cuverte eſt portée par trois eſpeces d'oiſeaux ou ſphynx aîlés qui ſont très-bien ciſelés.

Les deux chandeliers *a* de la planche 12 ſont ſinguliers, & les premiers de cette eſpece qui ayent été donnés juſqu'à préſent d'après des monumens exiſtans; leurs ornemens ne le cédent en rien par la perfection à ceux des autres uſtenſiles dont on vient de parler; leur hauteur eſt de quatre pieds & demi. La tige de l'un eſt tournée en ſpirale, & celle de l'autre eſt imitée d'une eſpece de roſeau: entre les débris de bronze il y a beaucoup d'anſes de vaſes, dans le goût de celle que j'ai repréſentée, figure *b*. Pl. 12

S'il m'avoit été permis de copier d'après nature toutes les curioſités qu'on a tirées d'Herculanum, & que l'on voit dans le Palais du Roi des deux Siciles, j'aurois fourni aux amateurs d'antiquités des deſſeins de pluſieurs objets, dont je n'ai pu me rappeller aſſez exactement les formes pour

156

leur en faire part ; ils trouveront dans les deux planches suivantes seulement quelques vases qui m'ont plus frappé que les autres. La figure *a* (*planche* 13) représente un vase de terre cuite servant aux sacrifices ; les vases *b* & *c* sont de bronze : il y en avoit beaucoup d'autres sur les mêmes proportions. La figure *d* est une anse de vase, dans le goût de celle de la planche précédente. Les vases désignés par les lettres *a* & *b* (*planche* 14) sont aussi de bronze : le premier servoit vraisemblablement aux libations ; il ne peut tenir debout. Les figures *c* & *d* représentent des fragmens de peinture, où l'on voit deux petits vases ; leur couleur est vraie, & le trasparent en est bien rendu : les ustensiles *e*, *f*, *g* paroissent avoir servi aux usages domestiques de quelques particuliers. Outre ce nombre de vases de différentes formes dont je viens de parler, & quelques uns de terre étrusque d'un beau contour, & tels que ceux qu'on voit à la Bibliothèque du Vatican à Rome, on a encore trouvé à Herculanum plusieurs grands pieds de siéges plians, exécutés en bronze & faits en *S*. Tous les ustensiles que j'ai vus ne sont que de terre ou de bronze ; & il est singulier

qu'entre tant de morceaux, il n'y ait en fer qu'un gril, tel que ceux dont nous nous servons. Ce seroit m'écarter de mon sujet que de hazarder des réflexions là dessus; je n'avois pour but en voyant les objets, que de les rendre en gravure le plus fidelement qu'il me seroit possible : je crois m'en être acquité, & j'abandonne à d'autres les dissertations dont ces matieres peuvent être susceptibles.

SECTION SECONDE.

OBSERVATIONS.

Sur les Peintures d'Herculanum

LES Peintures de différens genres qu'on a trouvées à Herculanum ont excité la curiosité des Antiquaires & des amateurs ; ainsi j'ai lieu de croire qu'ils en entendront parler avec plaisir par un homme de l'art qui les a bien examinées, & qui auroit mieux aimé n'en rien dire que d'en juger avec prévention. Il s'exprimera d'autant plus librement qu'il prétend moins dire

158

ce qu'elles sont, que ce qu'elles lui ont paru: les planches qu'il a joint à son discours pour en faciliter l'intelligence, ont été gravées d'après des desseins faits de mémoire; cependant elles rendent avec assez d'exactitude la composition des sujets, & même les principaux défauts que l'on peut reprocher aux originaux.

Quelques sujets d'histoire dont les figures sont presque de grandeur naturelle, sont les morceaux les plus importans.

Tableaux d'Histoire.

Pl. 15. La planche 15. représente Thésée vainqueur du Minotaure. Thésée est debout, nud; il a seulement une draperie sur l'épaule & sur le bras gauche: de jeunes Athéniens lui baisent les mains & lui embrassent les genoux. Le Minotaure, désigné par un homme à tête de taureau, paroît renversé à ses pieds. On voit une figure de femme sur un nuage; elle porte un carquois sur le dos, & elle a beaucoup de rapport avec Diane: ce tableau est froidement composé; on en prendroit les principales figures pour des imitations de statues, sur tout celle de Thésée. Les deux

enfans qui lui embrassent, l'un le bras droit l'autre la jambe gauche, ont des attitudes fort usitées dans les bas reliefs antiques; les autres tiennent moins du bas relief, principalement celle du Minotaure que l'on voit en raccourci. Le Thésée est médiocrement dessiné, sans sçavoir & sans finesse; la tête seulement en est assez belle & d'un bon caractère. Les autres figures ne sont pas d'un meilleur goût de dessein; cependant on peut dire que la maniere de ce tableau est en général grande, & le pinceau facile: au reste l'ouvrage est peu fini, & ne peut être regardé que comme une ébauche avancée.

Les figures du tableau dans la planche 16. sont de grandeur naturelle; il représente une femme assise, appuyée sur le bras droit, & tenant un bâton de l'autre main. Elle est couronnée de fleurs & de feuilles, qui paroissent mêlées de quelques épis de bled: elle a à sa droite un pannier de fleurs, ce qui fait présumer qu'elle représente Flore. Derrière elle on voit un Faune qui tient une flûte a sept tuyaux; il a un bâton recourbé en forme de crosse. Un homme debout & vu par le dos, est placé devant elle; on croit Pl. 16.

que c'eſt Hercule : en effet, ſont carquois eſt recouvert d'une peau de lion ; il regarde un enfant qui tette une biche, la biche careſſe cet enfant, & leve la jambe de derriere pour lui donner plus de facilité. Entre l'Hercule & l'enfant on voit un aigle, les aîles à demi déployées ; de l'autre côté d'Hercule, un lion en repos ; & au deſſus ſur un nuage, une figure de femme qui repréſente quelque divinité.

Ce tableau ne paroît être qu'un camayeu de couleur rouſſe, dont les draperies ſont à peu près de la même couleur que les chairs ; celles ci cependant paroiſſent avoir quelques variétés de tons, & ſemblent approcher de leur vrai coloris. Ce tableau eſt mal deſſiné, & marque peu de connoiſſance des formes & des détails de la nature : les têtes ſont médiocres, & les mains mauvaiſes ; les pieds ne ſont pas plus correćts. L'enfant eſt eſtropié & écarte les cuiſſes avec un excès qui n'eſt pas dans la nature ; il a les reins beaucoup trop larges. La femme a de grands yeux qui ne ſont ni ſemblables, ni vis-à-vis l'un de l'autre : le blanc en eſt trop crud & ſans rondeur. La figure du Faune eſt aſſez belle, elle a du caractere. A l'égard des a-

nimaux ils sont fort mal rendus, sur tout l'aigle & le lion. Ce tableau paroît être de la même main que le précédent; il a la même facilité : la touche en est hardie, & il est aussi peu fini.

La planche 17 représente le Centaure Chiron qui enseigne à Achille à jouer de la lyre. Le Centaure est assis sur sa croupe, & embrasse le jeune homme; il fait sonner la lyre qu'Achille touche en même temps, & qui est pendue à son col. On voit derriere ces figures un fond d'Architecture; les moulures de la corniche en sont fort mal rendues & peintes avec du rouge, de façon qu'elles ressemblent à une étoffe. Ce tableau, à peu prés semblable de maniere à ceux dont je viens de parler, est encore assez mal dessiné: les muscles de l'estomac & des bras du Centaure ne sont ni justes ni bien rendus; les bras sont d'ailleurs de mauvaise forme, quant au contour extérieur. Les jambes de derriere qu'il a ployées sous lui, ne sont pas d'un bon choix, & font par conséquent un mauvais effet. La figure d'Achille est meilleure; elle est mieux ensemble, & le contour en est assez coulant; ce qui vient sans doute de ce que c'est une imitation Pl. 17.

162

de quelque belle ſtatue ; ſon attitude donne lieu de le ſoupçonner. Cependant cette figure n'eſt pas mal peinte ; les demi-teintes conduiſent aſſez moëlleuſement de la lumiere à l'ombre, & elles ont de la vérité, quoique dans un ton fort gris.

Pl. 18. On voit dans la planche 18 un tableau que l'on dit à Naples repréſenter le jugement d'Appius Claudius. Le Décemvir eſt aſſis & ſe touche le front avec le doigt ; derriere on apperçoit une femme qui l'embraſſe du bras droit, & qui ſemble le retenir de la main gauche. Au milieu & ſur le devant du tableau eſt une figure d'homme aſſiſe & vûe par le dos, qui tient de la main gauche un papier. A ſa droite on voit une vieille femme qui a le doigt ſur ſa bouche, & derriere cette figure, ſur un plan plus éloigné, un homme dans l'âge viril, dont le viſage exprime de la douleur, mais foiblement. A côté il y a une autre figure de femme. Enfins dans le fond du tableau, on voit une femme poſée comme une ſtatue, qui paroît être Diane ; cependant elle eſt colorée, & ſa draperie eſt verte. Toutes les têtes de femme ſont coëffées d'un voile qui ne leur couvre pas la naiſſance des cheveux, & elles en ont

deux boucles qui pendent le long des joues. La figure du Décemvir a les cheveux courts; cependant elle a aussi ces boucles, mais elles sont plus courtes.

Ce tableau poroît d'autre maniere, mais encore moins bonne que celle des précédéns: le *faire* en est pesant & froid, & la couleur en est plus mauvaise. Le dos qui n'est couvert d'aucune draperie, est d'une couleur de brique noirâtre jusques dans les lumieres; il est d'ailleurs tout à-fait mal dessiné, les hanches sont aussi larges que les épaules: enfin les figures n'ont aucune noblesse, & si l'on y rémarque quelques têtes touchées avec un peu plus de hardiesse, elles n'ont pas de beaux caracteres.

Il y a quelques autres tableaux dont les figures sont à peu près de grandeur naturelle; tel est celui où l'on voit sur le devant trois demi figures de femmes, & dans le fonde une d'homme qui paroît dans l'eau jusqu'à la poitrine, & qui tient de la main gauche un bâton recourbé: on prétend que c'est le jugement de Pâris. Pl. 19.

Un autre tableau qui représente (ce que l'on croit) Chiron enseignant Achille. Dans celui ci Chiron n'est point un Cen-

ture, mais un homme âgé. Achille (ou celui que l'on prend pour tel) paroît n'avoir que quinze ans, & tient deux flûtes.

Un autre tableau qu'on dit repréſenter Hercule enfant, qui étouffe deux ſerpens. En effet on voit à terre un enfant tres-vilain & très mal compoſé, qui tient deux ſerpens. Un homme aſſis & vêtu eſt à la droite du tableau ; il a derriere lui une femme, & à ſa gauche un vieillard qui tient un enfant dans ſes bras.

Dans un tableau dont les figures ont environ un pied & demi de hauteur, on voit Hercule enfant, qui lutte d'une main contre un Satyre. L'Hercule & le Satyre ſont d'une ſi petite proportion en comparaiſon des autres figures, qu'ils en ſont ridicules.

On voit encore quelques autres tableaux dont les figures ſont grandes ; ma mémoire ne me les rappelle point: mais ceux que je viens de citer ſont les plus importans, & c'eſt ſur eux qu'on peut aſſeoir un jugement plus ſolide.

En général leur coloris n'a ni fineſſe, ni beauté, ni variété ; les grand clairs y ſont d'aſſez bonne couleur, & les demi-teintes de la même couleur depuis la tête

jusqu'aux pieds, d'un gris jaunâtre ou olivâtre, sans agrément ni variété. Le rouge domine dans les ombres, dont le ton est noirâtre ; les ombres des draperies sur tout n'ont point de force, mais la peinture à fresque ou à la détrempe est sujette à cet inconvénient. Un autre défaut qu'on pourroit reprocher également à beaucoup de fresques, même des meilleurs Maîtres d'Italie, c'est que la couleur des ombres n'est point rompue, & qu'elle est la même que celle des lumieres, sans autre différence que d'avoir moins de blanc. Au reste il ne paroît pas qu'on puisse attribuer la foiblesse de couleur de ces tableaux à une altération causée par les temps, du moins ils paroissent frais & bien conservés à cet égard. La façon de peindre en est le plus souvent par hachures, quelquefois fondue ; ils sont presque tous très peu finis, & peints à peu pres comme nos décorations de théâtres : la maniere en est assez grande, & la touche facile ; mais elle indique plus de hardiesse que de sçavoir.

Après avoir décrit les tableaux qui sont les plus considérables par la grandeur de leurs figures, & par les sujets qu'ils représentent, je vais parler de quelques au-

tres, dont le genre & les proportions font inférieurs; mais fans détailler leur maniere. Je me contenterai de donner une idée de ceux qui m'ont paru fe diftinguer par leur compofition ou leur exécution. *

Tableaux de petites figures.

On voit deux tableaux curieux par les fujets qu'ils repréfentent; ce font deux
Pl. 20. facrifices Egyptiens, dont les figures ont environ un pied de proportion. Sur le devant de l'un de ces tableaux on voit un autel, à côté duquel font deux oifeaux qui ne peuvent être que deux Ibis; un vieillard met fur l'autel quelque chofe que l'on ne peut diftinguer. Plus loin font deux grouppes de figures rangées parallelement: au

* On ne peut affurer autant d'exactitude dans les planches qui vont fuivre que dans les quatre qui ont précédé; elles n'ont pas été vérifiées une feconde & troifième fois comme l'ont été ces premieres. On ne les auroit même pas données s'il n'avoit paru à plufieurs perfonnes que les defcriptions écrites laiffoient trop de carriere à l'imagination; & que quelque défectueufes que ces planches puffent être, elles donneroient des idées plus conformes à la vérité.

au milieu de ces deux grouppes est une figure d'homme vêtu de blanc, & tenant une épée, autant qu'il est possible d'en juger. Dans le fond on apperçoit trois figures, dont les mains sont appuyées sur la poitrine, & cachées sous une grande robe blanche qui descend jusqu'aux pieds. Le fond du tableau est terminé par une arcade, & symmétriquement il y a de chaque côté un sphinx & un palmier.

L'autre tableau représente à peu près le même sujet, avec cette différence, qu'au lieu d'un homme auprès de l'autel il y en a deux qui sont courbés, & dont je n'ai pu distinguer l'action (car ces tableaux ne sont que des ébauches très informes). On ne voit point dans celui-ci l'homme qui tient l'épée, ni les trois figures ou especes d'acolythes dans le fond; mais à leur place on distingue une figure d'homme noir, qui paroît danser ou gesticuler. Ces deux tableaux d'ailleurs sont très mauvais; la perspective en est fausse, à vûe d'oiseau; & sans diminution, à peu près dans le goût de celle que nous appellons perspective *militaire*. Pl. 21.

Il y en a plusieurs dont les figures sont de grandeur demi-naturelle & au dessous;

F

la plupart médiocres, ordinairement les têtes sont ce qu'il y a de mieux. On y découvre un caractere assez grand, qui se ressent de ce que nous appellons l'*antique*; la touche plus hardie en est soutenue par un coloris plus vif que le reste du tableau: plusieurs, & ce sont les meilleurs, ont pour
Pl. 22. sujet une femme saisie par un Satyre. On remarque un autre petit tableau d'Ariane abandonnée, dont les figures ont environ un pied; il est de bonne couleur, correct, & il a de l'effet.

Tableaux d'animaux.

On a découvert aussi à Herculanum un très grand nombre de tableaux d'animaux, d'oiseaux, de poissons, de fruits, &c. de grandeur naturelle. Ces morceaux sont les meilleurs, ils sont faits avec goût & avec facilité; mais ils sont pour la plupart peu finis, & ils n'ont pas toujours toute la rondeur, ni l'exactitude nécessaire. Je vais en citer quelques uns qui m'ont paru assez vrais de couleur & d'effet, quoiqu'ils manquent de force dans ces deux parties.

Pl. 22. Un de ces tableaux représente une bouteille de terre, sur le goulot de laquelle

eſt un vaſe renverſé : ce verre eſt de la forme de nos gobelets mais un peu plus court.

Dans un autre on voit un verre à deux anſes, il eſt à moitié rempli de vin blanc; Pl. 22. & une bouteille de verre dans laquelle il y a de l'eau, qui ne peut être mieux rendue.

Dans un troiſième, un livre compoſé de Pl. 22. deux rouleaux, & un autre uſtenſile qui m'a paru un portefeuille, aſſez ſemblable à ceux dont nous faiſons uſage: ces trois morceaux ſont fort bons.

Quelques uns repréſentent du gibier. On voit entr'autres un canard plumé, dont la vérité ne peut être plus grande; des fruits, un pain de la même forme que celui que l'on a trouvé en nature, &c.

On a trouvé auſſi de plus petits tableaux d'animaux: quelques uns repréſentent des éléphants; le plus diſtingué par ſa beauté eſt un tigre de la grandeur de cinq à ſix pouces.

Il y a un autre tableau qui n'a pour lui Pl. 23. que la ſingularité du ſujet car on y voit un oiſeau reſſemblant à un perroquet, attelé à un petit char, une ſauterelle ſur le devant du char tient les rênes & ſert de cocher.

Les meilleurs de ces tableaux font ceux dont les figures n'ont de hauteur que depuis quatre pouces jufqu'à fept ou huit, & le nombre en eft grand; ils font compofés dans le goût de bas-relief & fans aucun racourci. La plupart ne repréfentent qu'une feule figure; tantôt c'eft une femme dans les airs, un Centaure qui porte une femme fur fon dos, un enfant, &c. Ces figures font colorées fur un fond plat d'une feule couleur, rouge, ou autre: elles font touchées avec beaucoup d'efprit & de goût; fouvent même la couleur en eft très bonne. Quelques-uns font curieux, en ce qu'ils repréfentent des figures vêtues felon la mode du temps, travaillant à un métier, foit de Menuifier, Cordonnier, &c. & que les outils de leur profeffion paroiffent repréfentés avec exactitude: on y voit auffi des danfeurs de corde.

Pl. 23.

En général, les enfans qui font peints dan ces tableaux font affez juftes de deffein; mais ils n'ont point ces graces que *Pietro Tefta* leur a données dans fes tableaux, & *François Flamand* dans fes modeles.

On voit fur plufieurs de ces tableaux des mafcarons grotefques qui repréfentent

des vieillards ou différens masques, principalement de ceux qui servoient au théâtre. On remarque des galeres dans quelques autres; au premier aspect on croit y voir deux rangs de rames, la premiere n'étant point parallele avec la seconde; mais on distingue aisément la vérité quand on les considere avec attention. Pl. 23.

Quelques uns de ces tableaux représentent des chimères & des figures de fantaisie, d'hommes & de femmes, qui se terminent en queues d'oiseaux.

Le plus grand nombre de morceaux encore plus petits, est peint avec une couleur de rouge pur, sur des fonds d'une autre couleur.

Les tableaux d'Architecture ou de ruines sont en grand nombre, mais ils ne méritent aucun éloge. Ces compositions sont tout-à-fait hors des proportions de l'Architecture Grecque; les colonnes y sont en général d'une longueur double ou triple de leur mesure naturelle. Les moulures des corniches, des capiteaux & des bases, très-mal profilées, tiennent du goût des mauvais Gothiques; la plupart des Arabesques mêlées d'Architecture sont aussi ridicules que les desseins Chinois. Il en faut V. la pl. 8. fig. a.

172

cependant excepter deux ou trois tableaux qui sont d'une couleur assez agréable, quoique sans beaucoup de vérité, & dans lesquels le paysage est d'une touche assez facile.

On peut accorder la même grace à quelques morceaux d'ornemens mêlés de feuilles de vigne ou de lierre. En général, ce qui est d'après nature est assez bon: on ne peut en dire autant de ce qui est fait d'imagination; il y a de la gradation ou du fuyant dans ces tableaux, & l'Architecture s'y trouve en quelque façon mise en perspective, mais d'une maniere qui prouve que les auteurs de cette composition n'en sçavoient point la regle. Les lignes fuyantes ne tendent pas à beaucoup près aux points où elles doivent se réunir; il y a des objets vus en dessus, & d'autres en dessous; mais il faudroit plusieurs horizons fort distans les uns des autres pour les accorder. Enfin on y voit une idée de la diminution des objets, mais sans aucune connoissance des regles invariables auxquelles elle doit être assujettie; il n'y a presque point d'intelligence, ni d'effets de la lumiere.

Je crois devoir placer avec les peintu-

res quelques camayeux ſur des fonds de marbre blanc; ils ont dix huit pouces ou environ: on les a mis ſous des verres pour les conſerver. Ces morceaux reſſemblent parfaitement à des deſſeins au crayon rouge, & ſont hachés en quelques endroits comme un deſſein: il y en a un qui paroît repréſenter Hercule & le Centaure Neſſus.

On voit ſur un autre trois figures comiques, dont une paroît avec une perruque, ou des cheveux qui deſcendent ſur la poitrine, coëffée comme les Marquis du temps de Moliere: ces deux deſſeins ſur marbre tiennent du goût antique pour les habillemens & le jet des draperies; mais ils ſont incorrects: d'ailleurs les contours en ſont durs, & beaucoup trop marqués.

Un troiſième camayeu paroît beaucoup meilleur; malheureuſement il eſt preſque effacé, mais les figures qu'on y découvre, quoique très-indéciſes, ſont de bonne forme & d'un enſemble correct.

Des morceaux de Sculpture trouvés dans Herculanum.

La ſculpture que l'on a trouvée dans cette ville ſouterreine eſt très ſupérieure à la peinture. Le principal & le plus beau morceau qu'on en ait tiré, eſt une ſtatue équeſtre de marbre blanc, qui repréſente *Nonnius Balbus.* C'eſt un jeune homme armé d'une cuiraſſe qui ne deſcend pas tout à fait juſqu'aux hanches; il a ſous cette cuiraſſe une eſpece de chemiſe ſans manches; elle lui couvre ſeulement les épaules, elle paſſe par deſſous la cuiraſſe, & finit au tiers des cuiſſes. Un manteau qu'il porte ſur l'épaule & ſur le bras gauche, ne lui laiſſe à découvert que la main dont il tient la bride du cheval; cette bride eſt fort courte. Il a les cuiſſes & les jambes nues, à la réſerve des brodequins qui ne montent guères au deſſus du coudepied, ſur lequel ils ſont noués par deux cordons.

Pl. 24. & 25.

Cette figure eſt de la plus grande beauté; la ſimplicité avec laquelle elle eſt deſſinée ne la rend pas ſi frappante ni ſi belle, au premier coup d'œil, qu'elle paroît après un examen attentif. La tête eſt admirable,

& la figure eſt de la plus grande correction; le contour en eſt pur & fin: les ajuſtemens ſont d'une maniere ſimple & grande. Quoique le cheval ſoit auſſi très-beau, & que ſa tête ſoit pleine de vie & de feu, il eſt cependant inférieur à la figure de l'homme, & il eſt plus manieré. Il eſt vrai que cette maniere eſt belle & grande. Les canons des jambes de devant, ainſi que le ſabot & la jointure du pied, m'ont paru d'une proportion un peu longue.

On a découvert une autre ſtatue équeſtre également de marbre; mais je n'ai pu la voir, on travailloit à la reſtaurer.

Herculanum a fourni onze ou douze figures de marbre blanc de grandeur naturelle, ou même plus grandes: ces morceaux, ſans être du premier ordre, ont cependant de la beauté. Leurs draperies ſont travaillées avec beaucoup de goût & de délicateſſe, & d'une maniere qui tient moins du linge mouillé, que pluſieurs autres ſculptures antiques Romaines; mais les têtes ſont preſque toutes aſſez médiocres.

On voit dans le même lieu qui renferme ces tréſors, ſept ou huit figures de bronze, entre leſquelles on en diſtingue

une beaucoup plus grande que le naturel : on croit qu'elle repréſente Jupiter. La tête & le corps ont été applatis par le poids de la lave ; & quoique cet applatiſſement faſſe tort à ces parties, on y découvre encore des beautés. Les jambes ſont mieux conſervées & très belles, de grand caractere, & d'une nature ſemblable à celle du Faune antique qui tient Bacchus enfant. Une de ces figures repréſente un Conſul, & une autre paroît avoir eu des yeux d'un autre métal ; car on apperçoit les trous dans leſquels ils étoient incruſtés, ce qui fait un effet deſagréable, & n'en a jamais pu produire un bon ; mais cet uſage a été pratiqué fréquemment dans l'antiquité.

Les figures de bronze en général ſont recommandables, quoiqu'elles ne ſoient pas de la premiere beauté.

On a auſſi trouvé pluſieurs fragmens d'une ſtatue équeſtre de bronze, qui a été briſée ou fondue : la tête du cheval & les jambes de l'homme qui ſubſiſtent, & qui ſont plus entieres, ſont regretter ce qui n'exiſte plus, & donnent lieu de juger que c'étoit un bon ouvrage.

Il y a de plus quelques têtes de marbre ou de bronze qui ne ſont pas ſans mérite.

On voit dans les appartemens du Roi des deux Siciles quelques petites statues antiques, d'un pied & demi ou environ de proportion; elles sont assez de plaisir, principalement une petite *Venus*, semblable à celle que nous connoissons sous le nom de *Venus de Médici*.

Une autre Venus habillée depuis la ceinture jusqu'aux pieds, qui est fort bien.

Une figure que l'on croit un *Bacchus*; elle est de grande maniere, & d'un contour sçavant.

On a aussi découvert quelques bas-reliefs de marbre blanc; le plus beau représente un vieillard faisant des libations sur un autel. Au milieu est une femme assise & voilée, & derriere elle, une autre femme debout. V. la pl. 23. fig. *d*.

Un autre petit bas-relief, dont les figures ont environ dix pouces de haut: il est moins beau pour l'ouvrage, que le précédent, mais il est curieux pour le sujet. C'est une scène comique; les acteurs ont leurs masques sur le visage; mais je n'ai rien compris au fond, qui apparemment représente la décoration du théâtre.

Un troisième bas-relief, dont les figures ont environ deux pieds de proportion, n'a rien qui mérite considération.

178

Voilà ce dont j'ai conservé le souvenir; il se peut faire que j'aye oublié des choses plus importantes que celles dont je viens de parler: je peux m'être trompé quelquefois, mais je ne crois pas mes erreurs bien considérables. Je n'ai jugé que de ce qui s'est présenté distinctement à ma mémoire; & tout ce que j'ai dit a été écrit en sortant d'admirer ces curiosités, & après les avoir examinées à trois différentes reprises.

J'ai cru pouvoir communiquer au Public ces jugemens, dans l'intention d'augmenter dans tous les amateurs de l'Europe le desir d'avoir une connoissance plus particuliere de ces morceaux, & de posséder la description qu'on en fait par ordre du Roi des deux Siciles; ouvrage qui ne peut manquer d'être digne de leurs empressemens.

Il semble qu'une collection aussi nombreuse de peintures antiques auroit dû nous éclairer, autant qu'il étoit possible, sur le dégré de perfection où l'on prétend que les Anciens ont porté les différentes parties de la Peinture.

Cependant parmi tant de morceaux, peut-être auroit-on de la peine à en trouver

un ſeul qui pût juſtifier les éloges qu'on a prodigués aux grands Maîtres qu'ils ont eus en ce genre, & dont ils ont immortaliſé les noms. Il y a toute apparence qu'ils ne ſont pas de ces mains ſi vantées: en effet, comment ſuppoſer que dans un ſiecle rempli d'excellens Sculpteurs, on eut de la conſidération pour des Peintres ſi foibles dans le deſſein? Herculanum étoit une ville ancienne, mais peu conſidérable; il étoit poſſible qu'il n'y eut pas un ſeul grand Artiſte. Il en étoit des Provinces de l'Empire Romain ainſi que des nôtres; il n'y a quelquefois pas un homme habile dans toute une contrée. D'ailleurs les peintures dont il s'agit étoient ſur les murailles d'un théâtre ou d'autres lieux publics, dont la peinture n'avoit été ſans doute regardée que comme de ſimples embelliſſemens, pour leſquels on n'aura pas voulu faire la dépenſe qu'ils entraînent quand on fait choix des meilleurs Artiſtes.

Quoiqu'il en ſoit, le Théſée & les autres tableaux de grandeur naturelle ſont foibles de couleur & de deſſein; il y a peu de génie dans leur compoſition, & toutes les parties de l'art y ſont dans une médiocrité à peu près égale. Le coloris n'y a

180

presque point de variétés de tons; on n'y voit aucune intelligence du clair obscur; c'est à dire des changemens que souffrent les couleurs par la distance des objets, par la réflexion des corps qui en sont voisins, & par la privation de la lumiere. Ils ne présentent nulle part l'art de composer les lumieres & les ombres, de maniere qu'en s'approchant ou en se grouppant elles deviennent plus grandes, ou produisent des effets plus sensibles. Chaque figure a sa lumiere & son ombre, & je n'ai point remarqué qu'aucune figure portât ombre sur l'autre; ce qui ne seroit encore que les premiers élémens d'une composition destinée pour l'effet: les ombres ne sont point refletées, ou le sont également depuis le haut jusqu'en bas. Les couleurs conservent trop leur pureté, & ne sont point rompues comme elles le devroient être par la privation de la lumiere; elles ne participent point de la réflexion des objets prochains. En un mot on n'y apperçoit rien qui puisse prouver que les Anciens ayent porté l'intelligence de la lumiere au dégré où elle est parvenue dans les derniers siécles.

Quant á la composition des figures, elle

est froide, & paroît plutôt traitée dans le goût de la Sculpture qu'avec cette chaleur d'imagination dont la Peinture est susceptible.

Cependant sur quelques figures qu'on y voit composées un peu en raccourci, on peut supposer que l'art des raccourcis avoit été porté plus loin par les habiles Peintres de ce tems; mais il n'y a rien qui décide s'ils ont connu l'agrément que donne à la peinture la richesse & la variété des étoffes: on acheve seulement de se convaincre que la maniere de draper à petits plis, pratiquée dans les statues, n'étoit pas générale, & qu'il y avoit d'autres manieres plus larges. Je dis *on acheve de se convaincre*, parce qu'on avoit déja cette connoissance par plusieurs sculptures antiques, qui sont drapées plus larges & avec de plus grosses étoffes.

Malgré la médiocrité des grands morceaux, on y remarque cependant une maniere de dessein assez grande, & un *faire*, qui prouvent que ceux qui les ont peints avoient appris les élémens de l'art dans une bonne école, & sous des Maîtres qui opéroient facilement. Si les tons du coloris ont peu de variété, c'est assez le défaut

des éleves. La plus belle maniere de peindre, celle qui eſt propre à l'Hiſtoire, engage à marquer légerement les détails dans les jours & dans les ombres, & à faire enſorte que la variété des tons ſoit à peine ſenſible, pour ne point interrompre la grandeur des maſſes. Les éleves ne voyant point encore tout le ſçavoir caché par cet artifice, ſe contentent d'imiter avec deux ou trois tons cette variété preſqu'imperceptible, que l'habile Artiſte ſçait mettre dans les paſſages de la lumiere à l'ombre. Ils tombent dans le même défaut par rapport à la façon de deſſiner les formes de la nature. Le bons Deſſinateurs les traitent de maniere que quoique le premier aſpect ne préſente que de grandes parties & de grands contours, cependant les yeux intelligens y découvrent juſqu'au moindre détail. Je crois donc que l'on peut reprocher aux Auteurs de ces tableaux une grande ignorance de deſſein ; car ſi l'on y trouve d'aſſez bonnes formes en général, il faut convenir qu'il n'y a ni juſteſſe ni fineſſe dans le détail.

Les choſes faites d'après nature, telles que les vaſes ; les fruits, le gibier, &c. ſont peints avec aſſez de vérité ; mais ces

imi-

imitations de corps immobiles sont beaucoup plus faciles: cependant on ne remarque point dant ces tableaux l'illusion qui trompe dans les nôtres; on y découvre même des défauts de perspective assez considérables.

Les morceaux composés de très-petites figures sont assurément les meilleurs de tous ceux qu'on a trouvés; ils sont non seulement touchés avec beaucoup d'esprit, mais la maniere en est excellente; ils sont absolument dans le goût des bas reliefs antiques, & leur couleur est très bonne. On connoissoit à Rome & ailleurs plusieurs de ces peintures en petit; mais de si petites choses ne paroissent pas suffisantes pour porter un jugement certain sur la peinture des Anciens. En effet, pour se faire admirer en ce genre, il ne s'agit que de dessiner les sujets avec esprit, & de les toucher avec légereté: il n'y a presque point d'espace pour mettre de variété dans les demi teintes, sur tout lorsque ces morceaux sont aussi peu finis que ceux dont il s'agit: peu de tons suffisent pour leur donner un bon coloris.

Si les tableaux d'Architecture avoient été plus supportables, nous en aurions tiré

84

quelque connoissance sur la maniere dont les Anciens pratiquoient la perspective linéale ou l'aërienne; mais ils sont si informes à tous égards, qu'il paroît même que ces Peintres n'avoient aucune connoissance de la belle Architecture. Cependant le Roi des deux Siciles faisant continuer les recherches, on ne desespere point de rencontrer enfin quelques morceaux de peinture dignes d'être mis en parallele avec les belles sculptures qu'on a déja trouvées. Au surplus, de quelque peu de valeur que soient ces tableaux, ils constatent l'existence d'un genre de peinture, qui a pu être porté au dernier dégré d'excellence dans d'autres ouvrages que le temps nous a ravi, mais dont je croirois, s'il étoit permis de hazarder quelques conjectures, qu'on pourroit retrouver l'idee dans plusieurs excellens tableaux du Guide. Quoique la composition de ces morceaux du Guide soit froide & trop symmétrique, & qu'ils soient privés des grands effets de lumiere qui sont si frappans dans les ouvrages d'autres Peintres, & souvent même dans quelques uns des siens; ils sont cependant de la plus grande beauté pour la perfection du dessein, l'exacte vérité & le

précieux du coloris. Les peintures antiques nous permettent de douter que les Anciens ayent poussé le feu du génie & la force de l'imagination, soit pour la composition, soit pour l'effet de lumiere, aussi loin que plusieurs Maîtres Italiens, Flamands ou François; & si l'on peut juger d'un genre par un autre, du progrès de leur peinture par celui de leur architecture, on voit que la sévérité de leur goût leur faisant redouter les écarts, qui sont si fréquens aujourd'hui, (& plus en Italie qu'ailleurs) ils n'ont cherché qu'à s'imiter les uns les autres. Le beau une fois trouvé par une voye, il semble qu'ils n'ayent osé le chercher par une autre. Les Temples antiques sont presque tous composés sur une même idée : il en est ainsi de beaucoup d'autres particularités, soit dans l'Architecture, soit dans la Sculpture. Il se peut donc qu'il y ait eu un goût général & donné, qui ait asservi la plus grande partie des Peintres d'alors, & dont peu d'entr'eux ayent osé s'affranchir. Comme la Sculpture étoit l'art dont on faisoit le plus d'usage, il est également possible que ce goût dominant ait été un goût de bas-relief; il y a même quelque lieu de pen-

186

ſer que ſi la compoſition, dont la fougue de l'imagination, la magie de la couleur & du clair obſcur, font le principal mérite, avoit été trouvée, le charme ſéduiſant qu'elle préſente en auroit empêché la perte, d'autant plus que cette partie très-difficile à conduire à la perfection eſt cependant plus facile à allier avec la médiocrité, & qu'elle offre des reſſources plus aiſées pour en impoſer à ceux qui n'ont pas la véritable connoiſſance de l'art.

En effet, il paroît que quand les arts deſcendroient parmi nous de la perfection où ils ſont maintenant parvenus, à tel point qu'ils dégénéraſſent, il ſe conſerveroit toujours une harmonie d'imitation, qui bien qu'elle pût être fauſſe, ſerviroit à prouver que cette partie ſi touchante de la Peinture auroit été connue, & feroit ſoupçonner à nos derniers neveux qu'elle avoit été portée fort loin par ceux qui l'avoient pratiquée les premiers. Si on n'en découvre donc aucune trace dans les tableaux d'Herculanum, il ſemble qu'il ſoit permis de penſer qu'elle étoit alors entierement ignorée. Ces tableaux peuvent à la vérité paſſer pour modernes, en comparaiſon des peintures ſi vantées de l'antiqui-

té; mais il n'en eſt pas moins vraiſemblable que leurs Auteurs avoient encore ſous les yeux un grand nombre de beaux morceaux, où ils n'auroient pas manqué de puiſer la connoiſſance des parties de l'art dont il s'agit, ſi elles y avoient exiſté dans quelque dégré capable d'en inſpirer le goût.

SECTION TROISIEME.

DESCRIPTION.

Des Antiquités qui ſe trouvent aux environs de Naples.

APrès avoir expoſé les remarques que j'ai faites ſur les antiquités nouvellement découvertes dans la ville d'Herculanum, il m'a ſemblé que la deſcription de celles qui exiſtent encore dans les environs de Naples ne ſeroit pas déplacée à la ſuite de ce petit ouvrage. Pluſieurs Auteurs ont à la vérité déja parlé de ces dernieres, mais je crois les avoir deſſinées avec plus d'exactitude qu'elles ne l'avoient été juſqu'à

188

préſent; & les deſſeins que j'en donnerai offriront ce qu'on y remarque de plus eſſentiel.

De la Grotte de Poſilippe.

Cette Grotte par où l'on a conduit le Pl. 26. chemin de Naples à Pouzzol, eſt d'une ancienneté qui rend l'époque de ſon origine aſſez obſcure; les conteſtations qu'elle a excitées parmi les Auteurs ſont connues. C'eſt un ſouterrein percé au travers d'une montagne de bancs de tuf propre à bâtir; il a environ un mille d'Italie de longueur, ſur dix huit à vingt pieds de largeur. Quant à ſa hauteur, elle varie conſidérablement; à l'ouverture elle a au moins ſoixante pieds de hauteur. Cette vaſte entrée admet une maſſe de la lumiere qui éclaire le ſouterrein à une diſtance aſſez avancée, au delà de laquelle la clarté diminue inſenſiblement, juſqu'à ce qu'on ſoit arrivé ſous deux ſoupiraux percés de biais à la voûte de la Grotte, qui en reçoit une nouvelle lumiere vers le milieu de ſa longueur. Ce paſſage avoit été long-tems négligé; des éboulemens de terre & des quartiers de tuf le fermoient, & il ne ſervoit plus que

de refuge à des troupes de brigands qui infeſtoient le voiſinage, lorſque Philippe II, Roi d'Eſpagne, les en chaſſa & le répara, ainſi qu'il paroît par une inſcription décorée d'Architecture, qui ſe lit à l'entrée de la Grotte. Depuis ce temps il a toujours été très bien entretenu, & les voyageurs n'y ſont incommodés que par une pouſſiere qui l'obſcurcit en toute ſaiſon, & qui les oblige à s'avertir de la voix les uns à l'approche des autres, de crainte de ſe heurter. Sur le penchant de la montagne, près de l'entrée de la Grotte, du côté de Naples, on voit un ancien monument en pyramide, que l'on dit être le tombeau de Virgile; il n'y a point d'inſcription, & il eſt ſi ruiné, que je me crois diſpenſé d'en parler plus au long.

De la Grotte du Chien.

Cette grotte, dont la hauteur eſt de cinq pieds, ſur quatre de largeur & ſept ou huit de profondeur, eſt fermée, de crainte que quelque voyageur fatigué ne vînt par malheur s'y repoſer & ne s'y endormît. On l'a appellée la Grotte du Chien, parce que ſi l'on prend un chien par les

pattes, & qu'on le couche ſur le côté contre terre dans cette Grotte, ſeulement pendant quelques minutes, il eſt agité de convulſions qui le feroient mourir ſi on l'y tenoit plus long-temps: on l'en retire comme mort; mais auſſi-tôt qu'il a pris l'air, & qu'on l'a plongé dans le Lac d' Agnano, qui n'eſt qu'à vingt pas de là, il revient à la vie, ſort de l'eau & s'enfuit: on a fait cette expérience avec le même ſuccès ſur pluſieurs ſortes d'animaux. Une torche allumée s'éteint ſur le champ, & ſans qu'il reſte la moindre trace de fumée, ſi on l'approche du ſol à un pied & demi de diſtance.

De la Solfatara.

La Solfatare eſt un Volcan épuiſé; elle eſt ſituée ſur le haut d'un côteau; ſon aſpect préſente une grande plaine ovale, de près de quinze cens pieds de longueur, ſur mille de largeur, environnée de monticules, où l'on apperçoit quelques crevaſſes, par où s'exhalent des ſumées d'une odeur ſulſureuſe. La terre de ces monticules & ſur tout celle de la plaine, eſt jaunâtre & chargée de ſoufre. Il y avoit en

1750, vers le fond de cette plaine, des bouches d'où il s'élevoit une flamme subtile, & des particules bitumineuſes qui s'attachoient aux morceaux de terre cuite & de tuile qu'on leur oppoſoit. On y a conſtruit des barraques, dans leſquelles on a établi des chaudieres, où l'on purifie du ſoufre, du vitriol, de l'alun, &c. le feu qui ſort des bouches ſert à faire boullir les chaudieres, & à rafiner ces minéraux.

Citerne ſinguliere.

Des eſprits arſénicaux qui s'exhalent continuellement de ce terrein. corrom- Pl. 27. pent l'air & les eaux: cependant il eſt habité par des Capucins, qui n'abandonnet leur Couvent que quand ils y ſont contraints par les chaleurs extrêmes. Un François a conſtruit dans ce Couvent une citerne ſinguliere: les eaux de pluie qu'on y ramaſſe s'y conſervent ſans ſe corrompre. Elle eſt ſoutenue ſur une colonne ou pilier *a*, enſorte que le vaſe *b* qui contient les eaux, ne touche point aux terres; il eſt logé comme dans une tour *c*, qui lui ſert de cage ou d'enveloppe extérieure. Ce reſervoir peut avoir environ

quinze à dix huit pieds de diametre ; il est bâti de brique revêtue de ſtuc: quelques liens de fer placés de diſtance en diſtance en aſſurent la ſolidité.

De la Ville de Pouzzol.

Pluſieurs Auteurs, entr'autres le Sarnelli, ont parlé de cette ville, & en ont donné des inſcriptions. Elle eſt ancienne & recommandable encore aujourd'hui par les reſtes de pluſieurs grands édifices, qui devoient en faire autrefois une des plus belles villes de l'Italie; elle offre de tous côtés des Temples, des Théâtres & des Cirques, qui ſont autant de preuves de ſa magnificence paſſée. On rencontre preſqu'à l'entrée de la nouvelle Pouzzol les ruines d'un amphitéâtre que les habitans appellent auſſi *coliſée*. J'en ai parcouru quelques galeries; j'ai même pénétré juſques dans l'arêne dons on a fait un jardin; mais il m'a paru trop ruiné pour qu'on pût établir quelque choſe de conſtant ſur les ordonnances d'Architecture dont il a été décoré. On juge ſeulement par ce qui reſte de cet édifice, qu'il étoit conſidèrable, & qu'il avoit éte bâti en

pierre da taille: on croit que la Cathédrale de cette ville est élevée sur les fondations d'un ancien Temple de Jupiter, qui périt autrefois par un tremblement de terre *. Il y a encore près de l'amphithéâtre quelques vestiges à demi-enterrés d'un reservoir à peu près semblable à la piscine de Bayes; mais à peine peut-on le reconnoître, tant ce terrein est bouleversé.

Le piédestal qui se voit au milieu de la place de Pouzzol, & que j'ai représenté, planches 28 & 29, a beaucoup souffert des injures du temps. Il est de marbre blanc, orné de quatorze figures presque de ronde bosse, quoiqu'en bas relief; au pied de chaque figure est gravé le nom de la ville que la figure représente: car il soutenoit autrefois une statue que quatorze villes d'Asie avoient élevée en l'honneur de Tibere, pour avoir reparé les ravages qu'un tremblement de terre y avoit cau- Pl. 28. & 29.

* On lit en dehors sur le mur antique qui subsiste encore, cette inscription, qui a conservé le nom de l'ancien Architecte de cet édifice: L. COCCEIUS: L. C. POSTHUMI LUCTUS ARCHITEC.; & sur le frontispice cette autre inscription: CALPHURNIUS. L. F. TEMPLUM: AUGUSTO: CUM ORNAMENTIS.

174

fés. Butifond a fait imprimer à Naples une Dissertation sçavante sur ce monument; il rapporte aussi l'inscription qu'on voit, planche 28, figure *a*. Le piedestal fut trouvé dans les fondations de la maison d'un particulier : le côté de l'inscription est orné de deux figures avec un enfant; six figures occupent le côté opposé, & il y en a trois autres sur chacun des deux petits côtés; elles sont toutes belles, mais la plupart très-mutilées.

Temple de Sérapis à Pouzzol.

Pl. 30. Dans le premier voyage que je fis en 1749, je remarquai à Pouzzol trois colonnes d'environ cinq pieds de diametre, dont le fust étoit à moitié enterré; quelque temps après on découvrit leurs bases, on en voit le profil en *b*; elles sont de marbre, & d'un fort beau profil. Dans le progrès des fouilles que l'on continue au même endroit, par l'ordre du Roi des deux Siciles, on trouva un Temple, que l'on croit avoir été dédié à Sérapis, à en juger par l'idole qui y présidoit, & par quelques autres indices.

En 1750, dans mon second voyage,

je dessinai les profils que l'on voit sur cette planche; on avoit alors tiré de ces ruines des statues & des vases d'un très beau travail: les chambranles des portes du Temple étoient très bien profilés, & il est facile de se convaincre par leur ceintre *a*, que l'invention de cette courbe surbaissée n'appartient pas à nos Architectes modernes: il y en a encore d'autres exemples dans des édifices antiques. Ce temple m'a paru d'une grande magnificence, tout y étoit revêtu de marbre: on en avoit construit jusqu'aux siéges, aux banquettes, & même aux conduits des fosses d'aisance *c*, *d*; *e*.

Du Môle de Pouzzol, connu sous le nom de Pont de Caligula.

On s'embarque ordinairement à Pouzzol pour aller à Bayes; & dans ce trajet, qui n'est que de la largeur du Golfe, on cotoye les arcades d'un môle qu'on appelle vulgairement *le pont de Caligula*. Plusieurs Auteurs soutiennent en effet que ce sont les restes d'un pont qui servoit à traverser le Golfe de Pouzzol à Bayes; mais cette opinion est destituée de vrai-

ſemblance, & il ne paroît pas poſſible d'élever un pont ſur une étendue de mer auſſi conſidérable que celle qui ſépare ces deux villes. Il eſt plus raiſonnable de croire que c'étoit une jettée qui rendoit le port de Pouzzol plus commode & plus sûr pour les bâtimens qui venoient y mouiller, & que la force de la mer briſée contre ces arches, ne pouvoit plus endommager. Les Arcades & les piles de cet ancien monument ſont conſtruites en pierres & en briques d'une belle grandeur. Le bon état dans lequel elles ſont encore aujourd'hui prouve aſſez le caractere de ſolidité que les Anciens ſçavoient donner à leurs édifices.

Du Réſervoir d'Agrippa, apellé vulgairement la Piſcine admirable.

De Bayes, on paſſe au Cap de Miſene. Parmi une infinité de belles ruines, qui prouvent aſſez combien ces endroits étoient
Pl. 32. autrefois embellis, on trouve un grand réſervoir très bien conſervé: ſon plan eſt un quarré long, formé de treize arcades ſur ſa longueur, & de cinq ſur ſa largeur.

Au milieu de cette piscine est un canal *a*, ordinairement plein d'eau: on y remarque deux escaliers égaux *b*, dont l'un sert à descendre dans la Piscine; il ne reste de l'autre qu'une petite portion. Le chemin qui y conduit est au niveau de la premiere marche d'en haut, de sorte que cet édifice se trouve enterré de toute la hauteur de l'escalier. La largeur des arcades est de onze à douze pieds, & leur hauteur à proportion: les arcades prises sur la largeur du reservoir sont le plus hautes; celles qui sont sur la longueur n'atteignent gueres dans leur plus grande hauteur qu'au centre des premieres. La voûte porte sur quarante huit piédroits, composés de quatre pilastres chacun, comme on le voit planche 32, figure *a*. Pl. 32.

Le réservoir est couvert d'un enduit dont la composition est devenue un sujet de contestation parmi la plupart de ceux qui l'ont examiné: les uns prétendent que c'est un mastic lié avec des blancs d'œufs; d'autres que c'est simplement un dépôt que l'eau a fait contre les murs: il m'a semblé que c'étoit véritablement un ciment composé de poudre de marbre & de sable du pays, avec quelque addition

98

qui nous eſt inconnue. Quoiqu'il en ſoit, cet enduit, qui n'a gueres que deux lignes d'épaiſſeur, & où l'on diſtingue différentes couches, eſt d'une dureté ſi parfaite, que le fer & l'acier ont peine à y mordre. La batiſſe de l'ouvrage entier eſt très ſolide; le pavé en eſt encore bien conſervé: les
Pl. 32. pietres en ſont bien jointes, & les voûtes aſſez peu ruinées. Les piliers *b* ſont de brique en liaiſon, ainſi que les murs du pourtour, différens en cela de ceux d'un autre réſervoir qui ſe voit aux environs, & qu'on appelle les cent chambres de Néron. Les piliers de celui-ci ſont auſſi de briques, mais arrangées d'une autre maniere: voyez la figure *c*, même planche. On a placé aux angles de grandes briques en liaiſon, & on a rempli le milieu des piliers avec d'autres briques plus petites, diſpoſées en lozanges; ce que Vitruve appelle *opus reticulatum*. La plupart des ruines qui exiſtent à Rome & dans ſes environs, prouvent que cette maniere de bâtir étoit fort uſitée chez les Romains.

Tombeaux des Champs Elisées.

On a donné le nom de Champs Elisées à une petite plaine située à un bon mille de Bayes. Au sortir de la Piscine dont nous venons de parler, on monte sur la hauteur du Cap de Misene, au pied duquel on découvre la *mer morte* ainsi appellée parce qu'on la traversoit pour porter les cendres des morts dans des tombeaux construits sur le penchant de cette montagne. Ces tombeaux pratiqués dans des voûtes en berceaux, sont pour la plupart percés de petites niches circulaires sur leur plan & en élévation. Celles du milieu sont ordinairement distingués par quelques ornemens plus grands que les autres: il y en a même de décorées d'un fronton avec chambranle & appui, comme on le voit, planche 33. La tristesse de ces endroits n'en avoit pas tout à fait exclu la magnificence: on y remarque encore quelques vestiges de peinture; mais on n'y trouve plus aucune des urnes sépulchrales qui renfermoient les cendres des morts. Pl. 35.

Ces édifices font communs: quand il y en a plusieurs dans un même endroit, ils communiquent souvent les uns aux autres. J'ai cru qu'il suffisoit d'en représenter un ou deux ; ils sont bâtis de briques disposées comme nous l'avons remarqué ci dessus, & comme on le voit au bas de la planche 33 ; la plupart étant à demi enterrés, & leur entrée presqu'entierement fermée, il est assez difficile d'y pénétrer.

Du Tombeau d'Agrippine.

Sur le chemin qui conduit des Champs Elisées à Bayes, on trouve une voûte en plein ceintre & isolée, que nos conducteurs nous assurerent être le tombeau d'A-
Pl. 34. grippine, mere de Néron. Cette voûte, qui est enterrée jusq'à la naissance de son berceau, a environ cinq pieds de largeur sur cinq à six de hauteur ; elle est revêtue intérieurement de stuc, dont on a formé des compartimens de Sculpture de très bon goût & d'un très beau travail. Les bas reliefs qui sont au ceintre paroissent aussi fort beaux, quoique ruinés & noircis par la fumée des flambeaux dont on est obligé de se servir pour descendre dans ces sou-

terreins: ils ſont tous renfermés dans des bordures dont les ornemens ſont d'une belle exécution & dans le meilleur goût de l'antique. Quoique les murs ſur leſquels cette voûte eſt portée ſoient preſque tout-à-fait enterrés, & que ce monument ait beaucoup ſouffert, on y apperçoit encore quelques reſtes de peintures, mais en ſi mauvais état qu'il eſt impoſſible d'en porter aucun jugement: on remarque ſeulement qu'elles s'accordent fort bien avec la décoration de la voûte & la variété des ornemens dont elle eſt enrichie. J'y ai diſtingué un de ces animaux chimériques, compoſés du corps d'un lion, & de la tête & des aîles d'un aigle, qu'on appelle griffons, que les Anciens employoient fréquemment dans leurs ornemens, & qu'on voit dans la friſe du Temple de Fauſtine à Campo-Vaccino, à Rome. Les chambres auxquelles on prétend que cette voûte communique, ne renferment rien de remarquable, & les éboulement en ont condamné preſque toutes les entrées.

Du Temple de Venus ou de Neptune.

Après avoir quitté le tombeau d'Agrippine, nous paſſâmes au bas du Fort de Pl. 39. Bayes, & l'on nous débarqua proche d'un Temple ſur le nom duquel on n'eſt pas d'accord ; c'eſt en effet un point aſſez difficile à éclaircir. Je m'en tiendrai donc à l'opinion communément reçue dans le pays, quoiqu'il n'y en ait peut être aucun où les diſcours populaires ſoient plus trompeurs. Ce Temple, que les uns croyent avoir été dédié à Venus & les autres à Neptune, eſt circulaire dans ſon intérieur, & forme extérieurement un plan octogone, dont quatre côtés ſont flanqués de pilaſtres grouppés, & les quatre autres percés par des ouvertures. Ces pilaſtres, dont la ſaillie eſt des deux tiers de leur largeur, poſent à crud ſur un ſocle fort élevé, quoique preſque tout enfoui dans les terres marécageuſes, au milieu deſquelles ce Temple eſt conſtruit. Quant aux chapiteaux, le tems les a tellement ruinés qu'il n'en e te point de veſtige ; la porte eſt en plein ceintre ; mais la croiſée *a* qui

eſt au deſſus eſt terminée par la courbe ſurbaiſſée dont j'ai parlé ci-deſſus, à l'occaſion du Temple de Sérapis nouvellement découvert à Pouzzol. Comme les voutes de celui ci ſont entierement ruinées, il ne m'a pas été poſſible de juger de leur décoration; mais par les briques qui paroiſſent à nud ſur les murs, on eſt aſſez diſpoſé à croire que cet édifice, ainſi que beaucoup d'autres, étoit revêtu de marbre. Son intérieur n'a rien de remarquable; du reſte, ce lieu eſt d'un accès difficile: on n'y arrive qu'en s'y faiſant tranſporter à travers les marais; & ce qu'il y a à remarquer n'en vaut pas la peine: il n'en eſt pas de même du Temple dont nous allons parler.

Du Temple de Mercure.

Le Temple de Mercure eſt auſſi enterré dans des marécages, de ſorte qu'on eſt obligé de s'y faire porter, quand on a la curioſité d'en connoître l'intérieur. C'eſt une eſpece de rotonde dont la voûte eſt percée au ſommet d'une ſeule ouverture qui éclaire ce Temple, comme le Panthéon, à Rome. Le parement des murs

est entierement revêtu de petits morceaux de marbre, dispersés ça & là, sans aucun ordre ; ce qui me fait croire qu'ils n'avoient été ainsi placés que comme une préparation pour recevoir quelque enduit, dont cependant on ne voit aucune trace. Ce Temple est joint à d'autres piéces voûtées qui ne renferment rien de remarquable: on y entre ordinairement par la porte *a*, qui ne se trouve pas en alignement avec la porte *b*; il en est de même des deux autres *c* & *d*. Je n'ai pu concevoir la cause de cette irrégularité, si ce n'est peut-être qu'elles conduisoient à d'autres édifices contigus. Le corridor *e* est encore décoré de quelques peintures à fresque très bien conservées, mais qui ne sont pas d'une grande beauté. Cet édifice, ainsi que tout ce qui reste de l'antiquité dans ces cantons, est construit en briques de la grandeur de celles dont j'ai parlé ci dessus. Comme la pierre y est très commune, il semble qu'alors on lui préféra la brique.

Des Bains ou Etuves de Tivoli.

Sur la même côte & presque dans le fond du Golfe de Pouzzol, on descend

en pente douce à ces bains. On y arrive par un chemin qu'on a creusé dans le roc, & qu'on peut regarder comme un diminutif de la fameuse Grotte de Pofilippe; il est impraticable aux voitures, il n'y a que les chevaux qui puiffent y paffer. Au bout de ce fouterrein on trouve l'efcalier *a*, où fe reuniffent plufieurs chemins qui conduifent à différens lieux de la montagne. On voit dans cet endroit quelques chambres ou grottes *b*, taillées dans le roc; elles aboutiffent à un corridor *e* également pratiqué dans le roc, par lequel on defcend en pente douce à des bains d'eau chaude, que Néron, à ce que l'on prétend, avoit fait conftruire pour fon ufage. La chaleur de ces eaux eft fi grande, que ceux qui vont la puifer en reviennent tout couverts de fueur, & qu'elle eft encore infoutenable quand ils la rapportent. Nous avons beaucoup d'exemples de ces eaux chaudes; mais il y en a peu qui le foient autant que celles-ci: on s'en fert dans le pays pour la guérifon de plufieurs maladies.

Il y a dans les grottes *b* des bancs *d*, ou efpece de lits faits de ftuc, pour mettre les malades dans la fituation qui convient à leurs

incommodités: on trouve aux environs de ces bains beaucoup de ruines sur lesquelles il seroit facile de se persuader, malgré le mauvais état où elles sont aujourd'hui, qu'ils faisoient autrefois partie de quelque Palais considérable. La petite portion de voûte représentée sur la même planche, figure *f*, est le reste d'un Temple dédié à Diane; je n'y ai trouvé ni peintures, ni bas-reliefs; & ce qui reste de cet édifice est d'ailleurs si peu remarquable, que c'est assez de l'avoir indiqué.

Des Chambres de Venus.

Pl. 38. Les chambres de Venus, ainsi que les Temples dont on vient de parler, sont des antiquités très-ruinées, dont les éboulemens des lieux circonvoisins ont rendu l'entrée difficile. La chambre *a*, quarrée sur son plan, est la premiere: la voûte en est décorée de caissons, dans chacun desquels il y a des bas-reliefs de stuc: ils sont assez bien traités, cependant ils n'approchent pas de la beauté de ceux de la chambre *b*. Cette seconde chambre est sur un plan moitié circulaire, moitié quarré; il y a sous l'arcade *d* une *stalactite*

ou congelation, & dans le milieu de la voûte une ouverture *c*, qui servoit apparemment à l'escalier. Parmi les excellens bas reliefs qui décorent cette chambre, il y a un Gladiateur exactement dans l'attitude de celui de la ville Borghèse, près de Rome. J'ai taché de donner au bas de cette planche, figure *e*, une légere idée de ces bas-reliefs: ils sont tous renfermés dans une bordure très bien travaillée, & assez semblable pour le dessein à celle du tombeau d'Agrippine dont j'ai parlé plus haut. Au reste, les sujets de ces bas-reliefs, non moins obscènes que ceux de quelques lampes tirées des ruines d'Herculanum, sont très convenables à la Divinité qui présidoit dans ces lieux, d'où les conducteurs menent ordinairement les curieux à une voûte très profonde, percée sous la montagne, où étoit autrefois l'ancienne ville de Cumes. Ce souterrein aboutit à des chambres & à des bains qui se communiquent, mais où il n'y a rien qui mérite la moindre attention; ils ne sont célébres que par l'opinion vulgaire, que la fameuse Sybille de Cumes y rendoit ses oracles: on peut consulter *Misson* là-dessus.

208

Des Catacombes de Naples

Pl. 39. Il paroît que ces sortes de tombeaux publics étoient fort en usage chez les Anciens. Outre les Catacombes de Rome & de Naples que j'ai parcourues & examinées avec soin, un de mes amis qui a fait le voyage de Sicile, en a trouvé d'aussi considérables à Syracuse & même à Malthe. La construction est à peu près la même dans toutes; & il sera facile de s'en former une idée avec le secours de la planche 39, où j'ai donné le plan & la coupe d'une partie de celles qu'on appelle à Naples *Catacombes de Saint Janvier*. Elles sont, comme c'est l'ordinaire, pratiquées au hazard dans l'épaisseur d'une montagne, où il s'est trouvé des bancs d'une pierre encore plus tendre que celles de Saint-Leu, & qui a dû être fort facile à percer: on a creusé sans ordre ni symmétrie, dans toutes les faces de ces souterreins, des niches de différentes formes. On y trouve divers réduits dont la décoration particuliere indique qu'ils étoient destinés à autant de familles: il en est de même des tombeaux *d*, où l'on voit encore quelques re-

ftes de peintures. Ces fouterreins, ainfi que les avenues *b*, qui y conduifent, font tous remplis de niches de différentes grandeurs, où l'on dépofoit ou les cendres ou les corps. L'entrée en eft percée affez d'alignement; mais on n'a pas pénétré fort avant, qu'on fe trouve dans des routes tortueufes, dirigées abfolument au hazard; & le tout femble former une efpece de ville fouterreine avec des rues, des culs-de-fac, des réduits & même des places. L'étendue de ces Catacombes eft très confidérable; il y a des galeries qui vont, dit-on, jufqu'à Pouzzol: on a eu la même précaution à Naples qu'à Rome, d'en condamner plufieurs avenues, dans la crainte que quelques perfonnes qu'une curiofité indifcrette tenteroit de les parcourir fans guide, ne s'y égaraffent. Dans les endroits où l'excavation eft trop large, on a laiffé de diftance en diftance des piliers *c*, pour foutenir les voûtes; il y a affez ordinairement deux étages de fouterreins l'un fur l'autre. Je ne m'étendrai pas davantage là-deffus, perfuadé que les figures aideront affez l'imagination a fe faire une jufte idée de cette forte de fépulture.

210

De l'Amphithéâtre de l'ancienne Ville de Capoue.

Pl. 40. Je terminerai cette defcription abrégée des antiquités de Naples & de fes environs, par l'Amphithéâtre de l'ancienne Capoue. Cette ville n'eft éloignée que d'environ deux milles de la nouvelle; elle eft à dix lieues de Naples; elle fe trouve fur le chemin de Rome, & paroît avoir été autrefois très confidérable, à en juger par le grand nombre de ruines qu'on y voit encore, & par le témoignage des anciens Auteurs qui ont vanté fes délices. L'Amphithéâtre eft la feule chofe qui s'y faffe remarquer. Il eft très degradé; le plan m'en a paru, pour la forme de fa courbe, femblable au colifée de Rome: il étoit compofé au plus de trois Ordres d'Architecture, dont le premier tient affez du Dorique, à en juger par le profil de fon entablement; cependant la frife n'eft ornée d'aucun triglyphe, & fa corniche eft
Pl. 40. fans modillons. Cette corniche peut avoir environ un quart de plus que la frife: fon larmier eft fort petit & couronné d'une cymaife *e* fort lourde: la même cymaife *a*

eſt employée avec auſſi peu de ſuccès dans le chapiteau & dans l'impoſte de cet Ordre. L'édifice eſt diviſé en cinq galeries *d*, dont trois ſervent à communiquer à tous les eſcaliers qui aboutiſſent aux gradins. Le milieu *a*, autrefois l'arêne, eſt aujourd'hui un champ labouré; chaque pilier extérieur *b* étoit décoré d'une colonne à demi engagée, comme on le voit plus en grand, figure *c*; les baſes de ces colonnes ſont à préſent enterrées. Les murs & le pourtour extérieur étoient bâtis de très bonnes pierres; & ce qui étoit en briques avoit d'autant plus de ſolidité qu'elles étoient très grandes & fort épaiſſes. J'ai compté dans la circonférence de cet Amphithéâtre ſoixante & quatre arcades, dont ſoixante ont chacune trois pieds d'ouverture, ainſi que les galeries *d*, qui ſont voûtées en berceau. Les quatre autres arcades ſont plus larges, & ſervoient de principale entrée au premier Ordre: les clefs de ces arcades étoient ornées de têtes coloſſales, dont l'une repréſentoit Diane, & les autres différentes Divinités: il en reſte encore quelques unes que l'on a tranſportées dans la nouvelle Capoue, avec des autels & des pierres chargées d'inſcriptions. En examinant avec attention

212

les profils de cet Amphithéâtre, on remarque sur-tout la petitesse du larmier de l'entablement, défaut que j'ai observé dans d'autres monumens antiques, comme au Panthéon & au Temple de Mars (aujourd'hui la Douanne) à Rome. La grandeur que plusieurs Architectes modernes ont donnée au larmier, paroît d'autant plus convenable, qu'étant le couronnement des autres moulures, il doit l'emporter sur elles; mais en conservant toutefois un caractere de simplicité, qui peut être détruit par les ornemens dont on le charge dans les édifices de conséquence.

Ceux qui voudront s'instruire plus au long sur l'Amphitéâtre de Capoue, n'auront qu'à consulter l'ouvrage que le Chanoine *Mazocchi* a publié, sous le titre de *Commentarius in mutilum Campani Amphitheatri titulum*, *&c. Neapoli* 1727. *in* 4.

Voilà ce qui me restoit à dire sur les antiquités des environs de Naples. Quoique ces monumens fussent déja connus, j'ai cru pouvoir en traiter encore, en ajoûtant à mon discours des figures qui donnassent des objets une idée plus distincte qu'on ne l'avoit.

F I N.

213

DELL' EDIFICIO
DI POZZUOLO
VOLGARMENTE DETTO
IL TEMPIO DI SERAPIDE

OPERA

DI UN MEMBRO DELL' ACCADEMIA REALE DELLE ISCRIZIONI, E BELLE LETTERE DI PARIGI, E DELL'ACCADEMIA ETRUSCA DI CORTONA



IN ROMA MDCCLXXIII.

PRESSO GREGORIO SETTARI ALL'INSEGNA D'OMERO.

Con Licenza de' Superiori,

A SVA ALTEZZA
IL SIGNOR
DUCA DI BRAGANZA

L' AUTORE.



L', Idea d'un' intelligente amatore delle lettere, e delle bell' arti è in me, o Signore, inſeparabile da quella ſempre al mio ſpirito preſente di V. A., e quando penſo a un grande, il quale e per generoſità di natali,

e per nobiltà di ſentimenti, e di tratti valevole ſia ad onorarle, e proteggerle non meno di quello, che le accarezzi, il di lei nome ratto parimente a me ſi appreſenta. Sicchè nel riſolvermi a dare alla luce queſto mio tenue lavoro, il mio primo penſiero è ſtato di farne omaggio all'A.V., conſiderandola non meno qual giudice capace di apprezzarne il valore, che qual filoſofo avvezzo a compatire le altrui debolezze, in rifleſſo d'una volontà ſempre inclinata a lodevoli sforzi. E riflettendo poi alla lealtà, di cui Ella in amicizia, non men che nelle altre virtù ſi pregia, ho giuſto motivo di luſingarmi, che ſiccome nè la cultura delle più amabili ſocietà, di cui Ella fa la delizia, nè la fre-

quen-

quenza della corte Augusta, ove da' Monarchi i più apprezzatori del merito riscuote tributi d' amore, e di stima, nè l'ardore per i militari studj, onde fece vedere in viva guerra saggi tanto distinti, punto la distolgano dall'innata propensione alle nobili cognizioni, così non disdegnerà di dare favorevole occhiata a un tributo offertole non che dal rispetto, ma dalla gratitudine altresì in riscontro dell'amistà, onde vengo da tanti anni da V. A. onorato.

AV-

AVVERTIMENTO.



Erita la mia fantasia nel viaggio, che feci a Napoli nel 1754., dalla magnifica, e singolare struttura dell' Edificio, che fa il soggetto di questa Dissertazione, ne feci levare il piano con progetto di mettere al mio ritorno in iscritto l' idea, che in me fece nascere la sua singolarità.

Perduta avea già quasi di vista la Dissertazione, che ne feci sono più anni in Francese, per pagare il tributo come socio della Accademia Reale dell' Iscrizioni, e Belle Lettere di Parigi. Letta in una delle sue adunanze *con approvazione, ed applauso*, secondo l' espressione di quel Segretario perpetuo nella risposta, che mi fece, soggiunse, che servirebbe per le pubbliche memorie, che si stampano, dell' Accademia; onde non mi sarebbe più venuto in pensiero di cavarla dal mio scrittorio, se trascorrendo con ansietà l' interessante raccolta delle antichità di Pozzuolo data ultimamente alla luce dall' eruditissimo P. Paoli della Congregazione della Madre di Dio, non fosse stata delusa la speranza, che io aveva di veder-

dervi trattato dal dotto Autore il ſoggetto, in cui io m' era occupato altre volte. Ma contentatoſi egli di dare il piano, che ſi rileva dall' eſiſtenti ruine di tal'Edificio, con una ſemplice annotazione ne rimanda la ſpiegazione ad una più *dotta penna*, quando la ſua più che ogn' altra era capace di trattare un sì intereſſante ſoggetto.

Comecchè la mia tale di vero non ſia, quale l' erudito Raccoglitore deſidera, incoraggito nulla di meno dal ſuo invito, mi ſono riſoluto a trarre dall' oſcurità queſto mio antico ſcritto, qualunque egli ſi ſia, ed a tradurlo nella lingua volgare d' Italia, ſul rifleſſo, che non ſoddisfacendo per avventura, ſolleticherà almeno qualche più erudito ingegno a render con più ſicurezza ragione dell' inſolita forma, e diſtribuzione del Puteolano Edificio, che quì ſi preſenta.

Non vorrei però ſi credeſſe, che accinto mi ſia a dar al pubblico queſt' Operetta, ſenza aver prima diligentemente inveſtigato, ſe altro Scrittore mi aveſſe prevenuto; ma non mi è venuto fatto di conoſcere componimento, che tratti eſpreſſamente un tal ſoggetto, o dia almeno un' eſatta deſcrizione di sì riſpettabile monumento. Ne parlano bensì

sì tutti quelli, che hanno ſtampato viaggi d' Italia, ma ne parlano di paſſaggio non fermandoviſi più, che agli altri oggetti d'antichità, che ſi ſono loro parati d' avanti, e ciò appunto ſi vede nelle oſſervazioni ſopra l' antichità d' Ercolano (*a*) de' Sigg. Cochin, e Bellicard, nella Lettera in lingua Tedeſca (*b*) del dottiſsimo Abate Winckelmann al Conte di Brulh, tradotta poi in Franceſe nella memoria, che ſi trova nelle tranſazioni filoſofiche (*c*), nel viaggio d' Italia del Sig. De la Lande, ed in quello del P. Martino Gerbert (*d*) Abate di S. Biagio in Selva nera. Erami luſingato di trovare più ample notizie nel trattato delle Colonie Fenicie del Seudonimo Michele Vargas Macciuca, o ſia dell' Abate Jacopo Martorelli, ed anche nella ſua Teca Calamaria, dove con sì profonda erudizione riſchiara le patrie antichità: ma egli, anzi che fare ſpeciale trattato di queſt' Edificio, non ha fatto quaſi più, che indicarlo tra i celebri monumenti; ſicchè mi pare poter eſſere ancora tenuto per nuovo, e non ſovverchio ciò, che io ne ſcrivo.

DIS-

(*a*) Parigi 1756.
(*b*) Stampata in Dreſda l' an. 1764.
(*c*) Dell' an. 1757. *n.* 21. *p.* 166.
(*d*) Iter Ital. an. 1765. *p.* 479.



DISSERTAZIONE
SOPRA L' EDIFICIO
CHIAMATO
TEMPIO DI SERAPIDE
IN POZZUOLO.



NEL gran numero di preziosi Monumenti antichi, scoperti sotto il felice Regno di Carlo già Re delle due Sicilie, ed ora gloriosamente Regnante sul trono delle Spagne, fissò singolarmente la mia attenzione il mirabile, ed elegante Edificio, che si vede sulla spiaggia di Pozzuolo, come quella, la cui forma pare annunziare qualche cosa di più di ciò, che ne fa intendere la denominazione volgare di Tempio di Serapide.

Egli è certo, che le varie parti, manifestate dopo la cava fatta nel 1750., onde il nostro Edificio era composto, autorizzano maggiormente a in-

dagarne la natura, poichè non abbiamo cognizione d' altra fabbrica di cotal specie, non trovandosene traccia veruna nelle discrizioni, e disegni, che gli Antiquarj, ed Architetti sì antichi, che moderni ci hanno lasciato de' Tempj antichi, come è facile avverarlo trascorrendo il Sigonio, il Monfaucon, il Servio, lo Scamozzio, il Palladio, ed il Montano.

CAPITOLO I.

Descrizione dell' Edificio, e discussioni intorno alle sue parti.

UN quadrato lungo n' è la forma nella sua total estensione. La lunghezza presa dalla porta sino al fondo della parte, dagli antichi chiamata *Aedes aa*, e che si potrebbe dir la Cappella, è di palmi 250., la larghezza totale, misurata dall' una all' altra parte de' muri laterali, è di palmi 200. Di forma quadra di 140. palmi per ogni verso è il cortile, che sta in mezzo all' Edificio, per cui si sale al Cappellone, ed era questo ornato dall' altre tre parti d' un Portico a colonne, dando l' accesso a varie stanze. Lo spazio occupato dalla Cappella, preso dai gradini sino al fondo della medesimà, è quasi di palmi 60. su 45. di largo. Si entrava nel cortile per una gran porta *a* in mezzo alla facciata, ai di cui lati erano due altre porte *b* più piccole, passando per un vestibolo formato da sei colonne *c*; le cornici delle porte erano d' un

d' un ottimo profilo formando una curva inclinata ai due angoli della parte superiore, del che si vedono parecchi esempli in altri antichi edificj. A sinistra all' angolo esterno dell' Edificio si son trovate vestigia d' una Scala, per cui è apparente, che si salisse al piano superiore.

Si passa dal vestibolo nel colonnato *d*, che circonda il cortile *e*, tutto lastricato di gran pezzi di marmo: alle quattro bande di questo, più verso il portico, che verso il basamento rotondo del mezzo, di cui or ora si parlerà, si vede un canale W, intagliato nel medesimo lastricato a fondo concavo per lo scolo delle acque; in mezzo al medesimo cortile si vede l' indicato basamento *f* rotondo, alto di quattro piedi, e mezzo dalla superficie del piano del cortile, con gradini *g* ai quattro opposti poli, pe' quali si sale sopra quella elevazione, la cui superficie è di marmo, formante un piano inclinato al centro. In mezzo evvi una pietra forata a vari buchi bislunghi a guisa di croce, pe' quali l' acqua di pioggia scorre dal bordo, ch' è rilevato, e cade nel sotterraneo sopra una delle gran lastre di marmo, simili a quelle, che formano il pavimento del cortile. Sedici basi di colonne *h*, che si veggono quattro a quattro, a seconda de' quattro opposti gradini attorno attorno sul basamento, non lasciano dubitare, che esso non fosse ornato d' un colonnato sostenente una volta, che coprisse l' ampiezza tutta del circolo; eccetto forse nel mezzo, dove avea ad esservi un' occhio, quale suole vedersi al centro delle Cuppole degli antichi Tempj ro-

tondi. Vari frammenti di colonne di diametro più piccolo degli altri devono essere parti di questo colonnato, e si trovano parimente pezzi di cornicione proporzionati al diametro delle colonne, di cui restano le basi, le quali quadrar non potrebbero colle parti più grandiose dell' Edificio. Tra base, e base delle colonne v' erano 12. vasi cilindrici scolpiti al di fuori d' incavi serpentini a guisa delle colonne striate, che alcuni suppongono non esser altro, che piedestalli di altrettante Divinità formanti una specie di Panteo, ma che essendo cavi sino alla superficie del piano, su cui appoggiano, danno giusto fondamento di chiamarli vasi, e di crederli aver servito all' acqua lustrale, di cui si faceva uso ne' sacrificj, e nelle espiazioni. Due, o tre soli di questi vasi rimangono nel sito loro, ed uno sta spostato nel piano del cortile, ciò che ha fatto supporre a taluno, che esso fosse una bocca di sotterranea cisterna per attingervi l' acqua, come una in quasi somigliante positura se ne vede sul piano della cisterna di S. Pietro in Montorio in Roma, di cui parleremo fra poco. Questi senza dubbio saranno i vasi di marmo, che il Sig. Cochin dice nelle sue osservazioni sopra Ercolano essere stati levati dall' Edificio, di cui si tratta, e trasportati al Museo di Portici insieme con Statue ivi trovate.

Divise sono le opinioni intorno alla natura di questo basamento. Lo considerano alcuni semplicemente qual esterno labro d' una sotterranea cisterna, per cui l' acqua del cielo, raccolta dalla superficie di quel labro rotondo, che stà in pendìo verso

so

sò il centro, fosse portata per via de' succennati fori nel sotterraneo; e si trovano Edificj quasi somiglianti in cortili di vari Chiostri, e fra altri in quello dell' Abbadia de' Canonici Regolari Lateranesi di Fiesole, opera di Michel' Angelo, e poco presso in quello di S. Pietro in Montorio in Roma. Evvi però ciò di divario, che attorno i labri di queste cisterne non si veggono basi indicanti colonne, ornanti quel circolo, come presenta il nostro basamento.

Altri poi pretendono essere ivi il sito, dove si sagrificavano le vittime, e che i fori del centro fossero il ricettacolo del sangue, che cadeva nel sotterraneo: alla quale opinione pare confarsi più la supposizione d' un colonnato, come dianzi si è detto. Somigliante Tempietto rotondo ornato appunto di 16. colonne, sopra un basamento, al quale si sale per gradini ai quattro poli del medesimo, fece il Bramante nel cortile quadrato di S. Pietro in Montorio, nè altro divario sarebbevi tra questo Tempietto, e quello, che si presume fosse nel cortile di Pozzuolo, se non che il primo è chiuso da un muro dietro alle 16. colonne, e che il nostro era un semplice colonnato da ogni parte aperto. Cresce la probabilità di questa opinione al vedere i precitati vasi lustrali tra le colonne del basamento. Due grossi anelli *l* di bronzo affissi a due delle gran lastre del pavimento del cortile, uno dalla parte dell' ingresso, l' altro dalla parte opposta verso la Cappella, ed un terzo, che si vede ancora da' buchi tuttavia esistenti in una la-

 stra

ſtra ſopra il piano del baſamento, generano parimente diſparere tra gli Antiquari. Soſtengono gli uni non eſſer ſtati cotali anelli deſtinati ad altro uſo, che a levare la laſtra, ogn' or che ſi aveſſe a ſcendere nel ſotterraneo, dove l'acqua ſerbavaſi: opinione, come ſi vede, derivante dall' idea già mentovata della Ciſterna. Altri poi ſono perſuaſi aver queſti anelli ſervito ad attaccare gli animali, che s' offerivano in ſacrificio. E queſto è il parere del Padre Ab. Martino Gerbert. I fautori di queſt' opinione, che a me pare la più analoga al noſtro ſiſtema, fanno in fatti oſſervare, che non eſſendo gli anelli affiſſi nel mezzo della pietra, ma ſibbene lateralmente, non potevano eſſere deſtinati a levare la laſtra, ed in oltre che le pietre, cui ſtanno attaccati gli anelli, non ſono meno da ogni lato ſtrettamente incaſſate di quel, che lo ſiano tutte le altre pietre del pavimento.

Si è già indicato, che ornato era il cortile d' un colonnato di marmo, formante un portico da tre lati, compreſo quello dell' atrio, ſopra i quali è patente, che vi era un' altro piano colla ſua galleria, mentre ſi ſcorgono ancora veſtigj di ſcale in varie parti dell' Edificio. Avanzi di queſto ſaranno i frammenti di colonne infrante a terra del diametro di tre piedi. Il pavimento del portico, che dava l' acceſſo alle camere, è di marmo bianco.

In faccia al veſtibolo della porta maggiore nel fondo del cortile v' è *l' Aedes*, o ſia la Cappella della Divinità, la cui facciata era formata da quat-

tro

tro colonne più grandi, dell' istesso diametro di quelle, ch' erano ai quattro angoli del porticato del cortile. Alcuni le hanno credute di granito, ma sono di cipollino ordinario, e d' ordine corintio, delle quali tre stanno ancora in piedi, ma senza capitelli, e la loro altezza è di 48. piedi, o palmi Napoletani, e la circonferenza di 18., distanti 12. palmi l' una dall' altra.

Le basi delle due colonne di mezzo presentavano iscrizioni consecrate a Settimio Severo, e a M. Aurelio Severo, delle quali parleremo in appresso. Contentandoci per ora di far osservare, che il Sig. Abate Guenèe, non è nè 'l primo, nè 'l solo, come si potrebbe dedurre dalla maniera, con cui s' esprime il Sig. De la Lande nel suo viaggio d' Italia, che abbia osservato con maraviglia i fori fatti da' Dattili (1) insetti di mare, da'quali è stata crivellata una parte del fusto di codeste colonne; fenomeno, che dà a conoscere, che è stato un tempo, in cui il mare, ora distante in circa 50. passi, salì, e dovette per effetto di qualche inondazione per lunga pezza mante-

(1) *Codesto insetto si chiama* Dactylus, *che in Greco significa il dito, perchè nella sua chiocciola spirale n' ha la forma, la grossezza, e la lunghezza. Questo animaletto si colloca, quando è ancora piccolo, e senza chiocciola, in ogni piccolo buco della pietra, e quella fabbricandosi, si raggira tanto coll' ajuto dell' acqua, che ne rende il condotto più largo, e cresce continuando a crivellare, finchè avendo acquistato tutta la sua grandezza, e non trovando più uscita, vien condannato a perpetua prigione.*

tenerſi ſin' all' altezza, dove ſi veggono codeſti fori. La parte del fuſto più vicino al ſuolo va eſente da cotal danno, perchè eſſendo coperta dall' arena, non potè eſſere infeſtata da' Dattili, come nol fu la parte, che ſuperava la ſuperficie dell' acqua.

Quattro ſono i gradini tra le due colonne di mezzo, per cui ſi ſaliva al Cappellone, e tra le due colonne laterali erano due nicchie, in ciaſcheduna delle quali ſtava un gruppo di piccole Statue traſportate poſcia a Portici, opere d' aſſai buon guſto, e migliore di quello della Statua di Serapide, Idolo per avventura di tempo antico, e per conſeguenza di guſto più rozzo, che le opere di età poſteriore ai ſuccennati due gruppi. Di queſti il primo è d' ottima conſervazione, è un poco mutilato il ſecondo, ed eſſo era, durante la mia dimora in Napoli, ſotto lo ſcalpello de' Riſtoratori; in uno ſi vede un Giovanetto, e una Fanciulla entrambi in piedi, ſtendendoſi l' un l' altro il braccio ſul collo; e un Fauno, che tenta con violenza abbracciare una Ninfa, forma il ſecondo.

La parte anteriore della Cappella di Serapide è tutta aperta, e nel fondo di eſſa avvi a eſſere una nicchia maggiore delle due, delle quali ſi è favellato, nella quale era ſenza dubbio la Statua di Serapide trovata in quelle rovine, che non ſi dubita eſſere quella, che di marmo pario, ed alta quattro palmi ſi vede nella raccolta di Portici: Statua, che ſebbene di maniera Greca, non preſenta però l' elegante carattere del miglior ſecolo della ſcultura, come quella, che doveva per avventura il ſuo

eſ-

eſſere a' tempi precedenti il buon guſto, le cui produzioni per rozze, che foſſero, non perdevano, anche ne' tempi più floridi dell' arte il dritto d'eſſere venerate, eſſendo anzi l' antichità d' un' Idolo ſebben grotteſco un titolo di maggiore venerazione, intorno a che ſi poſſono vedere degli eſempi nel mio trattato (*a*) dell' uſo delle Statue. Si vede ſul capo di queſta Statua il modio, ornamento conſueto, e caratteriſtico di cotal Divinità, colla lancia in mano, che ne' primi tempi ſi ſoleva dare a tutti gli Dei, e col cerbero a' piedi. E per dir tutto ciò, che alla Cappella appartiene; non devo tralaſciare, che mi fu riferito, che il ſuo pavimento, ora coperto da rovine di terra caduta dal contiguo monte, è un muſaico compoſto di più marmi prezioſi, tali, che l' africano, il ſerpentino, il giallo antico &c. formano un' opera ſettile, o ſegmentata. Debbo pure avvertire, che ſebbene il diſegno della Cappella, che quì ſi preſenta, termini ſfericamente, evvi chi pretende, ch' eſſa formaſſe un quadrato bislungo, e terminaſſe in linea retta colla gran nicchia nel mezzo in faccia all' ingreſſo. Il fondamento di queſt' opinione ſi è, che per via di ſcavi fatti ſotto il terreno, che queſta parte dell'Edificio ricuopre, ſi dice ſcorgeſi non tanto un muro prolungato verſo il monte, quanto alcune ſtanze laterali addoſſate all' eſterno del muro, che cinge tutta la profondità della Cap-

(*a*) Stampato a Bruxelles in quarto nel 1768. preſſo J. L. de Boubers.

230

Cappella; ciocchè non si scorse a tempo mio, quando fu fatto il mio disegno. Un' altro divario ancora tra il disegno quì inserito, ed altri posteriormente fatti si è l' essere notate in questi ultimi delle nicchie per statue ne' due muri laterali interni della Cappella con due colonne per ciascuna, quando nel mio altro non si vede, che il nudo muro, il qual sontuoso Edificio tale certamente essere non dovea.

Quello poi, di che non si può dubitare, si è, che a ciaschuno de' lati dell' istessa Cappella si trovano tre stanze *m*, che fanno parte dell' Edificio anteriore alla medesima, le di cui porte danno sotto l' atrio; di queste le due più vicine al muro divisorio della Cappella son più piccole, e le due altre assai più lunghe *mm*, ed erano bagni. E' però da notarsi, che la parte destra dell'Edificio, con gran parte della Cappella, si trova attualmente sotterra, ma ciò, che è fuori di terra, è bastevole indicio delle parti ancora sepolte, e sarebbe a desiderare, che si mettessero alla luce per sgombrare ogni dubbiezza. Le sovraccennate stanze sono tutte ornate d' un pavimento di marmo bianco. Nell' interno della stanza estrema posta all' angolo si veggono attorno attorno de' sedili forati, sù quali si conosce essersi ivi presi bagni caldi, o di vapore tramandato da sotto i seggi: ed i piccoli canaletti sotto i medesimi seggi danno a divedere, che l' acqua vi scorreva all' intorno.

Rispondevano tali canali, formati da tubi di piombo all' ingresso di detta stanza, donde era l' acqua porta-

ta

ta ad altre parti dell' Edificio. Si crede l' acqua scaturisse o sotto, o non lungi da queste ultime camere, e mantiene la riputazione d' essere molto salutare, colla proprietà d'imbianchire l'argento, che vi si immerge.

Ritornando ora all' altre parti dell' Edificio: tutte le camere *n*, nelle quali, come si è detto, si entrava alternativamente, o per il portico *o*, che ornava il cortile, o per la parte esterna, ed opposta *p*, incrostate erano di marmi chiamati pavonazzetto, e favorezza, ornate con non molta rilevata cornice, e lastricate parimente di marmo. Canaletti, di cui si scorgono le tracce corrispondenti a certe stanze, danno luogo a congettura, che vi fossero stanze di bagni per chi volesse prenderli in particolare.

Fatta ora la descrizione topografica, ed architettonica di questa singolare, e mirabile fabbrica, prima di disaminarne la destinazione convien prevenire trovarsi un' iscrizione (*n. I.*), che fuor di dubbio alla medesima fabbrica si riferisce; rapportandosi quella a un' Edificio in onor di Serapide di Pozzuolo. Questa iscrizione, che si trova riferita dal Filandro nelle sue annotazioni al quarto libro di Vitruvio (1), ed a cui esso dà il nome di Legge Puteolana, fu scoperta secondo questo Autore vicino a Napoli in un terreno appartenente alla Casa di Adriano Guglielmi, donde fu trasportata a Napoli (2), senza

(1) Cap. III.

(2) *Si dice essere stata portata da Spatafero da Pozzuolo a Napoli, donde dopo sua morte passata nelle mani*

232.

za che esso l'abbia potuta vedere, la di cui copia dice essergli stata comunicata da un dotto Giureconsulto amatore delle antichità. Essa si legge pure in Grutero *(a)*, il quale l' ha probabilmente tirata dal Capaccio Istorico Napoletano. Chi amasse riconoscere da se l'originale, potrà agevolmente consultarlo, giacchè tuttora esiste nel Museo Farnesiano di Roma, inciso in un marmo a tre colonne di carattere assai minuto, ma ben distinto, di lunghezza di circa 7. palmi, sopra due, e mezzo d'altezza.

Le parole IN AREA. QVAE. EST. ANTE. AEDEM. SERAPI. TRANS. VIAM, che vi si leggono, fanno prova essere l'iscrizione appartenente ad un' Edificio a Serapide consecrato; e le seguenti AD. MARE. VORSVM fissano l' Edificio vicino al mare. Ora quello, di cui trattiamo, ha precisamente queste due qualità, essendo al di là della pubblica strada sul lido del mare, cui presenta la sua facciata, e la Statua di Serapide, mentovata dianzi, per quanto mi fu assicurato, trovata fu appunto vicino al sito della Cappella del medesimo Edificio. Ma sebbene contenga quest' iscrizione sanzioni, e providenze concernenti il nostro Edificio, si vedrà però, che incirca due secoli dopo ricevette ornamenti maggiori

ni del Marchese delle Grottaglie, fu da lui collocata nella sua Villa di Arpino (Cap. Istor. di Napol. lib. II. Cap. 24.) *nè si sa, come sia poi passata nel Palazzo Farnese a Roma.*

(a) Grut. pag. 207.

giori da' prefcitti da quefta legge, e che i marmi più ricercati, e peregrini prefero il luogo della calce, dell'argilla, e del legno in quella mentovati, del che tratteremo nel Cap. III.

CAPITOLO II.

Natura, e deftinazione dell' Edificio, dedotta dalla virtù, credenza, e culto di Serapide.

FIffato quefto punto, veggiamo ora, quali fieno le opinioni degli Scrittori rifpetto alla natura, ed alla deftinazione di quefto monumento. Dirò in primo luogo effere opinione del Sig. Configliere Bianconi non men erudito negli ftudi d' antichità, che in quelli dell' amena letteratura, che foffe un Tempio dedicato a Nettuno, forfe perchè fi trova tanto vicino al mare, non che per ragione de' Delfini, tridenti, e piante marine fra gli ornati, che fi veggono incifi nelle colonne; ma non avendo finora egli nulla pubblicato intorno a una tale opinione, non occorre cimentarfi a combatterla: mi bafta per ora dire, che la fola vicinanza del mare potè per avventura far nafcer l' idea di tali ornamenti. Ma fondato è il fofpetto tanto di chi vorrebbe crederlo Tempio delle Ninfe, eretto fotto Domiziano, celebre per gli oracoli, e mentovato da Filoffeno nella vita d' Apollonio Tianeo, quanto di chi l' attribuifce a Bacco. Vogliono alcuni non poterfi

ſi per avventura eſſo conſiderare, ſe non come Terme, o fabbrica ad uſo di bagni conſecrata; ma le Terme propriamente dette abbracciavano ben altre parti, che quelle, che quivi ſi parano d'avanti, e molto diverſa erane la ſtruttura. Oltre le principali parti degli Edificj termali deſcritte da Galeno (a), deſtinate a ſudare, a lavarſi, e alle ſtrofinazioni, unzioni, ed aſciugamento del corpo, Luciano ne mentova parecchie altre, più, o meno ſpazioſe, per gli eſercizj, e giuochi corporali, come appunto ſe ne veggono gli avanzi nelle grandioſe rovine delle Terme di Caracalla, e di Diocleziano.

Intorno ai quali luoghi di eſercizj, e di divertimenti componenti Edificj di tal natura, non eſſendo queſto il noſtro oggetto, baſterà conſultare Seneca, Plinio il Giovane, e Sidonio Apollinare. Ma certo è, che niſſuna traccia di queſte parti ſi ſcorge nell' Edificio, che ora ſi preſenta.

Vorrebbero altri, che le ſtanze. che ne fan parte, ſi conſideraſſero quali Sagreſtie del Tempio di Serapide; ed altri come ſemplici alloggi de' Sacerdoti, Sagreſtani, e Portinari, ſicchè foſſe da eſſere riſguardato, come una ſpecie di Chioſtro, o di Canonica. Ma è coſa nota, che ne' Tempj non alloggiavano altri, che gli Oſtiarj, cui era affidata la cuſtodia del Tempio, e troppe ſono le ſtanze per il poco numero di Oſtiarj, che eſigeva il ſervizio. Nè tampoco conſiderare ſi poſſono queſte moltiplici camere ritiri deſtinati alle luſtrazioni sì de'

(a) Cap. X. Therm.

de' Sacerdoti, come di coloro, che venivano pe' sacrificj; conciosiacche le lustrazioni de' primi tante non si facevano, perchè fosse uopo di tante camere, e quelle de' secondi praticavansi prima di entrare nel Tempio, per il ministero degli Ostiarj, con l'acqua lustrale, che conservavasi in un labro posto all'ingresso del Tempio: Oltre che veruno Scrittore fa menzione di lustrazioni secrete, nè ci narra, che queste in ridotti particolari venissero praticate, siccome da nessuno si dà contezza di Edificio di questa specie, che fosse contiguo al Tempio. Ed in vero se da somiglianti fabbriche venissero comunemente i Templi accompagnati, come mai Vitruvio, il più celebre, e il più esatto tra gli Architetti dell'antichità non n'avrebbe fatta menzione? come mai ragguagliando egli le parti tutte de' Templi, avrebbe taciuto quelle, che alle pretese lustrazioni servivano?

Ma che era dunque questo nostro Edificio? o di qual uso erano le varie parti, delle quali si veggono troppo manifesti gli avanzi? Ne azzarderò il mio pensiere, e questo mi vien suggerito dalla credenza, che si aveva in Serapide, e dal culto, con cui egli veniva non solamente quivi, ma in altri Tempj sì d'Egitto, che d'Oriente onorato.

Egli è cosa notoria, che il Dio Serapide s'invocava per ottener la salute nelle malattie, e che a lui s'aveva ricorso per conoscere i rimedj, e le pratiche proprie a conseguirla. Ora siccome la Statua del Dio trovata nel sito della Cappella di quest'Edificio, e le parole della grand' iscrizione (*n.I.*) non lasciano dubitare, che questo fosse a lui conse-

ſecrato, così l'adjacente fabbrica, e le tante ſtanze con bagni debbono eſſere conſiderate, come comodi deſtinati a chi alla protezione di queſto Dio ricorreva, ſecondo il rito dal di lui culto preſcritto: ſicchè formaſſe un' oſpizio relativo al culto renduto a Serapide.

Per avverare la congettura, che io traggo da queſti dati, convien fermarſi a riflettere ſopra la natura, e la potenza del Dio, di cui ſi diſcorre, e rieſcirà allora più agevole il conoſcere l'uſo delle varie parti del noſtro monumento.

Serapide nella religione Egizia era preſo per più d'una Divinità; ora era Giove, ora il Sole, quando Ammone, quando Oſiride, e quando Plutone, cioè a dire, che rappreſentava quaſi tutti i Dei Maggiori, ſiccome Iſide era preſa per tutte le Dee. Riſguardavaſi dunque Serapide, come la Divinità generale, che preſedeva alla ſalute degli uomini ſotto varie denominazioni, e di ciò ſi trova argomento in più d' una iſcrizione del Grutero (*a*) (*n. II. III.* e *IV.*) e in non pochi monumenti antichi riferiti dal Monfaucon (*b*), dal Gorleo (*c*), dal Maffei (*d*), dal Bigot (*e*), dal Begero (*f*), e dal Choul (*g*), rappreſentati da queſt'

(*a*) Pag. XXII.
(*b*) Ved. la pietra inciſa del Fabretti.
(*c*) Gorleo, che parla d'una ſimile pietra.
(*d*) Immagine antica dal medeſimo ſpiegata.
(*e*) Medaglia da lui riferita. (*f*) In Anello.
(*g*) Tratt. della Relig. Rom., dove ſi trovano due medaglie d'Adriano in gran bronzo.

quest'Autori in pietre incise, o in medaglie. In questi monumenti tutti si scorge, che Serapide era un nome generico della Divinità protettrice degli ammalati, di cui il volgo fece poi un Dio speciale, ed individuale. Quindi è facile lo spiegare, come Timoteo interpetre de' sacri misteri, e Manetone credessero, che Serapide era il medesimo, che Plutone, cui il nome di Serapide non fu dato, se non dopo che arrivò la sua Statua in Egitto. Si avvera ancora nel medesimo tempo ciò, che pretende l'Autore della dissertazione stampata in questi ultimi tempi (*a*) sopra questa Divinità, che il culto di Serapide era in Egitto assai più antico de' Tolomei, che la sua statua venir ne fecero, com'il diremo in appresso.

Per conferma di che s'ha da far attenzione a ciò, che intorno alla parola *Serapi* osserva Edmondo Castello. Egli dice, che il verbo θεραπεύω vuol dire guarire, dar de' rimedj, restituir la salute &c., eziandio allor, che ha rapporto alla salute dell'anima, espressa colla parola θεραπευτής, *Therapeutes*, parola derivata dal verbo Ebraico טרף *Taraph*, o *Tharaph*, verbo, che giusta l'osservazione del Sig. Frumont nella lingua Siriaca, Arabica, e Talmudica significa conservar la salute, guarire, ed altre cose a queste analoghe; stendendosi anzi a tutto ciò, ch'è utile alla salute. Si sa d'altronde, che il T, ed il TH nella lingua Ebraica, e nella Greca hanno un suono affatto con-

(*a*) In Amsterdam 1760.

238

forme a quello del S, trasformandosi frequentemente tal lettera sì nell' una, che nell' altra di queste lingue.

Non si deve per altro tralasciare di avvertire, che un'altra origine dà al nome di Serapide Varrone appresso il Boccaccio nella sua Geneologia degli Dei (*a*), pretendendo essere egli composto da σορὸς voce Greca significante sepolcro, e da *Apis* nome del gran Dio d' Egitto, da' quali due nomi, mutate per corruttela di volgo le vocali di σορὸς, e fattane una sincope, s' è formato il nome di *Serapis*, il cui culto cominciò dal suo sepolcro prima, che ne fosse venuta di fuori la statua, e posta vicino ad Alessandria, dove al dire di Macrobio ne' suoi Saturnali aveva un celebre Santuario.

Non appartiene al nostro soggetto il render ragione de' vari nomi, e delle diverse figure, sotto le quali Serapide veniva rappresentato, nè fa d'uopo entrare nel dettaglio della vita, e de' miracoli di questo preteso Dio: ma non sarà inutile l' osservare, che per Serapide s'intendeva specialmente Esculapio, ciò che si vede in Varrone (*b*), ed in Diodoro Siculo. Cicerone attribuisce la medesima virtù all'uno, e all'altro, e Tacito (*c*), dopo aver detto, d' onde questo Dio fosse venuto in Egitto, non tralascia di notare, ch'

(*a*) Lib. II. Cap. 4.

(*b*) *Ego medicina a Serapi utor.* Marc. Varron. in Enmenid.

(*c*) *Deum ipsum a multis Aesculapium existimatum, quod aegris corporibus mederetur.* Annal. lib. II.

ch'era il medesimo, che Esculapio, da cui gli ammalati ricevevano ristoro nella perduta salute. Simile a quella d'Esculapio è la figura di Serapide riferita dal Montfaucon, colla lancia in mano, col cerbero a' piedi, ed Iside accanto co' geroglifici, che la distinguono. E così sebbene nell' iscrizione riferita *n. V.* si nomini Serapide, e non Esculapio, il Serpente però simbolo ordinario del Dio della salute, posto in mezzo a due Sfingi, non lascia luogo a dubitare, che quella non sia l' immagine di Esculapio: come non altrimenti dir si deve della Statua di Serapide, che vidi nel Palazzo pubblico d'Arles col Serpente avviticchiato attorno al corpo.

Altra prova dell' identità di questi due Numi si è il trovare entrambi non di rado accompagnati con Iside, come si vede nelle iscrizioni quì appresso riferite *n. VI.*, e *VII.*, e da più passi d'antichi Istorici. Una medaglia (*a*) Greca di bronzo venutami da Tunisi, e incisa nel precedente mio trattato dell'uso delle Statue (*b*), colla testa di Adriano, rappresenta al rovescio le figure giugate di Serapide, e d'Iside; e Strabone attesta per appunto la comunanza di Templi della medesima Dea con Serapide, avvertendo, che quantunque un Tempio fosse particolarmente consecrato al

(*a*) *Si trova ora questa medaglia nel ricco Museo, che va formando l'Eminentissimo Signor Cardinale Zelada.*

(*b*) Pag. 79.

Dio della medicina, vi ſi appendevano con tutto ciò non poche tavolette votive alla Dea ſua compagna.

Ancorchè parecchi monumenti facciano credere, che Serapide foſſe un Dio originario d'Egitto, ſi ſcorge però dalla Storia, che non fu in quel paeſe, ſe non per adozione; conciosiacchè ſi ſa da Polibio, che era onorato nella Propontide, dove ricevette ſacrificj da Giaſone nella ſpedizione degli Argonauti, d'onde probabilmente paſſato il culto a Sinope fu poſcia traſportato in Aleſſandria ſotto Tolomeo Sotero in virtù d'una preteſa rivelazione avuta da queſti in ſogno. E ſiccome è dell'indole dello zelo, che muove verſo una nuova divozione, il ſuperare quello, che dovrebbero inſpirare più toſto le divozioni ſteſſe, che hanno per teſtimone, e garante l'antichità, crebbe immantinente la credenza, ed il culto del novello Dio nel paeſe di tal maniera, e di sì nuovi, ed incogniti attributi venne caricato, che Niconeone Re di Cipro, foſſe per motivo di quella diffidenza, che recar ſogliono a' Capi de' governi le innovazioni, maſſimamente in materia di culto, foſſe per ſemplice curioſità, mandò con anſietà ad informarſi, quale foſſe queſta novella Deità.

Una delle particolarità del ſuo culto, di cui ſi vedono frequenti tracce, e dalla quale trarremo non leggier argomento a favore del noſtro ſiſtema ſulla natura del Puteolano Edificio, ſi è la formola concepita nelle parole *ex viſu, & ex monitu*, che ſi leggono in varie inſcrizioni, che a que-

questo culto concernono. Fermiamoci qualche poco a considerare questa formola, come quella, che merita un'attenzione speciale per ischiarimento, e conferma del nostro assunto; imperciocchè essa esprime un punto di credenza molto comune nella religion di Serapide. Consisteva questa credenza nella persuasione, che Serapide rendea la sanità a chi ricorreva a lui mediante una visione, che si aveva dormendo, e per via di apparizioni, per cui il Dio si mostrava agli ammalati, con suggerir loro ciò, che far convenisse per escir liberi dal male, che li cruciava. Questa credenza aveva per fondamento la scienza oneirocritica, sì comune nel gentilesimo, in virtù della quale le immaginazioni, e le scene d'oggetti li più singolari, nate, e rappresentate per certi sogni riferivansi a' Dei, per opera de' loro Ministri sagacissimi a discoprire analogie tra i ricorsi fatti agli Oracoli, e le loro risposte, tra le rappresentazioni notturne, e gli eventi diurni. Di cotali visioni, per parte d'Iside, e di Serapide, parla Plutarco nella vita di Lucullo, e ad esse si riferisce la questione di Cicerone, se Esculapio, o Serapide possono prescrivere rimedi per le guarigioni per mezzo del sonno: *An Aesculapius, an Serapis potest praescribere per somnium curationem valetudinis*. Alludono al medesimo punto di credenza alcuni tratti delle commedie di Plauto (*a*), e delle satire di Per-

(*a*) *Ideo fit, quia hic leno aegrotus incubat*
In Aesculapii fano &c.
Plaut. in Curcul. act. 1. scena 1.

ſio (*a*), e di Petronio (*b*). Luciano parimenti atteſta queſta comune perſuaſione nel ſuo libro de'due Rei

Varie ſono le iſcrizioni, dove ſi legge la ſuccennata formola; una ne riferiſce il Montfaucon, e due quì ne traſcrivo, delle quali la prima è in un marmo conſervato in Belluno (*n. VIII.*), in cui P. Elio Pollione fa la dedicazione dell' ara in virtù d'una viſione; e la ſeconda ſtà in Eſte in Caſa Contarini, dove s'eſprime farſi queſta in vigore dell'avvertimento ricevuto da Iſide: *Ex monitu ejus* (*n. IX.*); oltre tant' altre riferite dal Tommaſini *de Donariis*, ed altre ancora, che s'incontrano in tutte le Collezioni Lapidarie.

Singolariſſime erano tal volta le viſioni, e le preſcrizioni de' medicamenti, che ricevevanſi dal Dio propizio alla ſalute di chi ricorreva. Ecco due guarigioni riferite da Eliano (*c*), ed ottenute per mezzo d' una viſione di Serapide. Nella prima Liſeo avendo mangiato, per l' inſidie della ſua moglie, delle vova di ſerpente, ricorre al Dio, che gl' inſinua dormendo di prendere una Murena animal velenoſo, di porla in un vaſo, e d' introdurvi la mano, ciò che avendo eſeguito, morſo dalla Murena, guarì dal veleno. Nella ſeconda un cer-

(*a*) *Hinc illud ſubiit, auro ſacras quod ovato*
Perducis facies; nam fratres inter aenos,
Somnia pituitae qui purgatiſſima mittunt,
Praecipui ſunto, &c. Perſ. Sat. II. verſ. 55.

(*b*) *Medicinam ſomno petii, juſſaque ſum vos perquirere.*

(*c*) Aelian. lib. II. de Hiſt. animal. c. 34. 35.

certo Baccile Medico Candiotto, sotto il regno di Nerone, mangiata della carne d' Asino, per ordine di Serapide, cui ricorso era nella sua infermità, si riebbe in salute. Si trovano altri simili esempi da vedersi nel medesimo Autore.

Sono non men curiose due guarigioni nella vita di Vespasiano seriamente registrate da Suetonio (*a*). Fu la prima in favore d' un cieco avvisato dormendo, che, se voleva ricuperare la vista, bastava, che si facesse unger gli occhi colla saliva dell' Imperatore; ciocchè avendo da lui sedente sul trono ottenuto, guarì. L' altra fu a prò d' uno stroppio, cui diede Serapide avviso in sogno, che per guarire avesse a farsi dare un calcio dal medesimo Principe nella gamba offesa, favore, il quale poichè fu ottenuto, il zoppo si raddrizzò. Due somiglianti prodigj vengono riferiti da Sparziano (*b*) operati da Adriano in favore di due ciechi: il primo fu fatto per mezzo d' una visione in sogno a prò d' una donna, che per quanto diceva era stata avvertita in sogno d' impedire Adriano di occidersi, perchè averebbe riacquistato la pristina sua salute; ma avendo essa trascurato di eseguire tal' ordine, punita ne fu colla perdita della vista. Dopo di che avuto un nuovo avviso parimente in sogno d' andare a ritrovare A-

(*a*) Sveton Cap. VII.

(*b*) *Sparziano confessa nel medesimo tempo, che Mario Massimo, Istorico più antico di lui, asserisce, che erano miracoli finti, ed un raggiro d' Antonino per incoraggire Adriano a guarire.*

244

driano, con promeſſa, che ſe gli baciaſſe i piedi, averebbe toſto veduto, eſſa obbedì, e la predizione in lei s'avverrò, poichè s' ebbe lavati gli occhi con l'acqua, che dal Tempio ſcorreva. Prodigi tutti, che i Miniſtri dell' antica ſuperſtizione inventavano a gara, dando loro il maggior poſſibile credito a ſeconda dell' intereſſe, che avevano di procurare ai loro Tempj un lucrativo concorſo, e che il credulo volgo più inclinato a preſtar fede a tutto ciò, che detta la ſuperſtizione, che ad operar ciò, che gli vien dimoſtrato eſſer bene, a gara abbracciava, e ſeguiva. Ma non avendo noi quì per iſcopo lo ſvelare le impoſture, e le inſidie della falſa religione, ſi ricorra a ciò, che ne hanno ſcritto tanti celebri vindicatori della verità, e tra gli altri al dotto Van Dale nel ſuo diſcorſo ſopra gli Oracoli. Al noſtro propoſito baſti il dire eſſere ſtata tanto radicata la perſuaſione della verità delle viſioni di queſta ſorta, che ſi durò fatica a ſvellerla per ſin dal ſeno del Criſtianeſimo, e ſappiamo da Ruffino (*a*), che anzi che di ſcrederle ſi traſformava il Serapide d' Egitto in Giuſeppe Patriarca, eccellente interprete de' ſogni, che per queſta ragione i Gentili ſe ne ſervivano per conſultarlo a prò della loro ſalute; ſoggiungendo in conferma di queſt' idea, che il modio di Serapide proveniva dall' avere Giuſeppe recato ſoccorſo all' Egitto affamato con procurargli l' abbondanza del frumento: Idea per ſe ſteſſa troppo chi-

(*a*) Ruffin. Hiſt. Eccleſiaſt. *lib.* II. Cap. 23.

chimerica, e ridicola, per essere superfluo di fermarcisi a confutarla.

Ma se facesse al caso il render ragione di tale superstiziosa credenza, della pratica, dissi, del culto di Serapide, di cui si è favellato, non saria fuor de' limiti dell' analogia lo trarne la derivazione dall' origine stessa, che ebbe in Egitto il medesimo Dio. Secondo l' Istoria Tolomeo lo vide in sogno: un giovane gli apparì, e gli disse di mandarlo a cercare nel Ponto. Non ricevendo il Re spiegazione alcuna del sogno da' Sacerdoti, interpetri ordinari in simili casi, ricorse a Timoteo Ateniese Sommo Pontefice del Tempio di Alessandria, per sapere, qual fosse il Dio a lui rivelatosi in sogno, e con qual culto esser volesse onorato. Informatosi il Pontefice da chi era stato in Ponto, conobbe esservi in Sinope una Statua molto venerata; ma siccome Tolomeo, più dedito a' suoi piaceri, che alle cerimonie di religione, la visione poneva in non cale, così gli apparve la medesima figura con sopraciglio più torvo, che prima, minacciandolo di rovinare lui (a), e il suo regno, se egli non obbediva. Si determinò allora il Re di mandare Legati, e regali a Schidrotemi, che regnava in Sinope, prescrivendo loro di consultare prima l' oracolo d' Apollo in Delo. La risposta del Dio di Delo fu, che continuassero il loro viaggio, e tornassero poi in Egitto, portando con esso loro la Statua di suo Padre. Stando

(a) Spart. Lib. XVIII.

246

do Schidrotemi indeciſo per le oppoſizioni del popolo alla translazione del loro Idolo, apparve il Dio al Re medeſimo, minacciandolo delle maggiori diſgrazie, ſe non obbediva. In fatti trovoſſi egli oppreſſo da ſiniſtri accidenti, e da malattie, finchè, nonoſtante l' oppoſizione del popolo, la Statua non ſe n' andò da ſe ſteſſa al mare, collocandoſi nella nave de' Legati d' Egitto, che ſtava in porto, la quale poi in tre giorni di vela arrivò in Aleſſandria, ove gli fu eretto un Tempio da Tolomeo. Ora, domando io, queſto ſeguito di ſogni, d' apparizioni, e di viſioni miracoloſe, in virtù delle quali il Dio Serapide trapaſsò, e ſtabiliſſi in Egitto, non potrebbero eſſere per avventura la ragione di que' ſogni, e di quelle viſioni, che facevano uno de' principali articoli della credenza, e del culto di queſto Dio tra gli Egizj, e nell' altre regioni, dove in ſeguito ſi ſtabilì?

Nè ſarà fuor di luogo l' oſſervare ancora a queſto propoſito, che la ſuperſtizione de' ſogni, e delle viſioni relativamente alla ricuperazione della ſalute, ſi ſparſe, e durò per fin ne' tempi, che erano già riſchiarati dalla face della Religione Criſtiana, come ne abbiamo degli eſempi in ſecoli non così lontani dai noſtri nell' iſtoria d' Oriente. Tando è malagevole lo ſradicare gli errori conſecrati dai riti ſacri, benchè oppoſti allo ſpirito del Criſtianeſimo.

CA-

CAPITOLO III.

Applicazione de' principj, e riti succennati all' Edificio di Serapide di Pozzuolo.

PArerà per avventura a qualcuno, che si sia non poco traviato, e che lungi ci troviamo dal termine, cui ci eravamo proposto d' arrivare. A che prò, dirassi, sì soverchia erudizione intorno alle virtù, ed al culto di Serapide, che non s' ignora da chi è versato nella mitologia, e nell' istoria, rispetto alla fissazione propostaci della natura, e dell' uso dell' Edificio, che si disamina? Ma eccoci appunto giunti allo scopo per la strada da noi battuta.

Egli è indubitabile, che per dare alle riferite salutari visioni, apparizioni, e rivelazioni di rimedi tutta l' autenticità, e quella solennità, che al culto d' un tanto Dio convenisse, era d' uopo, che gli ammalati nel recinto d' un' Edificio considerato, come parte del Tempio al Dio della salute consecrato, trovasser ricovero, ove essi le pratiche dal rito del culto prescritte avesser il comodo d' osservare. A tal' effetto dovevano gl' infermi ivi trasferirsi, o incaricare qualcuno in loro nome, per conseguire la grazia del sogno. In fatti attesta Strabone (*a*), che v' era in Egitto un Tempio

(*a*) *Habet* (Canopus) *Serapidis Templum religiose cultum, ut etiam nobilissimi viri ei credant, & pro se, vel pro aliis somnia ibi captent. Sunt, qui curationes conscribant, quidam virtutes ibi editorum oraculorum.*

pio di Serapide a Canopo, il quale era in grandissima venerazione a motivo del gran numero di guarigioni, che se ne ottenevano, e che a quello perciò concorreva gran turba di gente, anche della prima qualità, per consultare il Dio per mezzo di sogni, non solamente per se, ma ancora per le persone, della di cui salute si prendeva interesse. Dice il medesimo Istorico, che nel Tempio v' erano de' Ministri destinati a registrare le guarigioni, ed altri per tener conto degli effetti, e virtù degli oracoli ivi renduti, e non si sbaglierebbe nel dire, che ve n' erano anche per far parlare l' Oracolo, e suggerire il rimedio. Non men celebre era il Tempio d' Esculapio in Pergamo, appunto per la ragione della comune credenza, che quel Dio rivelava in sogno rimedj per tutti i mali; credenza, che traevavi un concorso infinito.

Per essere a portata dell' apparizione del Dio, per mezzo della quale, dice il Tommasino (a), si veniva in cognizione de' rimedi, e delle pratiche proprie ad ottener la salute, gl' infermi, o quei, che in nome loro venivano, passavano la notte nel recinto dell' Edificio al Tempio inerente. E si vede in Teonistio (b), e più ancora in Libanio (c) una descrizione dell' apparizione d' Esculapio

(a) *Ut ab Oraculo curarentur, aut per insomnia acciperent monita de curatione.*

Thomas. de Donariis.

(b) Cap. XXII.

(c) Sophist. lib. 1. tom. 2.

pio in somiglianti occasioni. Appariva tal volta il Dio con maestà in mezzo al fragore de' tamburi, e delle squille, se sentiva strepito d'armi, e fischio di dragoni, onde pien di terrore riescivane lo spirito dell'infermo. Analogo a questo è ciò, che narra Sozomeno (a) del Tempio d'Esculapio in Elgide, dove gli spiriti agitavano il corpo degli ammalati, durante la notte, annunziando con questo la possanza, e la virtù della Divinità, che svelava il rimedio per la salute.

Era cura de' Sacerdoti dell' Idolo di manifestare al pubblico i pretesi miracoli per mezzo di tavolette votive, dove erano questi registrati, o dipinti, appese alle mura in varie parti del sacro Edificio, e più d' un' interesse movevagli a fomentare, ed accrescere la fede, la riputazione, ed il numero de' prodigj, e la divozione de' ricorrenti. Di queste tavolette fa menzione Tibullo (b), e riferisce il dotto Peiresk, che sotto il Pontificato di Paolo III. vedevansi ancora ne' bagni di Pozzuolo bassirilievi votivi, rappresentanti personaggi restituiti in salute per l'uso de' bagni adoperati in quel luogo. Era alcune fiate indicato sulle medesime tavolette il mezzo, o il rimedio, per cui s'era riavuta la guarigione, e si pretende, che da quelle, non che da altre mediche osservazioni, fu in par-

(a) Sozom. lib. II. cap. 4.

(b) *Jam posse mederi*
Picta docet templis multa tabella tuis.
Lib. I. Eleg. III.

parte tratta l' opera d' Ippocrate. All' aspetto di tali monumenti cresceva la fiducia de' ricorrenti, s' incoraggivano le speranze, si moltiplicavano i doni, e ne godevano i Sacerdoti. Un' altro interesse per avventura mover potea tal volta l' animo de' Ministri, come si può argomentare da un fatto, che riferisce Giuseppe Ebreo (a). Si legge, che Paolina moglie di Saturnino, matrona di molto buona riputazione in Roma, sedotta venne, dormendo nel Tempio di Serapide, da un'amante, perciocchè credendosi di essere visitata da questo Dio, trovossi nelle braccia del seduttore, mercè l' ajuto prestatogli da qualche Ministro del Tempio, che avea corrotto.

Da' principi finora esposti risulta, che un Tempio al culto di Serapide consecrato essere non dovea della comune struttura degli altri Tempj, ma avere delle adiacenze formanti un' Ospizio capace, non tanto per l' alloggio de' Ministri, che aveano mano nelle apparizioni, ed operazioni susseguenti, quanto per dar ricetto ai forestieri, che ricorrevano per la grazia. Uniti, e non separati dal Tempio faceva di mestieri, che fossero gli alloggiamenti, sì per il comodo degli ammalati, come per la grazia, ehe si cercava dal Dio. Ed in fatti quando Strabone rende conto del Tempio di Serapide in Canopo, parla de' luoghi, dove si riceveano i sogni, e gli oracoli, come di parti del Tempio medesimo. Gl' infermi erano adunque in quell' istesso luogo, dove si operava la guarigione, e la

(a) Antiq. Jud. lib. XVIII. cap. 4.

e la guarigione era riputata operarsi nel Tempio, perchè l'alloggio erane considerato, come parte, nella stessa guisa poco presso, che fin da' primi tempi della libertà del culto Cristiano erano attaccati alle Chiese ospizj caritatevoli per ricoverarvi i pellegrini, che come in oggi, vi accorrevano o per pietà, o per indigenza, o per altro. Ciò così essendo, capire quindi agevolmente si può la ragione della struttura, e delle parti dell'Edificio di Pozzuolo. Era d'uopo, che vi fossero più stanze libere, e non comunicanti l'una coll'altra, alle quali perciò altro accesso non vi dovea essere, che per corridori, o galleria esterna, come sono appunto gl'ingressi del nostro Edificio, ogn'una delle quali avea la porta *o*, alternativamente o sotto il portico del cortile, o alla parte opposta *p*; acciochè fossero esenti da suggezione. S'intende ancora, per qual uso fossero i condotti d'acqua, che giravano intorno; conciosiacchè v'era bisogno d'acqua, non tanto per le comuni necessità, quanto d'un' acqua minerale, e salubre sì per bere, come per pigliar bagni, l'uso de' quali, come si scorge dall'iscrizioni, era talvolta prescritto dalla visione medesima, o consigliato da' Medici. E l'acqua, che ancor scorre per questo luogo, aveva precisamente le anzidette salubri qualità.

I bagni per altro, de' quali favello, non erano, come quelli delle pubbliche Terme, le cui moltiplici parti si son toccate di sopra, ma semplici bagni relativi al rito sacro del Tempio, e ba-

bagni salubri, de' quali per altro Vitruvio (*a*) non ha tralasciato di dare la descrizione. Consistevano essi nella distribuzione d' un' acqua, che veniva portata da tubi in tre diversi vasi, l'uno sopra l'altro, due de' quali ricevevano l'acqua passata per la stufa per formare bagni o tepidi, o caldi secondo il bisogno, non contenendo il terzo, se non acqua fredda nel vaso chiamato perciò frigidario, a differenza de' due altri, che di tepidario, e di calidario portavano il nome, e a questi usi erano apparentemente le due stanze tra il Bagno, e la Cappella.

E' verisimile, che l'acqua, che veniva dalla parte di dietro del Cappellone, si diffondesse per così dire, dal fiume sacro ai due bagni laterali della medesima, d'onde poi per tubi passando in que' canaletti fatti a scalpello nel marmo, di cui si veggono ancor le tracce, fosse portata attorno attorno alle stanze, secondo che era uopo. A tenore di questo sistema, non v' ha dubbio, che codeste stanze, distribuite a guisa di quelle de' chiostri, al pian terreno, e al superiore, destinate non fossero ad alloggiare gli ammalati, che vi doveano pernottare per ricevere il sogno, tanto più, che non s' otteneva egualmente subito, che si arrivava, da ciascuno la grazia del sogno, della rivelazione del rimedio, o della guarigione. Sicchè non essendo nè comodo, nè decente, nè sano, che i vari concorrenti, che incontrarsi potevano in un me-

(*a*) Lib. V.

medeſimo tempo, dormiſſero a Cielo ſcoperto, o paſſaſſero la notte inſieme nel Santuario, erano indiſpenſabili ſtanze a parte, e non ſoggette, tanto più che i ſogni, ed i ſuggerimenti del Dio benefico dovendo eſſere analoghi, e adattati alla diverſità de' mali, e de' rimedi, era neceſſario, che aveſſe ciaſcuno un' alloggio a parte, affinchè la viſione, e l' oracolo non rieſciſſero equivoci, vaghi, ed indeciſi: ragioni tutte, onde riſultar doveane un corpo di caſa più eſteſo, e più vario di quello, che foſſero i Tempi ordinari, come appunto ſi vede nel preſente Edificio.

Era naturale, che le Città, ed ancora i Sovrani faceſſero ſtato di ſomigliante ſtabilimento, e ne prendeſſero cura particolare, come di quello, che sì al privato intereſſe della città, in cui ſi trovavano, come generalmente a tutto il paeſe era proficuo, tanto più, che ſi ergevano tal volta Templi al Dio della ſanità per la conſervazione, o riſtabilimento di quella degl' Imperatori, come ſe ne hanno argomenti nelle iſcrizioni riferite in fine (*n. X. XI. XII.*), ma ſopratutto nella prima grand' iſcrizione, che riſguarda ſpecialmente il noſtro Edificio, ed in più altre dalle ſue ruine ricavate. Leggeſi in una di queſte (*n. XIII.*), che fu il Tempio dedicato dalla Colonia Flavia della Città di Pozzuolo o in onore, o per opera di Settimio Severo; ed un'altra (*n. XIV.*) ne attribuiſce la dedica a M. Aurelio Severo per opera della medeſima Colonia; le quali due iſcrizioni ſono quelle, che indicato abbiamo eſſere ſtate alle baſi del-

254

le due colonne laterali alla principal porta del Tempio. Si vedono finalmente de' frammenti d' un' altra iscrizione (*n. XV.*) sopra un marmo bislungo trovato fuor di luogo, da cui s' impara, che l' Edificio fu riparato, ornato, ed abbellito, e fuor di dubbio dedicato; imperciocchè la prima parola della seconda riga non è tanto mancante, che non si possa giudicare, che l' intiera parola, ora smezzata, era *ornamentis*, ed esistendo intiera la parola *dedicationi*.

Si sa, che sotto i primi successori d' Augusto il culto delle Divinità Egizie, sia per effetto dell' intolleranza, di cui si veggono di volta in volta degli esempi prodotti dall' antica massima contro straniero culto, sia per qualche abuso, cui si desse luogo, patì delle contradizioni, e cadde non poco in discredito, di modo che i Tempj di Serapide, e d' Iside massimamente in questa parte d' Italia, dove la religione Egizia era più osservata, dovettero trovarsi, a cagione d' una tale persecuzione, non poco oscurati, e quasi abbandonati.

Partendo da questo punto, forse da qualche altro accidente fisico succeduto su quella spiaggia, è verisimile, che il vecchio Tempio di Pozzuolo soffrisse qualche detrimento, o ruina; ma siccome lo zelo contro le straniere superstizioni, nonostante la vecchia massima, non fu mai più, che passaggiero, e che per dar adito a nuove Divinità, e pratiche di straniera religione, bastò sempre alla Romana politica, che esse non tendessero a disciogliere ogni religione, come dice Plutarco nel riferire le idee di Numa Pompilio, così riacce-

cesasi la divozione in Serapide, e rinvigoritosi il fervore del suo culto, fu ristaurato, e nuovamente dedicato il Puteolano Tempio dalla Colonia anzidetta, e per ordine di Settimio Severo, e di M. Aurelio Severo, i di cui nomi nelle succennate iscrizioni si leggono.

Ma siccome due titoli si trovano dati in queste iscrizioni alla Colonia Puteolana, cioè d' Augusta, e di Flavia, per render ragione di questa particolarità, non credo superfluo di ricordare, che quattro specie di Colonie v' erano sotto l'Impero Romano. La prima si governava affatto colle Leggi Romane, ancor che composta di Cittadini non venuti da Roma; seguivasi nella seconda (*a*) l' antico gius del Lazio; composta veniva la terza da Coloni, i quali sebben originarj del paese, dove vivevano, il Senato però, ovvero gl' Imperatori conceduto loro aveano il medesimo dritto Latino, come per privilegio; e appunto il titolo d' Augusta si soleva prendere dalle Colonie di questa specie, le quali moltiplicate si videro per beneficenza di Claudio. Le Colonie finalmente della quarta specie erano le formate di Soldati veterani, trà le quali non poche debitrici erano dell' esser loro ad Antonio, e ad Augusto, dopo la sconfitta di Bruto, e di Cassio

Ora la Città di Pozzuolo Colonia fu primamente di questa ultima specie; imperciocchè l' anno DLVIII., o DLIX. di Roma, poichè Augu-

(*a*) Liv. lib. IX, D. I.

256

sto ebbe chiuso il Tempio di Giano, fondolla mandandovi Soldati veterani, e allor fu, che il nome prese di Colonia Augusta, cui poi, secondo Tacito, succedette quello di Colonia Neroniana per far la corte all' Imperatore di questo nome. Ma impariamo ancora da questo Istorico (a), che essendosi i Puteolani dichiarati per la parte di Vespasiano contro Vitellio o per affetto per quello, o per timore di questo, mutò allora la denominazione di Neroniana in quella di Flavia, come in guiderdone della propensione dimostrata per il nuovo Cesare.

Dalla grande iscrizione da noi in fine trascritta (*n.I.*), quale esitato non abbiamo da bel principio di considerare, come risguardante il nostro Edificio, si vede, che i Duumviri scelti dal corpo de' Giurati, o Magistrati componenti il Senato della Colonia vennero specialmente incaricati della cura di mantenere, e riparare una fabbrica di tanta importanza, (b) e che a tal' effetto date loro furono dell'

(a) *A quibus municipia (*), coloniae impulsae praecipuo Puteolanorum in Vespasianum studio, contra Capua Vitellio fida, municipalem aemulatricem bellis miscebant.*

(*) *Il diritto di Municipio, e il diritto di Colonia erano spesse fiate posseduti da una medesima città.*

(b) HOC.OPVS.OMNE. FACITO. ARBITRATV. DVOVIR. ET. DVVMVIRATIVM. QVI. IN. CONSILIO. ESSE. SOLENT. PVTEOLIS. DVM. NI. MINVS.VIGINTI.ADSIENT. CVM.EA. RES. CONSVLETVR. QVOD. EORVM. VIGINTI. IVRATI. PROBAVERINT. PROBVM. ESTO. QVOD. IEIS. IMPROBARINT. IMPROBVM. ESTO.

dell' iſtruzioni riſpetto alla ſolidità, ed all' ornamento della medeſima; donde ſi deſume nuova ragione di non riſguardarlo ſoltanto, come un' Edificio di divozione, quale può eſſere un Tempio, ma di più come un' Edificio eretto, e mantenuto con vedute politiche, quali poco preſſo ſono i noſtri ſpedali.

Fermandoci ai termini di queſt' iſcrizione, non par poi malagevole di fiſſare l' epoca della prima riparazione, ed amplificazione di queſto pio luogo; eſſa porta l' anno XC. dalla condotta della Colonia: *a Colonia deducta an. XC.* Ora avendo dato per prima Epoca di queſta Colònia l' anno DLVIII., o DLIX. di Roma, ne ſegue, che la commiſſione data a Duumviri per la riedificazione, o riſtaurazione dell' Edificio, venga ad eſſere l' anno DCXLVIII, o DCXLIX., anno, che ſecondo le tavole cronologiche del Langlet, è preciſamente quello del Conſolato di P. Rutilio, e di Cn. Manlio nominati nell' iſcrizione. Da ciò ſi deduce altresì, che l' Edificio era già eretto prima della rinnovazione della Colonia fatta da Auguſto. In oltre dal ſeguito dell' iſcrizione riſulta, che avanti alla medeſima epoca eravi un Tempio, qualificato di *Aedes*, dedicato a Serapide, poichè d' avanti a queſto, IN . AREA . QVAE . EST . ANTE . AEDEM . SERAPI . TRANS . VIAM., dovevaſi edificare, o riſtaurare la fabbrica acceſſoria, ed inerente a queſto Tempio, la quale era di là della via pubblica, voltata al mare, AD . MARE . VORSVM., come appunto ſi vede il noſtro E-

dificio. Egli è dunque da credere, che quando le Egizie ſuperſtizioni ſi furon fiſſate in queſta parte d' Italia, la divozione per Serapide vi fece edificare un Tempietto, come ſi uſava ne' primi tempi, e che decantandoſene poſcia i miracoli, ſi pensò a provedere al comodo di quelli, che concorrevano per onorare il Dio, e ſupplicarlo del ſuo ajuto nelle loro infermità, giuſta il rito del ſuo culto, e a tenore del biſogno de' ricorrenti. Così avvenne appunto nell' origine del Criſtianeſimo, dove l' Iſtoria Eccleſiaſtica ci fa conoſcere la divozione per una ſacra Immagine, o per qualche Reliquia aver da prima eretta qualche Cappelletta a Dio in onore del Santo, a cui queſte riferivanſi, quale di poi ampliata, venne a formare vaſto accreditatiſſimo Santuario.

Finalmente è manifeſto per le iſcrizioni, che erano alle baſi delle colonne dell' Atrio, che queſto Edificio fu nuovamente riparato, e più riccamente ornato di marmi ne' tempi dell' Impero, e probabilmente per le cure di Settimio Severo, e di M. Aurelio Severo Antonino; dal che conchiudeſi, che la fabbrica, quale in oggi ſi vede, è del ſecondo ſecolo dell' era Criſtiana, e conſeguentemente, che nonoſtante i divieti, e le leggi fatte da' precedenti Imperatori contro le Egizie ſuperſtizioni, la religione, ed il culto di Serapide ſi mantennero tuttavia ſu quel lido ſino agli ultimi reſpiri dell' Idolatria.

Rimanci per compimento di queſt' Opera a ſciogliere una difficoltà, che ſecondo alcuni ren-

de

de problematica la consecrazione di questo Tempio a Serapide. Nasce questa da un' iscrizione, che si trova ripetuta sopra una delle fasce di tre marmi, due quadrati, e uno bislungo a guisa di basi, o di are, che si vedono spostate tra le altre rovine nell'area del nostro Edificio. Le parole di quest' iscrizione sono queste DVSARI SACRVM, dalle quali si potrebbe dedurre, che il Dio Dusare, e non Serapide fosse stato la Divinità venerata in quel luogo. Per dilucidare si fatto dubbio è da osservarsi in primo luogo non essere questi tre monumenti stati scoperti, per quanto mi fu riferito, nel recinto del nostro Edificio, ma si bene sul vicino lido quattro anni dopo la scoperta del medesimo; sicchè non sarebbe fuor di ragione il credere, che non gli appartenessero. In fatti la rozzezza, e semplicità di quelle are paragonate colla gentile, ed elegante struttura di tutte le pertinenze di quel Tempio, fanno con ragione dubitare esserne affatto estranee. In effetto sapiamo da iscrizioni riferite dal Capaccio nella sua Storia (a), e dal Reinesio (b), che v'erano in Pozzuolo, città di traffico, de' Collegi di Negozianti di varie nazioni orientali, come di Tiri, di Perinti, e d'Arabi, a' quali, come nelle odierne nostre Città di commercio, permesso era l'esercizio della lor religione, con avervi Tempj, e Monumenti alle loro Divinità consecrati,

(a) Lib. 11. c. 23. pag. 707.
(b) Syntag. veter. Inscript. Class. X.

2160

alla quale i dovuti ſacrificj, come a patrj Numi, facevano. Ora uno appunto di queſti Numi orientali era Duſare, cui dedicati ſi vedono coll' iſcrizione DVSARI. SACRVM le tre are mentovate.

Ciò ſuppoſto per indubitabile, non appartiene al noſtro ſoggetto il trattare del Nume Duſare, nè conſeguentemente delle are, e iſcrizioni a quello conſecrate, tanto più, che intorno a queſt' argomento baſta conſultare il Boccart, che fa Duſare Dio degli Arabi, cioè il Sole, antica, e prima Divinità di tal paeſe, e quindi lo ſteſſo, che il Bacco orientale; il Canonico Checozzi nel trattato de' boſchi ſacri, che per maggior dovizia del ſuo argomento tenta farlo Dio delle ſelve; il Seudonimo Michele Vargas Macciuca, cioè l' Abate Jacopo Martorelli, il quale nel ſuo trattato delle Colonie de' Fenici venute in Napoli (*a*) dice eſſer ſtato fra loro il nome caratteriſtico del Dio principale, e ſovrano; e prima di queſti ſi veda ciò, che ne ſcrivono Tertulliano, Suida, Eſichio, Maſſimo Tirio, per di cui teſtimonianza Duſare s' adorava dagli Arabi ſotto la figura d'un ſaſſo quadrato, e finalmente Voſſio (*b*), allorchè tratta del culto delle Divinità di queſta Nazione.

Da tutte le quali teſtimonianze argomentaſi l'inſuſſiſtenza della congettura del P. Abate Martino Gerbert (*c*), allorchè crede, che in vece di DV-

(*a*) Tom. I. p. 347.
(*b*) De Idol. lib. I. c. 8.
(*c*) Iter Italic. pag. 479.

DVSARI . SACRVM, s'abbia da leggere DIIS . ARIS . SACRVM, preso *Diis* per *Divis*, congettura appoggiata a nissun fondamento .

Ma lecito mi sia di soggiungere non esservi ripugnanza, che i sovraccennati monumenti fossero are votive, che si riferissero al nostro Tempio, ed ecco come ragiono . Costa da molte iscrizioni citate nel secondo Cap. di questa Dissertazione, che Serapide era nome generico, comprendente e Giove, e il Sole, e Plutone, e ogn' altra suprema Divinità: Or tale appunto è l'idea, che ci vien data del Dio Dusare presso i Fenici, e gli Arabi; onde perchè non credere, che i popoli delle nazioni, che testè abbiam veduto aver avuto collegi di mercatura in Pozzuolo, ricorsi o per ottener qualche guarigione, o per gratitudine di grazia ottenuta non abbian consecrato queste are votive alla Divinità, ch'era in tanto credito, e in tanta venerazione nel paese, ove il traffico gli tratteneva? Trattavasi anche di Divinità considerata, come l'istessa, che quella, che era l'oggetto del patrio lor culto, conservando per altro, come era di ragione, il nome di Dusare usato nella lor lingua per esprimere questo supremo Dio, la di cui beneficenza speravano, ovvero avevano esperimentata . Avvalorasi questa mia congettura, qualora leggo in Erodoto, Strabone, e Plinio la fiducia, che questi popoli avevano ne' sogni, ch'ogni qualvolta de' successi avvenire instruirsi desideravano, mettevansi a dormire dopo qualche preghiera ne' Tempj, o sopra i sepolcri per ricavarne in loro prò felici sogni:

262

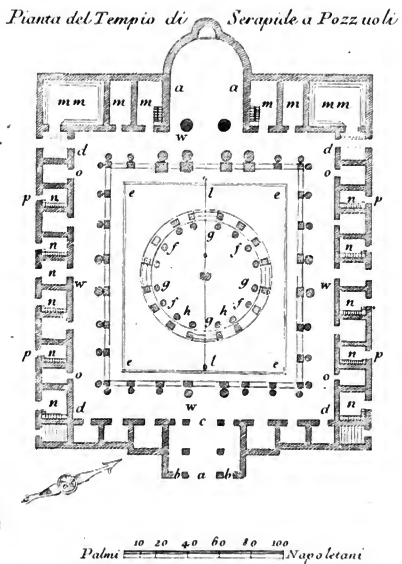
gni : Io m'avviso quindi, che questa mia idea possa riescire non affatto chimerica, essendo fondata sopra l'analogìa delle precedenti nozioni intorno alla Divinità di Serapide, onde sia bastevole a far svanire la proposta difficoltà.

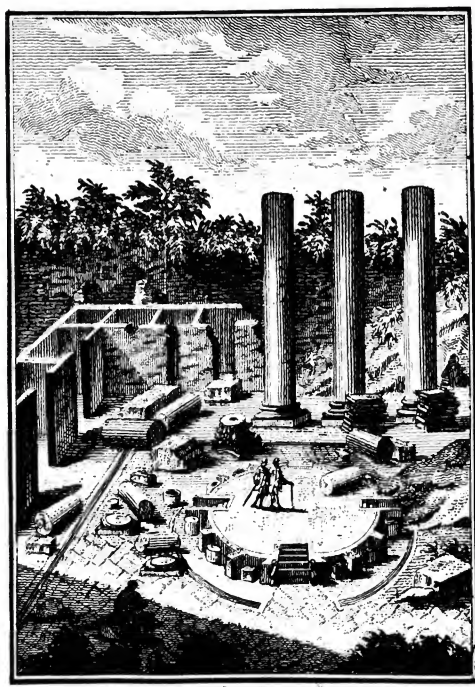
Desidererebbe per avventura taluno, che per compimento di quest'Operetta si dasse quì spiegazione della prima iscrizione Puteolana, che ci ha non poco servito di guida nel esposto sistema, ma ripiena essa essendo di termini appartenenti piuttosto all'arte architettonica, che alla storia antiquaria, ed alla mitologia, abbandono un tal carico ad omeri più avvezzi a portare un simil peso, o a quelli di chi con Varrone và in traccia del prisco idioma Latino, o che col gran Padre dell'antica Architettura Vitruvio s'affatica a sciogliere gli enimmi de' termini vetusti dell'arte; ed a me basti d'avere per così dire, rialzato un Tempio al falso Dio della salute, senza poterne giammai sperar mercede nello stato irreparabile, in cui si trova la mia, perpetuo ostacolo ad ulteriori lavori.

IL FINE.

AP-

APPENDICE
D'ISCRIZIONI ANTICHE
CITATE NELL' OPERA.


Pianta del Tempio di Serapide a Pozzuoli
a a
mm m m m m mm
w
d d
o o
e l e
p n n p
n n
f g f
n
w g g w
n h h n
p n g n p
e l e
o o
n d w d n
c
b a b
Palmi 10 20 40 60 80 100 Napoletani



Rovine del Tempio di Serapide a Pozzuoli

AB . COLONIA . DEDVCTA . ANNO . XC
N. FVFIDIO . N. F. M. PVLLIO . DVOVIR
P. RVTILIO . CN. MALLIO . COS
OPERVM . LEX. II

LEX . PARIETI . FACIENDO . IN . AREA . QVAE . EST . ANTE . AEDEM . SERAPI . TRANS . VIAM
QVI . REDEMERIT . PRAEDES . DATO . PRAEDIAQVE . SVBSIGNATO . DVVMVIRVM . ARBITRATV
IN . AREA . TRANS . VIAM . PARIES . QVI . EST . PROPTER . VIAM . IN . EO . PARIETE . MEDIO
OSTIEI . LVMEN . APERITO . LATVM . P. VI. ALTVM . P. VI. FACITO . EX . EO . PARIETE
ANTAS . DVAS . AD . MARE . VORSVM . PROICITO . LONGAS . P. II. CRASSAS . P. I. INSVPER
ID . LIMEN . ROBVSTVM . LONG. P. VIII. LATVM . P. I. ALTVM . P. S=~ INPONITO
INSVPER . ID . ET . ANTAS . MVTVLOS . ROBVSTOS . DVOS . CRASSOS S= ALTOS . P. I
PROCITO . EXTRA . PARIETE . IN . VTRAMQVE . PARTEM . P. IV. INSVPER . SIMAS
PICTAS.FERRO.OFFIGITO.INSVPER. MVTVLOS,TRABICVLAS.ABIEGNIEAS.II.CRASSAS.QVOQVE.VERSVS.S.INPON

LOCVMQVE . PVRVM . PRO . EO . OPERE . REDDITO . EIDEM . SACELLA . ARAS . SIGNAQVE
QVAE . IN . CAMPO . SVNT . QVAE . DEMONSTRATA . ERVNT . EA . OMNIA . TOLLITO
DEFERTO . CONPONITO , STATVITOQVE . VBEI . LOCVS . DOMONSTATVS . ERIT . DVVMVIRVM , ARBITRATV
HOC . OPVS . OMNE . FACITO . ARBITRATV . DVOVIR . ET . DVVMVIRATIVM . QVI . IN
CONSILIO . ESSE . SOLENT . PVTEOLIS . DVM . NI . MINVS . VIGINTI . ADSIENT . CVM . EA
RES . CONSVLETVR . QVOD . EORVM . VIGINTI . IVRATI . PROBAVERINT . PROBVM . ESTO
QVOD . IEIS . IMPROBARINT . IMPROBVM . ESTO . DIES . OPERIS . K. NOVEMBR. PRIMEIS
DIES . PEQVA . PARS . DIMIDIA . DABITVR . VBEI . PRAEDIA . SATIS . SVBSIGNATA . ERVNT
ALTERA . PARS . DIMIDIA . SOLVETVR . OPERE . EFFECTO . PROBATOQVE . C. BLOSSIVS
Q.F. HS. ∞. D. IDEMQVE. PRAES.Q.FVELCIVS.Q.F.CN.TETTEIVS.Q.F.C.CRANIVS.C.F.TI.CRASSICIVS

Num. I.

FERROQVE . FIGITO . INASSERATO . ASSERIBVS . ABIEGNIEIS . SECTILIBVS . CRASSEIS
QVOQVE . VERSVS = DISPONITO . NE . PLVS . S=– OPERCVLAQVE . ABIEGNIEA
INPONITO . EX . TIGNO . PEDARIO . FACITO . ANTEPAGMENTA . ABIEGNIEA . LATA . S=–
CRASSA . Ɛ . CVMATIVMQVE . INPONITO . FERROQVE . PLANO . FIGITO . PORTVLAQVE
TEGITO . TEGVLARVM . ORDINIBVS . SENEIS . QVOQVE . VERSVS . TEGVLAS . PRIMORES
OMNES . IN . ANTEPAGMENTO . FERRO . FIGITO . MARGINEMQVE . INPONITO . EISDEM
FORES . CLATRATAS . II. CVM . POSTIBVS . ESCVLNEIS . FACITO . STATVITO . OCCLVDITO
PICATOQVE . ITA . VT . EI . AD . AEDEM . HONORIS . FACTA . SVNT . EISDEM . MACERIA
EXTREMA . PARIES . QVI . EST . EVM . PARIETEM . CVM . MARGINE . ALTVM . FACITO . P. X
EISDEM . OSTIVM . INTROITV . IN . AREA . QVOD . NVNC . EST . ET . FENESTRAS . QVAE . IN
PARIETE . PROPTER . EAM . AREAM . SVNT . PARIETEM . OBSTRVITO . ET . PARIETI . QVI
NVNC . EST . PROPTER . VIAM . MARGINEM . PERPETVOM . INPONITO . EOSQVE . PARIETES
MARGINESQVE . OMNES . QVAE . LITA . NON . ERVNT . CALCE . HARENATO . LITA
POLITAQVE . ET . CALCE . VDA . DEALBATA . RECTE . FACITO . QVOD . OPVS . STRVCTILE
FIET . IN . TERRA . CALCIS . RESTINCTA . I. PARTEM . QVARTAM . INDITO . NIVE
MAIOREM.CAEMENTA.STRVITO.QVAM.QVAE.CAEMENTA.ARDA.PENDAT.P.XV.
NIVE.ANGOLARIA.ALTIOREM = Ɛ.FACITO



N. II. IOVI . SOLI
INVICTO . SARA
PIDI . T. AELIVS . AN
TIPATER . PROC
AVGG . CVM . VMBRICIA
BASSA . CONIVGE . GRATIAS
AGENTES . POSVERVNT

Gruter. pag. XXII. n. 9.

N. III. ΔII . HΛIΩ
MEΓAΛΩ
CAPAΠIΔI
KAI . TOIC . CYNNA
OIC . ΘEOIC

Id. ibid. n. 10.

N. IV. ΔII . HΛI.
MEΓAΛ.
CAPAΠIΔI

Id. ibid. n. 12.

N. V. DEO . SERAPIDI
M. VIBIVS
ONESIMVS
EX . VISV

N. VI. ISIDI . ET . SERAP
SACRVM
EX . VOTO
PRO . FILIOLI . SALVTI
SVSCEPTA
SAVRANA . FECIT

Murator. Veter. Inscr. pag. LXXIV.

N. VII.

N.VII. SERAPIDI . ISIDI . LIBER
LIBERAE . VOTO . SVSCEPTO
PRO . SALVTE . SCAPVLAE
PVSILAE . FILIAE . SVAE

N.VIII. ASCLEPIO
P. AELIVS . POLLIO
VISV . MONITVS
POSVIT

N.IX. ISIDI
SACRVM
EX . MONIT*u*
EIVS . D. D

Riferita dal Doni .

N.X. PRO . SALVTE . IMP . CAES
M. AVR . ANTONINI . AVG . P . T . P
VOTO . SVSCEPTO
DEI . MAGNI . SERAPIDIS
TEMPLVM . COLVMNIS . . . . ORNARI . &c

Nella Chiesa di S. Gregorio in Roma .

N.XI. SERAP . DEO
M. . AVRELIVS . ANTONININ . . .
. . . . . . TEX . MAX . TRIB . POT . . . .
. . . . AEDE . . .

Nel

Nel Tesoro del Muratori .

N. XII.	ΘΕΩ . ΜΕΓΑΛΩ	*Deo Magno*
	ΣΑΡΑΠΙΔΙ	*Serapidi*
	ΑΥΡΕΛΛΙΟΙ	*Aurelii*
	ΣΕΟΥΗΡΟϹ. ΚΑΙ . ΦΟΥϹΚΟϹ	*Severus,& Fuscus*
	ΕΥΧΗΝ	*Ex voto*
	ΕΠΟΙΗϹΑΝ	*Fecerunt*

N.XIII. IMPERATORI . CAESARI
DIVI . SEPTIMII . SEVERI
PII . NEP . ANTONINI
MAGNI . PII
MARCO . AVRELIO. SEVERO
. . . . . PONTIFICI . MAXIMO
AVGVSTO.TRIB. P. IV. CONS. II. P. P
COL . FLAVIA . AVGVSTA . PVTEOLANA

N.XIV. IMPERATORIS . CAESARIS
MARC . AVRELI . SEVERI . ANTONINI
PII ——————————
COL . FLAVIA . AVGVSTA . PVTEOLANA

N.XV. . . . . . RIVS . MAXIMVS . MACEI . . .
. . . . . RNAMENTIS . ET . ME . . . . .
. . . . DO . DEDICATIONI

IM-

IMPRIMATUR,

Si videbitur Reverendissimo Patri Magistro Sacri Palatii Apostolici.

D. Jordanus Patr. Antioch. Vicesg.

APPROVAZIONE.

AL rigore, che il tempo esercita anche sui monumenti i più solidi, ed i più forti si per ragione dell' arte esatta, con cui sono costrutti, come per i nobili materiali, che li rivestono, e circondano, sono un' opportuno rimedio le stampe, le quali loro prorogano e sussistenza, e vita, e li rendono di più anche visibili a quelli, che non hanno il comodo di visitarli sul luogo. La dotta Dissertazione del nobile, e distinto Soggetto sull'*Edificio di Pozzuolo, volgarmente detto il Tempio di Serapide*, che io ora ho dovuto leggere per commessione indossatami dal Rmo P. Tommaso Agostino Ricchini Maestro del Sacro Palazzo Apostolico, è appunto a portata di farci questo bene. Presentasi in quest' Operetta la veduta presente del superbo Edificio, e la pianta insieme del medesimo, e se ne descrivono le parti architettoniche, cosa molto utile alle bell' arti; siccome eruditamente si ragiona sull' uso, e dedicazione del Tempio stesso, cosa, che forme à un' oggetto di piacere, e di nuove meditazioni per gli Amatori dell' antichità. Tutte queste utilità, sceure anche d' ogni eccezione, che nascer potesse da ostacoli di Religione, di buoni costumi, e di rispetto per le supreme Potestà, fanno sì, che io giudichi questo scritto, per quanto da me può dipendere, degno delle pubbliche stampe. Di Casa 22. Luglio 1773.

Giovanni Cristofano Amaduzzi Professore di Lingua Greca nella Sapienza di Roma.

IMPRIMATUR.

Fr. Thomas Augustinus Ricchinius Ord. Prædic. Sac. Pal. Apost. Magister.

PER LE STAMPE DI GIO. ZEMPEL AL MONTE GIORDANO.

MEMOIRES HISTORIQUES, POUR LE SIÉCLE COURANT,

Avec des Réflexions & Remarques Politiques & Critiques.

Par l'Auteur qui a ci-devant fait les

LETTRES HISTORIQUES.

Mois d'Août 1736.

Ne qua suspicio gratiæ sit, ne qua simultatis. Cic. de Orat.



A AMSTERDAM,
Chez ETIENNE LEDET, & COMPAGNIE
M. DCC. XXXV I.





274

TABLE
DES MATIERES

FIN.

MEMOIRES HISTORIQUES,

Du Mois d'Août, 1736.

ARTICLE I.

Mémoire d'Italie, de Piémont & de Suisse.

§. I. ITALIE.

Rome.

ON se flattoit ici, que l'accommodement entre le Pape, & les Cours de Madrid & de Naples, ne tarderoit point à être conclu ; mais cette affaire reste encore à peu près dans la même situation où elle étoit le mois dernier. Le Roi d'Espagne refuse de consentir à quelques articles de l'accommodement. S. M. Cath. demande, entre autres, dit-on, que la Datterie Espagnole soit transportée d'ici à Madrid ; & elle insiste sur une prétention plus importante, qui est celle de dis-

ront seulement les titres de leurs emplois, sans en avoir les appointemens. S. S. voulant perpetuer la punition des habitans de Velletri, a aboli les principaux privilèges dont ils jouissoient.

L'Abbé Altoviti a été nommé pour porter le Chapeau au nouveau Cardinal Infant d'Espagne. Il sera chargé de plusieurs présens considerables pour ce jeune Prince, & aura des instructions particulieres, sur les moyens de reconcilier entiérement cette Cour avec celle d'Espagne. Il y représentera la condescendance que le Pape a eu dans toutes les occasions pour les désirs de S. M. Cath. la promptitude avec laquelle il a toûjours exécuté ce qu'elle souhaitoit; surtout en accordant la dispense d'âge & le Chapeau de Cardinal à l'Infant Don Louïs; enfin les satisfactions que le Pape a données à l'occasion du dernier soulévement, & la sevérité avec laquelle S. S. en a fait punir les auteurs, quoiqu'ils eussent déja éprouvé des traitemens rigoureux de la part des Espagnols. Mais ce n'est pas là le point de la difficulté. La Cour de Madrid est trop éclairée, pour ne pas s'appercevoir que le Pape lui a donné les satisfactions qu'elle avoit droit d'exiger comme la plus puissante, & elle est trop raisonnable pour ne pas se contenter des démarches que le Pape a faites & qu'el-

278

le a pour ainsi dire elle-même reglées. S'il n'y avoit que cela à terminer, nous serions bien-tôt d'accord. Le plus difficile, c'est la prétention du Roi d'Espagne par rapport aux benefices de son Royaume. La demande de la Bulle de la Croisade à perpétuité, & la renonciation à l'hommage & au tribut du Royaume de Naples. Ces changemens qui diminueroient grandement nos droits & notre puissance n'est du tout point du goût d'un grand nombre de Cardinaux On doute que le Pape y consente tant qu'il trouvera des oppositions, & on ne sait s'il vivra assez pour avoir le tems de les lever. Si ces affaires viennent à être portées devant le successeur de S. S. on n'en apprendra pas si-tôt la conclusion; & comme elles sont mélées avec celles qui ont occasionné les autres différens, la politique ne permettra pas sans doute de les séparer.

Les Commissaires de la chambre Apostolique s'assemblerent derniérement au Palais du Quirinal, où ils déliberérent sur les redevances des Fiefs qui relevent du S. Siège. Il n'y eût point de protestation touchant le Royaume de Naples. On fit seulement la lecture d'un Chirographe du Pape avec cette clause: *Tempus & Tempora non convenire.* Le Fiscal de cette Ville fit au sujet des Duchez de

Parme

Parme & de Plaisance une protestation qui fût admise.

Le Pape a écrit une lettre circulaire à tous les Princes Catholiques de l'Empire, pour les exhorter à refuser leur consentement de la révocation du 4me. Article du Traité de Ryswick.

Le Duc de St. Agnan Ambassadeur de France, se donne de grands mouvemens auprès du St Pere, pour obtenir que le Roi Stanislas, en qualité de Roi de Pologne, puisse aussi nommer à un bénéfice vacant dans ce Royaume, ainsi que le Roi Auguste vient de faire.

Le 24. du mois dernier on reçut ici un courier de Naples. On débite touchant le contenu des dépêches qu'il a apporté : Que certaines circonstances exigeoient que l'on détâchat quelques troupes du Royaume de Naples, pour les envoyer en Toscane, & que le Roi des deux Siciles espéroit que S. S. leur feroit avoir les étapes & le logement, à leur passage par l'Etat-Ecclésiastique.

Naples.

Le Roi aidé de son Conseil, ne néglige aucuns soins, pour augmenter les révenus de son Royaume, pour y maintenir la tranquillité, & pour favoriser le commerce de ses Sujets.

280

S. M. vient de s'approprier la ferme du Tabac, dans l'intention de la faire administrer à son profit.

On arrêta le mois dernier un Officier Espagnol au service de l'Empereur: il s'étoit rendu ici sous prétexte de venir chercher son Epouse. Il avoit obtenu pour cet effet un passeport du Duc de Montemar. On l'accuse d'avoir eu des entretiens secrets avec des personnes suspectes au Gouvernement.

L'ordonnance contre ceux qui font la contrebande, est exécuté avec beaucoup de rigueur. Le Prince de T. . . . . accusé d'avoir favorisé la fraude du Tabac, a été mis aux arrêts, & condamné à une amende de vingt-mille ducats.

Le Roi a fait demander aux fermiers de ses revenus un prêt de cinq-cent-mille ducats, pour les employer à l'agrandissement du Port de cette Ville.

On travaille actuellement par ordre de la Cour, à construire un Fort entre le Port de Bayes & la Ville de Pouzzoles dans la Province de Labour, & à quelques lieuës d'ici.

Le bruit s'étoit répandu, qu'on sauroit dans peu si l'Isle de Corse passeroit sous la domination du Roi. On assuroit que l'Armement qui se faisoit dans quelques Ports d'Espagne, étoit destiné à séconder les efforts du Baron Theodore. Ces bruits

bruits font comme tombez, & on dit hautement à la Cour, que non seulement on ne convoite point cette Isle; mais qu'on n'a pas même la moindre idée de se l'approprier: Malgré l'indifférence que la Cour témoigne au sujet des affaires de cette Isle, le public conserve les premiéres idées qu'il s'est formées sur ce sujet. Il se persuade que l'événement les justifiera dans peu. Ceux qui se mêlent de politique donnent dans cette occasion carriére à leurs raisonnemens. L'armement auquel la Cour d'Espagne fait travailler, ne sauroit, disent-ils, avoir pour objet quelqu'entreprise contre les Infidelles, puisque les circonstances ne le permettent point. Le Roi Catholique ne peut avoir dessein d'envoyer de nouveaux secours en Toscane, ce Prince ayant paru satisfait de la réponse de l'Empereur sur le différent qui regardoit les Biens Allodiaux appartenants à la Maison Farnese. De toutes ces circonstances, on en conclut que l'embarquement qui se fait en Catalogue est destiné pour l'Isle de Corse. Il est vrai que la Cour de Madrid, n'a point été satisfaite de quelques expressions contenuës dans une Lettre du Comte de Khevenhuller au Duc de Montemar; mais on a eu de la peine à se persuader que ces expressions quelque peu menagées quelles fussent

282

sent, eussent paru suffisantes, pour engager la Cour de Madrid à ordonner un nouvel armement. Quoiqu'il en soit, on est aujourd'hui disposé à croire, que sur les représentations que la Cour de France a fait faire à celle de Madrid, touchant l'ombrage qu'on a lieu de concevoir de cet armement, le Roi d'Espagne se déterminera à contremander ses ordres à cet égard.

Milan.

Le Maréchal de Noailles & le Comte de Khevenhuller eurent le 28. du mois dernier une conference au Chateau d'Orio, pour terminer l'affaire de l'évacuation du Milanez. Il a été résolu, qu'à mésure que le Roi de Sardaigne entrera en possession des Fiefs ou terres de Langhes, on cedera à l'Empereur, des parties du Cremonois, & que la même chose se fera dans la suite pour les terres de l'Etat de Milan, aussi-tôt que le Roi de Sardaigne aura reçu de la Cour Imperiale, les actes d'investiture qu'il attend en original, & dont il n'a eu jusqu'à présent que des copies.

Les affaires qui retardoient l'entiere sortie des troupes Françoises hors de l'Italie, paroissent entiérement reglées. On ne doute point que ces troupes ne

se

se mettent inceſſamment en marche pour retourner en France.

Le bruit s'eſt répandu, que le Roi de Sardaigne eſt en négociation avec la Cour Imperiale, pour acheter le Vigevanaſe, afin de réunir cette Province au Novarèſe & au Tortonèſe, entre leſquels elle eſt ſituée.

Le Comte Livieri eſt arrivé ici chargé d'un Plein-Pouvoir de la part du Comte de Khevenhuller, pour regler avec la chambre Royale, les revenus de cet Etat, qui courent pour le Comte de l'Empereur depuis le 15. du mois de Juin dernier.

Ferrare.

Les troupes Imperiales qui ſont dans la Romagne & ſur les autres terres de l'Etat-Eccléſiaſtique, & qui conſiſtent en plus de trois mille hommes, ont ordre d'y demeurer, juſqu'à ce que les Eſpagnols ayent évacué la Toſcane.

Piſe.

Il arriva ici le mois dernier un Officier que le Comte de Khevenhuller envoyoit au Duc de Montemar, pour le ſolliciter de nouveau d'évacuer la Toſ-

284

cane. Ce Seigneur lui promit une réponse positive pour le lendemain. En attendant, il lui donna le soir un grand Bal, & le jour suivant un repas magnifique. Après le diné le Duc de Montemar dit à l'Officier de répondre de sa part au Comte de Khevenhuller : qu'il évacueroit la Toscane aussi tôt que le Roi son Maitre le lui ordonneroit. Peu de jours après le départ de cet Officier, le Duc de Montemar reçut un Courier avec avis, que deux mille hommes d'Infanterie Imperiale détâchez des troupes qui sont dans les Etats de Parme & de Plaisance, étoient arrivez dans l'Etat de Luques, afin d'entrer à la première occasion dans le Grand Duché de Toscane. Le General Espagnol paroit résolu de ne le point permettre, que le Roi son Maitre n'y ait consenti. Il a envoyé quelques-détachemens de Cavalerie & d'Infanterie vers les frontieres, pour observer les mouvemens des Imperiaux, & a ordonné aux Bataillons des Gardes Espagnoles qui sont ici & à Livourne, de se tenir prêts à marcher au premier commandement

Le Duc de Montemar a envoyé un Officier au Baron de Breithwitz, qui commande les troupes Imperiales qui sont dans les Etats de Luques, pour lui remettre le billet suivant.

„ On

„ On fait savoir à Monsieur le Com-
„ mandant des troupes Impériales, qui
„ sont entrées dans l'Etat de Lucques,
„ qu'il sera très à propos, qu'elles ob-
„ servent de se tenir dans les bornes des
„ limites qui séparent cet Etat d'avec
„ celui de Pise, parce-qu'en agissant ainsi,
„ on préviendra les dificultez qu'une
„ conduite différente pourroit faire naî-
„ tre de la part des troupes de S. M.
„ Cath. qui sont sur la frontière. Ainsi,
„ Monsieur le Duc de Montemar ne
„ doute point, que Mr le Comman-
„ dant des troupes Imperiales n'ait tout
„ l'égard convenable à cet avis, &c.

P. S. L'arrivée des troupes Imperiales qu'on a envoyées dans l'Etat de Lucques, avoit déterminé le Duc de Montemar à former un Camp sur les frontiéres de l'Etat de Pise. Ce Seigneur a changé de Résolution, depuis qu'il a reçu un Courier de la part du Marechal de Noailles avec une Lettre par laquelle ce Général lui mande: „ Qu'il est
„ inutile de faire aucune disposition de
„ cette nature, puisque les affaires de la
„ Paix sont sur le point d'être reglées,
„ de même que l'évacuation des affai-
„ res d'Italie.

2

Livourne.

Quoiqu'on n'apprenne encore rien de positif au sujet du départ des troupes Espagnoles, on tient prêts les Batimens qui doivent servir à leur transport. Le Duc de Montemar compte de faire encore quelque séjour dans ce Duché. Il a loué un beau Palais à Pise, & il a engagé les Acteurs de l'Opera à y continuer leur séjour.

On hazarde ici plusieurs conjectures sur l'Armement auquel on travaille en Catalogne. Quelques personnes le croyent destiné à renforcer les troupes Espagnoles qui sont dans ce Païs ici. D'autres se persuadent qu'il a pour objet l'Isle de Corse. Il est bon de suspendre son jugement sur le motif de cet embarquement, jusqu'à ce que la Cour de Madrid ait jugé à propos de faire connoître le but qu'elle se propose.

Il est arrivé ici une Barque de l'Isle de Corse, où elle avoit été porter quelques provisions pour les Mécontens. Le Patron de cette Barque a rapporté, que le Seigneur Theodore y publioit toujours, que dans peu il recevroit un secours considérable de troupes & de munitions de guerre, & qu'on disoit même, que ce secours devoit venir d'Espagne. Les Genois

Genois publient que leurs troupes ont toûjours eu l'avantage sur les Mécontens, dans les differentes Actions qui se sont passées depuis peu dans l'Isle de Corse. Ceux du parti opposé assurent le contraire, de sorte qu'on ne peut guere ajouter foi à tout ce qui se débite sur ce sujet. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Baron de Neühoff est Maitre de la Campagne, & de plusieurs petites places importantes; qu'il tire de grosses contributions des habitans, qui n'ont point voulu se soumettre, & que son Armée est pourvue de toutes sortes de vivres, par les abondantes moissons qu'il a fait receüillir.

On a appris que six Bataillons, & deux-cent Hussards de troupes Imperiales ont fait une marche forcée, & se sont rendus dans l'Etat de Lucques, sans aucunes provisions. La République a été obligée de leur envoyer cinq cent sacs de farine & mille sacs de grains. Outre ces vivres, ils ont exigé une contribution de deux-mille écus, des Etats de Massa & de Carrara. Tout cela n'allarme point. On se fait une raison: on contribue de bonne grace à la subsistance de ces Troupes qui dans peu seront chargées de veiller à notre sureté.

Genes.

288

Genes.

La République ne desespere point de se maintenir dans l'Isle de Corse, puisqu'elle y a envoyé à la fin du mois dernier une Galère avec de l'argent, des provisions, & des munitions de guerre, pour les troupes Genoises.

L'armement qui se fait en Espagne ne laisse point d'inquiéter le Senat. On apréhende qu'il ne soit destiné à seconder les Rebelles. Quoique cette appréhension ne soit fondée que sur des bruits publics, quelques personnes croyent y entrevoir des apparences trop fortes. Des Membres du Gouvernement se sont expliqués sur ce sujet au Comte d'Essex Ambassadeur du Roi d'Angleterre. Ce Ministre s'est rendu en cette Ville. La Republique se flatte que S. M. Brit. poura lui accorder du secours, pour empêcher les entreprises sur l'Isle de Corse. Elle a même lieu de juger favorablement des dispositions où est ce Monarque de la favoriser, par la défense qui a été faite en Angleterre, de n'accorder aucuns secours aux Rebelles de Corse, & de ne point souffrir de leurs Vaisseaux dans les Ports de la Grande Bretagne.

On

On attend ici incessamment une Galére de la République, qui revient de Corse, & qu'une grosse tempête a obligée de relâcher dans le port de Livourne. Elle a à bord cent Rebelles, qui ont été faits prisonniers dans une action qui s'est passée près de St. Fiorenzo.

Des lettres de Smirne marquent, que le Capitaine Dick, qui a commandé le Vaisseau Anglois sur lequel le Baron de Neühoff s'est rendu dans l'Isle de Corse, s'étoit tué d'un coup de pistolet, sur ce qu'il avoit appris, que le Roi de la Grande Bretagne avoit envoyé ordre de demander qu'il fut arrêté.

Venise.

La République a appris, avec beaucoup de mécontentement, que les Armateurs Espagnols & Napolitains, & ceux de Malte, qui portent pavillon du Roi d'Espagne, ou du Roi des deux Siciles, visitoient tous les Bâtimens Venitiens, dans les Echelles du Levant, & confisquoient leurs cargaisons, lorsqu'ils pouvoient alléguer pour prétexte, qu'elles appartenoient à des sujets de Turquie. Il y a quelque-tems qu'un Armateur Maltois, ayant pavillon Napolitain, rencontra près des côtes d'Arabie, un Vaisseau

290

seau avec pavillon de la République, & richement chargé de soyes, de Caffé, & d'autres marchandises, pour le compte de cinquante marchands Turcs, qui étoient à bord de ce Bâtiment. L'Armateur enleva toute la charge, & fit prisonniers, les marchands Turcs. Il laissa ensuite continuër la route à ce Vaisseau, avec son équipage. La Porte ayant sû ce qui s'étoit passé dans cette occasion, en a été extrêmement irritée. Elle a fait demander à la République, un dédommagement de 200. mille ducats. Le Sénat, résolu de se procurer satisfaction de cette affaire, a écrit au Grand-Maitre de Malte, pour lui demander la restitution du Vaisseau, ainsi que de la charge, & des personnes qui étoient à bord, outre une réparation convenable de l'insulte faite au pavillon de St Marc, avec menace, au cas de refus, de faire saisir les revenus de toutes les Commanderies & de tous les biens que l'Ordre de St. Jean de Jerusalem posséde dans l'Etat de Venise. Le Sénat a aussi fait faire des plaintes aux Cours d'Espagne & de Naples, de ce que les Armateurs portant leurs pavillons, inquiétent les Vaisseaux de la République dans le Levant

Le Comte de Fuenclara Ambassadeur d'Espagne n'a pu encore obtenir de la Cour Impériale, une permission telle

qu'il

291

qu'il la démandoit, pour pouvoir se rendre à Vienne, afin d'y traiter des Négociations dont S. M. Cath. l'a chargé. Ce Ministre eut derniérement une longue conférence avec le Prince Pio Ambassadeur de l'Empereur, auquel il fit entendre, que cette difficulté contribueroit à retarder l'évacuation de la Toscane. On recommence à dire néanmoins depuis quelques jours que ce Ministre est sur le point de partir pour Vienne.

On se meffie ici des intentions de la Porte-Ottomane. La République appréhende que les Turcs ne l'attaquent, si l'Empereur se détermine à leur déclarer la guerre. Elle prend ses précautions d'avance, en faisant renforcer sa Marine. Les ordres ont aussi été expediez pour augmenter les troupes dans la Dalmatie, & dans les autres possessions de cet Etat, du côté de l'Empire Ottoman.

Le Sénat a fait publier un Decret, par lequel il accorde de grands privilèges aux Batimens qui iront en Course contre les Corsaires des côtes de Barbarie. Ils jouiront aussi d'exemptions considérables, par rapport aux droits d'entrée & de sortie.

ISLE.

ISLE DE CORSE.

Bastia.

Les Mécontens ne prennent encore aucunes mésures pour former le Siège de cette Place. Ils se sont retirez au contraire, plus avant dans le païs. Dès que le Marquis de Rivarola eut été informé de leur retraite, & qu'ils n'avoient laissez qu'un détachement de soixante hommes, sous les ordres du St. Castineta, il résolut de les attâquer. Il détacha pour cet effet le Colonel Marchelli avec un Corps de huit-cent hommes; mais les Rebelles s'étoient retirez, avant qu'on eût pu les atteindre, à l'exception de vingt hommes, que le St. Castineta avoit jetté dans une Tour, avec ordre de se défendre jusqu'à l'extrêmité. Les Genois les y ayant attâqués, forcerent la Tour, malgré la vigoureuse résistance des Rebelles, en tuerent cinq, & firent dix prisonniers, les cinq autres s'étant sauvez. Il s'est passé depuis le mois dernier, plusieurs autres actions entre les troupes de la République, & celles du Baron Theodore. Elles ont été plus ou moins avantageuses pour les deux parties, suivant que leurs détachemens étoient considérables. Dernière-

niérement le Commandant de Calvi, ayant fait une sortie avec cent hommes, a été repoussé par les Mécontens avec perte de soixante hommes, tuez ou faits prisonniers.

On assure que le Baron de Neühoff a assemblé depuis peu tous les Chefs des mécontens: qu'il leur a déclaré avoir reçu des nouvelles certaines, que les secours destinez pour leur Isle, y arriveroient dans peu: qu'il a confirmé cette déclaration par plusieurs lettres qu'il leur a fait voir, & que tous les Chefs lui en ont témoigné leur joie. Malgré ces belles promesses les Mécontens paroissent se méfier de leur Roi. Ils observent ses démarches avec autant d'exactitude, que s'ils avoient lieu de craindre qu'il ne se sauvât.

PIEMONT.

Turin.

Le Roi a paru fort satisfait de l'Acte par lequel l'Empereur céde à S. M. le Tortonèse & le Novarèse, outre quatre Terres de la Province de Pavie, & cinquante sept Terres des Langhes, énoncées dans la Liste jointe aux Préliminaires. Par cet Acte S. M. Imp. rénonce pour Elle & pour ses Succes-

seurs,

seurs, aux Etats & Territoires cedez au Roi, à condition que ce Prince & ses descendans recevront l'investiture de l'Empereur, pour les Fiefs des Langhes.

La prétention du Roi sur le Chateau de Saravalle, sera remise à la décision de la Cour de France. En attendant, toutes les difficultez sont levées pour la sortie des troupes Piémontoises du Milanez.

§. III. SUISSE.

Schafhouse.

Mr. Hermann Secretaire de Legation de l'Empereur auprès du Corps Helvetique, écrivit derniérement aux Députez des Cantons assemblez à Frauenfeldt: que la paix étant conclue, S. M. Imp. avoit résolu, pour l'avantage de ses finances, de congedier les deux Régimens Suisses de Schmiedt & de Niederitz, engagez à son service: qu'Elle avoit en même tems ordonné, que pour reconnoître les fidelles services de ces deux Régimens, on leur payât tous les arrérages qui leur étoient dûs: que de plus, Elle accordoit aux Colonels de ces Régimens, une pension annuelle de trois mille florins leur vie durant, six-cent florins de pension aux Capitaines, pendant six

six ans ; deux-cens florins aux Lieutenants, & cent-cinquante aux Enseignes, durant le même tems, &c. Les Deputez assemblez à Frauenfeldt, ont jugé, que cette lettre étoit contraire à la Capitulation qu'on a faite pour ces deux Régimens, avec le Marquis de Prié Ambassadeur de S. M. Imp. La Régence du Canton de Zurich a écrit à ce Seigneur, pour le prier d'engager l'Empereur, à consentir, que cette affaire soit differée, jusqu'à la Diète de Bade, afin que l'on puisse en conférer avec ce Ministre, lorsqu'il viendra y assister.

ARTICLE II.

Mémoires des Pais du Nord.

§. I. POLOGNE.

Varsovie.

COmme l'issuë de la Diète a été fort heureuse, je ne ferai qu'indiquer les principales résolutions par lesquelles elle a été conclue. „ Elle contiennent, „ entre autres, qu'il n'y aura point d'amnistie générale, & qu'elle ne s'étendra „ que sur ceux qui sont dans les troupes „ de l'établissement de la Couronne & „ qui pouront se justifier sur les ordres „ qu'ils

296

„ qu'ils auront reçûs de leurs Colonels: „ Qu'au-contraire, les personnes qui au-„ ront commis des violences, de leur „ propre mouvement, seront citées & „ poursuivies en justice, pour être pû-„ nies conformement aux Loix: Que „ l'on revôquera & annullera toutes les „ Confédérations faites pendant les der-„ niers troubles: Que l'on nommera des „ Commissaires, pour convenir d'une „ augmentation dans l'Armée de la Cou-„ ronne, & assigner les fonds nécessai-„ res à cet effet: Que conformement à „ l'ancien usage, on accordera à la Rei-„ ne, la somme de deux-cens-mille flo-„ rins par an, à prendre sur les revenus „ des deux principales Starosties de Po-„ logne & de Lithuanie: Qu'on accor-„ dera de plus à cette Princesse, pour „ ses épingles, deux-mille ducats, paya-„ bles par le Trésor de la Couronne: „ Que les troupes Saxonnes se retireront „ de la Pologne, dans le terme de qua-„ rante jours, à compter du 9. Juillet: „ Qu'après la mort du Duc Ferdinand „ de Courlande, & si ce Prince ne laisse „ point de postérité mâle, les Etats du „ Duché auront droit d'élire un nouveau „ Duc, lequel sera confirmé par le Roi: „ Qu'à l'avenir, le Maréchal de la „ Chambre des Nonces devra être élu „ le jour de l'ouverture de la Diète: &

„ que

„ que l'on entrera en conférence sur les
„ moyens d'établir plus étroitement la
„ bonne intelligence de la République a-
„ vec l'Empereur, la Cour de Russie,
„ & la Porte.

La veille de la séparation de la Diète, le Maréchal informa la Chambre des Nonces : *Que plusieurs Députez lui étoient venus donner avis, qu'une Puissance avoit fait payer cinquante mille écus à* Varsovie, *pour empêcher que la Diète ne pût être conduite à une heureuse fin.* Il en prit occasion de représenter les malheurs que la République auroit à craindre, s'il se trouvoit parmi elle, des personnes assez lâches pour sacrifier le bien de la patrie, la liberté, leur honneur & leur conscience, à un intérêt sordide. La plûpart des Nonces demanderent, avec instance, qu'on leur nommât ces personnes. Quelques raisons personnelles ne permirent pas de le faire. Il fut ensuite décidé, que l'on comprendroit les articles suivans dans les résolutions de la Diète : Que la Cour de Rome conservera le droit de nommer aux bénéfices en Pologne, à l'exception des Abbayies, dont on devra à l'avenir élire les Abbez : Que pour empêcher que la libre élection d'un Roi ne soit gênée dans la suite, par les Ministres étrangers, on les obligera à se retirer de Varsovie, pen-

298

dant la tenuë de la Diète de convocation: Que l'on nommera des Commissaires, pour examiner l'état des biens du Roi-Stanislas, & pour citer devant eux, les créanciers qui y ont des prétentions: Que l'on nommera aussi des Commissaires, pour aller reclamer en Russie, les personnes qui ont été enlevées sur le territoire de Pologne. Après quoi, le Maréchal produisit un Mémoire que le Baron de Keiserling, Ministre-Plénipotentiaire de Russie, avoit présenté au Roi, & qui contenoit plusieurs représentations sur les affaires de Courlande, afin que ce Duché fut maintenu dans le droit de s'élire librement un Duc, au cas que le Duc Ferdinand de Courlande vint à mourir, sans laisser d'enfans mâles. On assûroit, en même-tems, dans ce Mémoire, de la part de S. M. Cz, que si la République vouloit consentir à cet arrangement, la Courlande ne seroit jamais séparée de la Pologne; qu'il ne seroit causé aucun préjudice aux privilèges de ce Duché; mais qu'au contraire, il demeureroit constamment fief de la République. On proposa ensuite, que les Nonces, pour se disculper de tout soupçon, jûrassent, qu'ils ne s'étoient point laissez gâgner par de l'argent. Le Maréchal jûra le premier, & les autres après lui, en déclarant: *Qu'ils ne s'étoient point laissez*

sé-

séduire au point de recevoir de l'argent, pour des choses préjudiciables à la République.

Le Roi voulant donner des preuves de la satisfaction que lui cause l'heureux succès de la Diète, S. M. a conféré la Dignité de Palatin de Padolie au Comte Rzewuski, qui a été Maréchal de cette Assemblée.

Le Primat du Royaume présenta au Roi le 17. du mois dernier au nom des Etats de la République, le Diplôme qui confirme son Election. S. M. qui étoit assis sur son Trône le reçut avec beaucoup de bonté, & répondit en François au discours que ce Prélat lui fit à cette occasion.

Dans une audience que Mr. Rumpf Ministre des Etats Generaux, eût dernièrement du Roi, il recommanda à S. M. au nom de L. H. P., les intérêts des Protestans de Pologne. Le Roi lui répondit en ces termes: *Comme j'aurai toûjours une attention particuliere à tout ce qui me sera rècommandé de la part de L. H. P. Elles peuvent compter que j'y aurai aussi dans cette occasion tous les égards possibles; & je prie Monsieur l'Envoyé de les en assurer.*

Le Baron de Bernsdorff Ministre du Roi de Danemarc en cette Cour, a reçu avis, que S. M. Danoise avoit pris la ré-

solution de reconnoître le Roi Auguste III. en qualité de Roi de Pologne, & qu'Elle envoyeroit incessamment à ce Prince, une lettre de félicitation sur ce sujet.

On a reçu avis de Kaminieck, Ville située près des frontières de Turquie, qu'il y étoit arrivé deux personnes, qui avoient été escortées jusqu'à cette Place par un Détachement de la Ville de Choczim, & que ces deux personnes avoient continué leur route pour Kiovie, afin de se rendre à Petersbourg. Le bruit courre que ce sont les Secretaires des Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande à la porte, & que ces deux Ministres les envoyent à la Cour de Russie, chargez d'instructions secrètes sur les moyens d'accommoder les différends de cette Cour-là avec la porte.

On celèbra ici le 26. du mois dernier, avec beaucoup de magnificence, la fête de Ste Anne, dont l'Impératrice de Russie porte le nom. Il y a aussi eu de grandes réjouissances, à l'occasion de la prise d'Asoph.

Dantzig.

Les Députez que la Régence de cette Ville avoit envoyez à Varsovie, pour y assister à la dernière Diète générale, sont de

de retour ici, & ont fait rapport, que le peu de tems qu'avoit duré cette assemblée, & la grande quantité d'affaires qu'on y avoit traitées, n'avoit pas permis de déliberer sur celles qui nous regardent. Le Roi de Prusse arriva ici le premier de ce mois de Konigsberg. S. M. Prus. ne s'y arrêta que peu d'heures, & continura sa route pour se rendre à Berlin.

§. II. SUEDE.

Stockholm.

Il est arrivé dans le Port de cette Ville un Vaisseau richement chargé, venant de la Chine, pour le compte de la Compagnie des Indes établie dans ce Royaume.

On continuë à assurer que le Roi a conclu un Traité de subside avec la Cour d'Angleterre, par lequel le Roi de la Grande Bretagne s'engage de prendre à sa solde un Corps de troupes Hessoises, & on ajoute que ce Traité ne sera rendu public, qu'après que S. M. Brit. en aura donné connoissance à son Parlement.

§. III. DANEMARC.

Coppenhague.

L. M. revinrent le 26. du mois dernier, du voyage qu'Elles ont fait dans le Holstein. Le Roi a fait depuis son retour la revuë de quelques Régimens, & a disposé de plusieurs Emplois militaires.

S. M. a reconnu le Roi Auguste pour Roi de Pologne. On a déja expédié à Mr. Bernsdorff Ministre de cette Cour à Varsovie, la lettre de congratulation à ce sujet.

§. IV. RUSSIE.

St. Petersbourg.

Ce fut le 13. du mois dernier que la Cour reçut l'agréable nouvelle de la prise d'Asoph. La Garnison de cette Ville n'a point été faite prisonniere de guerre, ainsi que le bruit s'en étoit répandu. Elle étoit encore composée de deux mille hommes, lorsque la Place s'est rendue au Général Lasci : On y a trouvé des vivres pour plus d'une année, & on travaille à en réparer les fortifications, qui ont été fort endommagées.

Immédiatement après que l'Impératrice

trice eût appris cette nouvelle, Elle se rendit dans l'Eglise Cathédrale de St. Pierre, pour assister au *Te Deum* qui y fut chanté en action de graces de cette conquête.

Le Comte de Munich continuë ses progrès en Crimée. Malgré les avantages qu'on dit qu'il a remportés sur les Tartares, on sait par des rélations particulieres, que son Armée a été considérablement diminuée, tant par les pertes qu'il a faites dans les Actions qui se sont passées, que par les maladies, & la désertion de nos troupes. On compte que cette diminution monte à vingt mille hommes.

On assure que l'Impératrice a fait déclarer aux Puissances, qui se sont entremises, pour terminer les brouilleries de notre Cour avec le grand Seigneur, qu'Elle n'avoit point dessein de faire de plus grandes Conquêtes sur les Turcs; qu'Elle n'avoit jugée la prise d'Asoph nécessaire, que pour prévenir les entreprises de la Porte Ottomane contre l'Empire de Russie: que S. M. Cz. avoit appris avec beaucoup de satisfaction, que l'Empereur, le Roi de la Grande Bretagne, & les Etats-Généraux étoient disposées à employer leur médiation pour accommoder les différens qui subsistent entre Elle & la Porte: Que S. M. Cz.

304

accepteroit sans aucune reserve, les bons offices de ces Puissances, si les insultes & les ravages que la Porte a fait commettre par les Tartares, sur le territoire de Russie, n'étoient d'une nature à exiger des suretez suffisantes pour la suite: qu'ainsi Elle ne pouvoit quitter les Armes contre les Turcs, que le Grand Seigneur n'eût donné des suretez réquises, aux Puissances Médiatrices, en leur engageant sa parole d'accomplir avec exactitude ce qui sera règlé.

L'Ambassadeur de Perse en cette Cour, a reçu avis, que Thamas Kouli Kan, présentement Roi de Perse, avoit fait déclarer à la Porte, qu'il ne concluroit avec elle aucune paix contraire aux intérêts de la Russie, ou dans laquelle cette Puissance ne seroit point comprise.

On a publié ici la rélation suivante de ce qui s'est passé en Crimée depuis la prise de la Ville de Precop jusqu'au 22. Juin.

Après que le Velt Maréchal Comte de Munich eût suffisamment pourvu à la sureté des Lignes de Precop, il se remit en marche le 4 Juin avec son Armée, & la continua le 5. & le 6. sans aucun autre empêchement de la part des Ennemis, excepté quelques-uns d'eux qui s'approchoient de tems en tems pour harceler nos troupes dans leur route,
par-

particuliérement aux passages des Rivieres & des Détroits, mais ils furent toûjours repoussez.

Le 7. vers le midi, les Ennemis vinrent avec toutes leurs forces attâquer notre Armée; ce qu'ils firent d'abord avec assez de furie; mais voyant la bonne contenance de nos troupes, ils se retirerent bien-tôt, & vers le soir, ils disparurent tout à fait.

Le 8. l'Armée se mit en marche, & arriva au Détroit de Baltschika, qu'il falloit passer, pour aller à Koslow. Les Ennemis s'y firent encore voir, dans le dessein de nous disputer le passage: En effet, ils attaquerent quelques troupes qu'on avoit détachées; ils percerent même jusqu'au millieu du Bataillon quarré que ces troupes avoient formé, & tomberent sur les bagages; mais ils furent presque tous tuez ou faits prisonniers, le reste ayant pris la fuite avec précipitation, de sorte que l'Armée passa ce Détroit sans autre obstacle.

Le 9. nos troupes se reposerent. On apprit ce jour-là que les Ennemis avoient formé un Camp à quelque distance de notre Armée. Sur cet avis, on détâcha vers le soir le Major Général Hein à la tête d'un Corps considérable de Dragons, Hussars & Cosaques & quelques pièces de Canon. Il marcha toute la

306

nuit & attâqua les Ennemis ; ce qu'il fit avec tant de succès, qu'après avoir forcé les Gardes avancées, il perça jusqu'au Tentes des Tartares, qui surpris, n'eurent presque pas le tems de prendre les Armes, de sorte qu'on en tua un grand nombre, le reste se sauva en confusion, abandonnant Equipages, Vivres & plusieurs Etendars : Le Calga Sultan, qui commandoit ce Corps, fut trouvé parmi les morts. L'Armée qui avoit suivi de près le Major-Général Hein, arriva le même jour au Camp des Tartares, & y trouva quantité de Provisions.

Le 11., l'Armée se reposa encore. Le 12., le 13. & le 14., elle continua sa marche, côtoyant toûjours la Mer Noire, & passa par plusieurs Villages où l'on trouva des Provisions en abondance. On apprit par un Tartare fait prisonnier, que le Kan, après l'Action du 10., s'étoit retiré dans les Montagnes, & que sur cela plusieurs Tartares l'avoient abandonné.

Le 15., l'Armée passa encore par 2. gros Villages, qui appartenoient à la Mere du Kan ; on y trouva quelques belles Mosquées & quantité de Maisons bâties de Pierre : Nos Troupes s'avancerent jusqu'à un petit Golfe, qu'elles passerent sur un grand Pont de Pierre, & allerent camper à 4. Werstes de Koslow.

Le 16., on détacha les Grenadiers de l'Ar-

l'Armée avec quelques Cosaques & une partie de l'Artillerie pour aller attaquer cette Ville; mais on la trouva abandonnée, les Tartares s'étant retirez à Bacciesaray, & les Turcs ayant fait voile vers Constantinople, de sorte qu'on n'y trouva que des Chrétiens qui y sont établis pour la commodité du Commerce, cette Ville étant la plus Marchande de la Crimée. Nos Troupes y firent un très-grand Butin. On y trouva sur tout une quantité prodigieuse de Plomb, 10000. Brebis, & d'autres Provisions & Vivres à proportion.

Le 17., le Major-Général Lesli, qui étoit parti de Precop avec un Détachement de Troupes & 2. Pieces de Canon, pour venir joindre l'Armée du Velt Maréchal Comte de Munich, fut attaqué avec beaucoup de furie par un Corps considérable de Tartares, qui, à cause de leur grande superiorité, se flattoient déja d'une Victoire complette; mais le Général Lesli qui avoit formé un petit Bataillon quarré de ses Troupes, se défendit avec tant de vigueur, qu'enfin les Ennemis furent repoussez de tous les côtez, & obligez de se retirer avec une perte considérable.

Le 18., le Major-Général Lesli arriva au Camp avec le Major Général Repnin,

308

qui étoit allé au-devant de lui avec 3000 Hommes.

L'Armée décampa des environs de Kislow le 21., & prit la route de Bacciesaray, en côtoyant toûjours la Mer Noire. On fit ce jour-là une marche de 15. à 16. Werstes, & vers le soir on entendit tirer quelques coups de Canon, qu'on supposoit être des signaux pour avertir les Peuples de la marche de nos Troupes.

Le 22., l'Armée fit encore 12 Werstes, & arriva le soir au Village de Canunriu. Le Velt-Maréchal Comte de Munich détacha ce jour-là le Lieutenant-Général Ismailof & le Major-Général Lesli avec 2. Régimens de Dragons, 4. d'Infanterie, quelques Cosaques & 8. Pièces de Campagne pour aller chasser les Ennemis de quelques Villages qu'ils occupoient sur la gauche, & où ils s'étoient fortifiez. L'attaque fut vive, & les Tartares s'y défendirent avec beaucoup de vigueur; mais ne pouvant résister au feu continuel de nos Troupes & de notre Artillerie, ils furent enfin obligez de se retirer, abandonnant tout leur Bagage & une grande quantité de Betail. Nous perdîmes dans cette Action un Lieutenant, 3. Soldats & un Cosaque, & nous y eûmes un Major, 6. Soldats & un Cosaque de blessez. Il n'y a plus qu'une Riviere à passer pour arri-

ver

ver du Village de Camunriu à Baccie-saray, où l'on apprend que les Tartares ont assemblé tout ce qui leur reste encore de forces pour couvrir cette Ville qui est la Capitale de la Crimée.

La Cour a reçu à la fin du mois dernier un Courier que le Comte de Munich a dépêché de Crimée avec une lettre de ce Général, dans laquelle il marque ce qui suit.

„ Après m'être emparé de Kossolow „ & de Kimburn, je me suis avancé, a- „ vec l'Armée, du côté de Bilogrod, à „ peu de distance de la Mer Noire. De- „ puis Asoph jusqu'à ce dernier endroit, „ il y a près de cent lieuës d'étenduë. „ J'y ai mis tout le païs, à contribution. „ J'ai fait ruïner les endroits où les en- „ nemis auroient pû se rassembler; & „ j'ai fait prisonniers, plusieurs milliers „ de Tartares. On a pris beaucoup de „ butin sur les côtes, & enlevé un grand „ nombre de Bâtimens, sur lesquels on „ avoit embarqué des effets que l'on vou- „ loit sauver. La consternation augmen- „ te, de plus en plus, dans toute la Cri- „ mée. Le Kan paroît résolu de se dé- „ fendre à Baccieſaray. Il y a rassemblé „ toutes ses troupes, & a fait conduire „ ses femmes, avec ses meilleurs effets, „ à Mancop, Forteresse située sur une „ montagne fort escarpée. Cet endroit,

310

„ où sont tous les trésors du Kan, lui „ sert aussi de refuge, lorsqu'il y a une „ révolte ou quelque guerre fâcheuse „ dans le païs. Gianum Coggia, Ami- „ ral des Turcs, est encore, avec son „ Escadre, dans le Port de Caffa, afin „ de défendre cette Place. Notre Flot- „ te, commandée par l'Amiral Bre- „ dahl, croise, depuis plusieurs jours, „ dans la Mer Noire.

Dans le même-tems qu'on a reçû ces nouvelles, on a aussi appris, que l'Armée Ottomane, forte de cent-mille hommes, & commandée par le Grand-Vizir, étoit en pleine marche, pour s'avancer vers l'Ukraine, & y faire une invasion. La Cour a jugé, qu'il étoit à propos de la prévenir, & de suspendre à cette occasion la conquête de la Crimée. On a dépêché un courier au Comte de Munnich, avec ordre de ne pas poursuivre sa marche; mais de s'en retourner dans la petite Tartarie; de laisser dans les Places de Kimburn, de Kossolow & de Precop, des garnisons assez nombreuses pour être en état de repousser les entreprises des Tartares; de mettre aussi un renfort considérable dans Asoph, & de joindre ensuite son Armée à celle que commande le Général Lascy, afin d'aller à la rencontre des Turcs, & de leur présenter la bataille.

taille. On a aussi fait savoir au Général Munnich, que si le Grand Vizir proposoit une suspension d'armes, il pouvoit l'accepter, recevoir les propositions qu'on voudroit lui faire, & en donner avis à la Cour. Il a été résolu d'augmenter le plus qu'il sera possible, l'Armée destinée à agir contre les Turcs. On laissera quarante-mille, tant Tartares, que Cosaques & Calmuques, vers la Mer Noire, pour conserver les conquêtes que l'on vient d'y faire. Le reste des Troupes Russiennes qui se retirent de Pologne, a ordre de passer en Ukraine, afin d'y être employées à la défense de cette Province.

312

ARTICLE III.

Mémoires de Turquie & d'Allemagne.

§. I. TURQUIE.

Constantinople.

VOici la rélation des formalitez qui ont été observées, lors de la déclaration de guerre contre la Russie.

Le jour que cette déclaration fut faite, tous les Ministres & Grands de la Porte se rendirent dès les 6. heures du matin au Palais du Grand Vizir, & s'assemblerent dans la grande Sale nommée Divan Chane. On y porta immédiatement après en grande Cérémonie la Queuë de Cheval : Elle étoit accompagnée de 12. des plus anciens Docteurs de la Loi, qui, à leur arrivée dans la Sale, firent plusieurs Prieres en Langue Arabe, & benirent la Queuë aux acclamations du Peuple, qui y répondit à diverses reprises *Amen*. C'est-à-dire, ainsi soit-il. Après cette Bénédiction, le plus vénérable de ces Docteurs s'avança vers le Peuple, lui pronostiqua toute sorte de bonheur, & lui promit la Victoire sur l'Ennemi. Le Peuple y répondit de nouveau par des Amen réïterez. Ensuite le Kiaia Beg, ou

ou Lieutenant du Grand-Vizir, accompagné desdits Docteurs de la Loi & de quantité d'Officiers, tant Civils que Militaires, porta la Queue de Cheval au pié de l'Escalier de la grande Sale, & l'y planta, pendant que les Docteurs recitoient de nouvelles Prieres convenables au sujet. On y égorgea ensuite 11. Moutons, on les offrit en sacrifice, & la Chair en fut distribuée aux Docteurs de la Loi. Toute la Cérémonie dura 2. heures.

Le Kiaia Beg se rendit ensuite à Dand Bassa, afin d'y tracer un Camp pour les Troupes Ottomanes; & le 31. il y retourna avec la Queue de Cheval qui avoit été benie 2. jours auparavant, & elle y fut plantée avec beaucoup de Cérémonie au bruit de la Mousquetterie de la Garde du Grand-Vizir qui l'avoit accompagnée.

Tous les Corps de Mêtiers s'assemblerent dans la grande Place nommée le Meidan, & se rendirent de là vers le Serail, où le Grand Seigneur les vit passer sous ses Fenêtres. La Marche commença par le Grand Prévôt, accompagné de sa Milice bien armée & suivi d'une Charuë tirée par des Bœufs, & conduite par un Homme qui semoit du Grain, pour représenter que c'est là le premier Mêtier qu'a fait Adam. Ensuite venoit un jeune Homme à Cheval sous un Dais, tenant

nant en main le Livre que les Turcs appellent Kellamullach, c'est-à dire, la Parole de Dieu, & les Corps de Métiers suivoient chacun selon leur rang: Il y en avoit 65., & chacun étoit precedé d'une Milice armée, & habillée à la Janissaire, & accompagnée de Chars de Triomphe & d'autres Machines représentans la fonction de chaque Métier. Cette Marche dura près de 6. heures, & elle étoit composée de plus de 10000. Hommes.

Les Janissaires, au nombre de 9000. Hommes, partagez en 79. Compagnies, précedées de leurs Officiers à Cheval & en Cuirasse, se rendirent au Camp, Tambour battant & Enseignes déployées. Devant chaque Compagnie marchoient 2. Dervis ou Prêtres, joüant de divers Instrumens, animant les Soldats de la voix & par des gestes, & les assurant de la Victoire: Ces Janissaires furent suivis par d'autres Troupes. Enfin, le Grand-Vizir se rendit aussi au Camp: Il étoit accompagné de tous les Grands Officiers de la Porte, & sa Suite étoit aussi magnifique que nombreuse.

Les Ministres de l'Empereur, d'Angleterre & de Hollande continuent leurs soins, pour accommoder les différends entre la Porte & la Cour de Russie. Ils ont fait quelques propositions à ce sujet. On croit que le Grand Seigneur pourra tout

tout au plus en accepter une partie, quoiqu'il ait rejetté celles qui lui ont été faites auparavant par le Baron de Tahlman Résident de l'Empereur. Les circonstances où nous nous trouvons obligeront peut être S. H., de ne point exécuter les projets qu'Elle a formés, pour se venger des Russiens, d'autant plus, qu'on a lieu d'appréhender que la Cour de Vienne ne seconde celle de Moscovie, en cas que nous attaquions cette derniere. Du moins Mr. Thalman s'en est ainsi expliqué dans les differentes conferences qu'il a euës avec le Grand Vizir. Si on etoit assuré de la neutralité de l'Empereur, on n'auroit point attendu si longtems à déclarer la guerre à la Russie, & on auroit lieü de se flatter de la faire avec succès, puisqu'on assure que le Grand Mogol, & l'Empereur de la Chine, se sont engagez envers le Grand Seigneur, à faire une puissante diversion en sa faveur. Quoiqu'on ait fait l'Oraison funèbre d'un nombre presque infini de Tartares, ils ne sont pas encore tous exterminés, & on courre risque de voir les morts ressusciter un de ces jours sans aucun miracle : de même, quoiqu'on publie qu'une partie des Tartares de Crimée se sont rendus tributaires de la Russie, ce ne sera sans doute que pour un tems; ils secoueront le joug

dès

316

dès qu'ils se verront secoudés par notre Armée.

On commence à revenir des apprehensions que la guerre avec les Persans nous causoient. Depuis que Thamas Kouli-Kan est monté sur le Trône de Perse, les affaires interieures de son Royaume lui donnent des occupations qui l'empêchent de poursuivre ses conquêtes. D'ailleurs il apprehende peut être les diversions dont on assure qu'il est menacé.

Le Sultan Achmet III. qui fut détrôné en 1730., mourut ici le 23 Juin dernier. Il étoit détenu prisonnier dans le Vieux-Serail depuis sa déposition. On dit que ce Prince est mort d'appoplexie. Le public soupçonne au contraire qu'il a été empoisonné. Sa mort, jointe a celle de son Fils, qui étoit décédé quelque tems auparavant donne lieu de croire, que la Porte en faisant mourir ces deux Princes, a voulu ôter toute occasion aux Turcs de disposer du Trône, en faveur de l'un des deux, au cas qu'il survint une nouvelle révolution, comme on auroit lieu de le craindre, si la guerre contre les Russiens avoit un succès desavantageux.

§. II.

§. II. ALLEMAGNE.

Vienne.

Mr. du Theil, Ministre de France, est convenu des conditions suivantes avec les Ministres d'Etat de l'Empereur, par rapport à l'évacuation de l'Italie:

„ Que les troupes Françoises com„ menceront le 10. du présent mois „ d'Août, à se retirer du Crémonois, „ pour être hors de l'Etat de Milan, à „ la fin du même mois, ou au com„ mencement de Septembre, au plus„ tard; Que les troupes Impériales en„ treront successivement dans les lieux „ que celles de France auront évacué: „ Que comme les prétentions du Roi de „ Sardaigne, sur le Château de Serra„ valle, & sur le cours du Tessin n'ont „ pu être decidées, avant le terme de „ l'évacuation, il a été résolu de la part „ de l'Empereur & du Roi de Sardai„ gne, de s'en remettre pour la déci„ sion de cette affaire, à l'arbitrage du „ Roi Très-Chrétien, sans que le dé„ part des troupes puisse être arrêté „ dans cette occasion: Qu'à l'égard des „ arrerages dont l'Etat de Milan est „ demeuré redevable pour ses con„ tributions, il a été décidé, que „ les Généraux des deux Armées s'as„ sembleront, pour convenir sur ce su„ jet,

318

„ jet d'un arrangement, & que le Gou-
„ vernement du Milanez s'obligera d'exé-
„ cuter, sous la caution des plus fameux
„ Banquiers du Païs, desquels l'Empe-
„ reur se rendra garant.

On assure à present, que conformement aux Articles Préliminaires, le Duc de Loraine, conservera ce Duché, jusqu'à-ce que ce Prince puisse être mis en possession de la Toscane, mais que le Duché de Bar sera incessamment remis à la France. Il y en a qui disent que le Duché de Loraine sera cedé dès à présent au Roi Très-Chrétien, pourvû que le Roi d'Espagne consente à retirer ses Troupes du Grand Duché de Toscane, pour y faire entrer celles de l'Empereur. On n'a encore aucune certitude sur les intentions de S. M. Cath. à cet égard. Cependant on publioit dernièrement que l'Armement qui se fait en Catalogne, tendoit à quelqu'entreprise contraire aux réglemens faits entre l'Empereur & le Roi de France; mais on dit aujourd'hui que cet armement se fait avec une lenteur qui donne lieu de croire qu'il pourra échouer.

On ne doute point que les affaires de la Paix ne s'acheminent incessamment à une heureuse conclusion, si la Cour d'Espagne se relâche touchant sa prétention sur les Biens allodiaux de la Maison de Farnèse; car on dit à présent que cette af-
faire

faire n'eſt encore remiſe à aucun arbitrage. On dit bien que S. M. Imp. conſent que le Roi des deux Siciles ſoit mis en poſſeſſion des Biens Allodiaux des Duchez de Parme & de Plaiſance, avec cette reſtriction, que des Puiſſances neûtres décideront, à qui ces Biens doivent appartenir. Mais on veut que l'Eſpagne demande où ſont ces Puiſſances neûtres?

La plûpart des Généraux qui doivent ſervir en Hongrie ſe ſont rendus au Camp que les troupes de l'Empeur ont formé dans ce Royaume. Le Duc de Lorraine a deſſein d'y aller dans quelques tems, avec le Prince Charles ſon Frère.

La Cour reçut avis au commencement de ce mois, par un courier du Gouverneur de Tranſilvanie, que l'avant garde de l'Armée des Turcs étoit arrivée ſur les frontières de là Beſſerabie, ou Païs des Tartares de Budziack. Cette Armée ſe forme peu à peu; mais il s'en faut de beaucoup qu'elle ne ſoit forte de cent mille hommes.

Comme on prévoit, que les Turcs demanderont une explication à cette Cour, au ſujet des Camps que l'on forme en Hongrie, Elle a, dit-on, réſolu de répondre que la Paix étant faite avec la France, S. M. Imp. avoit jugé à propos d'envoyer une partie de ſes troupes

5'20

pes en Hongrie, pour y pouvoir mieux subsister, & que la Porte Ottomane n'en devoit prendre aucun ombrage.

L'Empereur a envoyé de nouvelles instructions au Baron Tahlman Résident à Constantinople, sur les moyens d'accommoder, s'il est possible, les differends de la Russie avec la Porte. Quoique la Cour Ottomane ait déclaré qu'Elle ne comprendroit point l'Empereur dans la guerre qu'Elle entreprend contre les Russiens, les Turcs ne laissent point de faire divers préparatifs dans la Servie, & dans les Provinces voisines Ils semblent qu'ils veulent s'y tenir prêts à tout évenement, au cas que les bons offices de S. M. Imp. soient sans succès.

Le Pape a fait faire des représentations à l'Empereur, pour prévenir l'effet des instances que font les Princes & Etats Protestants, qui sollicitent la révocation de l'Article IV. du Traité de Ryswick. S. M Imp. a fait répondre à S. S. que comme cette affaire ne donneroit aucune atteinte à la Religion Catholique, il croyoit pouvoir ceder aux demandes qui lui ont été faites à cette occasion.

On remarque depuis quelques-tems, que le Comte de Hamilton & le Baron de Bartenstein, sont fort avant dans les graces de l'Empereur. Ce dernier sur-

tout

tout s'est acquité dans plusieurs occasions, avec tant de ponctualité, des fonctions de sa Charge de Sécretaire d'Etat, que S. M. Imp. lui en témoigne ouvertement sa satisfaction, & on ne seroit pas surpris si Elle la lui témoignoit un de ces jours d'une autre façon.

La Cour a appris par des lettres de Constantinople, que le Comte de Bonneval avoit réfusé d'accepter le Commandement d'un Corps de troupes qu'on lui avoit offert dans l'Armée du Grand Vizir. Il a prétexté, que ce Commandement étoit inférieur au rang auquel il avoit été élevé. Ces lettres ajoutent qu'on ne parloit point avantageusement de l'habilité du Grand Vizir dans l'art de la guerre. Ce Ministre a été élevé dans un Serail, où certainement il n'aura point appris à commander une Armée. Il y a plûtôt contracté une humeur pacifique, & peu de penchant pour l'Employ dont il vient d'être revêtu. Des qualités si opposées à celles d'un Général d'Armée, font juger que le Grand Vizir donnera facilement les mains à un accommodement avec la Russie, auquel le Ministre de l'Empereur travaille de tout son pouvoir. D'ailleurs les Généraux ou Premiers Ministres du Grand Seigneur n'ont point la réputation d'être inflexibles sur des propositions où ils

trouvent leur intérêt particulier. Les Moscovites, entre autres, ont appris par expérience, que leurs Roubles ont la vertu de désarmer un Général Turc, quand même il auroit l'avantage sur eux.

On voit ici les conditions suivantes, auxquelles on assûre, que la Cour de *Russie* pourroit se déterminer à ne point faire la guerre aux *Turcs.* I. *Que la* Russie *conservera la Place d'*Asoph. II. *Que les* Tartares, *qui se sont mis sous la protection de cette Puissance, y demeureront.* III. *Que la* Tartarie Crimée *sera tributaire de la* Russie. IV. *Que la navigation de la Mer* Noire *sera libre aux sujets* Russiens. V. *Que l'on fera un nouveau réglement des limites des deux Empires.* VI. *Que la* Russie *sera comprise dans les Traitez de paix de la* Porte *avec la* Perse.

On assure que si la Porte Ottomane refuse d'accepter les propositions que Mr. Tahlman a ordre de lui faire pour un accommodement avec les Russiens, l'Empereur se déclarera en faveur de ces derniers, conformement aux Traitez entre les deux Cours, & qu'en ce cas-là, on fera une puissante diversion en Bosnie, afin d'y attirer une partie des forces Ottomanes. La Cour, dit on, vient d'envoyer ordre en Italie, à plusieurs Régimens d'Infanterie & de Cavalerie, de se rendre

rendre en Hongrie, dès que les François & les Piémontois auront évacué le Milanez.

Ratisbonne.

Les troupes Impériales qui viennent du Rhin, continuent à défiler près de cette Ville, pour se rendre en Hongrie. Il est aussi arrivé depuis peu cent-trente chariots, chargez de douze mille quintaux de poudre, qu'on a embarqués à bord de divers bateaux pour les envoyer en Hongrie.

L'Empereur ayant été informé, que la grande quantité de monnoyes d'or & d'argent, que differends Princes & Etats de l'Empire font frapper à leurs coins, est sujette à plusieurs inconveniens, & cause de la confusion dans le commerce, S. M. Imp. leur a envoyé un Rescript, par lequel Elle leur fait savoir: „ Qu'il lui paroit fort nécessaire de faire quelque „ changement avantageux à cet égard: „ Qu'ainsi Elle fera présenter dans peu un „ Decret de Commission à la Diète, pour „ inviter les Etats de l'Empire à deliberer sur ce sujet, & à prendre une résolution unanime conforme au bien „ public, & à l'importance de la matiere: Que S. M. Imp. auroit déja fait „ connoître ses intentions à cet égard

324

„ dès l'année 1733. si la guerre qui sur-
„ vint alors, ne l'avoit obligée d'atten-
„ dre une conjoncture plus favorable.

Les Ministres des Princes & Etats Evangeliques de l'Empire, marquent beaucoup de joie, du succès des sollicitations que les Puissances Protestantes ont faites auprès de l'Empereur & du Roi de France, pour obtenir la révocation du quatriéme Article du Traité de Ryswik. La Cour de Rome de son côté fait ses efforts pour empêcher la réussite de cette affaire. Elle a envoyé à tous les Electeurs Princes & Etats de l'Empire de la Religion Catholique Romaine, un Bref, par lequel S. S. leur représente, qu'il sera très-préjudiciable à l'intérêt de la Religion, que les Protestants obtiennent la révocation qu'ils souhaitent: Elle exhorte chacun des Electeurs, Princes & Etats, en particulier, de n'y point consentir; mais au-contraire de s'y opposer de tout leur pouvoir, & de donner par là une preuve de leur attâchement filial à l'Eglise, & de leur désir sincère de contribuer à son avancement, de même qu'à la destruction de l'héréfie, &c.

Comme depuis la guerre, plusieurs bandes de vagabons se sont répandues en divers endroits de l'Allemagne, où elles commettent de grands desordres & des meurtres, l'Electeur de Mayence, & le Mar-

Margrave d'Anspach on écrit à la Diète, pour lui représenter combien il est nécessaire d'apporter un prompt remede à ce mal. Ils ajoutent dans leur lettre, que le meilleur moyen qu'on y puisse employer, seroit que les Etats de l'Empire s'unissent pour contribuer tous ensembles à dissiper ces brigans.

Manheim.

On assure qu'il a été proposé d'accommoder l'affaire de la succession aux Duchez de Juliers & de Bergue de la maniere suivante: „ Que l'on donnera au Roi „ de Prusse, les surêtez nécessaires, pour „ être mis en possession du Duché de Bergue & de la Seigneurie de Wynendaal, „ après la mort de l'Electeur Palatin: „ Que le Prince de Sultzbach entrera en „ possession dans le même tems du Duché de Juliers, qui sera adjugé au Roi „ de Prusse, en cas que le Prince de „ Sultzbach vienne à décèder sans laisser „ d'enfant mâle: Qu'en vertu de ce droit „ de reversion, S. M. Prus. s'engagera de „ payer une somme d'argent à ce Prince: „ Que la Seigneurie de Ravestein sera „ venduë à une autre Puissance; que les „ fortifications de Dusseldorp seront rasées, ou que si on les laisse subsister, „ la garnison de cette Place sera compo-

26

„ sée en partie de troupes Prussiennes, „ & en partie de celles du Cercle de West-„ phalie. " Sans que je le dise on voit bien de quelle part viennent ces Propositions. On ne dit point qu'elles ayent été acceptées.

Treves.

Le Comte de Belle-Isle est arrivé ici avec la Comtesse son Epouse : Il va règler ce qui concerne l'évacuation de cet Electorat. Ce Seigneur doit se rendre à Coblentz, afin de liquider les prétentions des troupes Françoises, pour les arrérages des contributions. On dit qu'il y traitera en même tems de l'échange de quelques Villages situez en Lorraine, & appartenants à l'Electorat de Treves. On croit à présent avoir des certitudes, que les troupes Françoises sortiront incessamment des Places de Philipsbourg & de Kell. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces troupes font tous les préparatifs nécessaires pour leur départ.

Francfort.

Les troupes du Cercle de Franconie, qui avoient ordre de s'arrêter à Neckerau, Ketsch & Hockenam en sortirent le 7. de ce mois pour se rendre du côté de Bruck-

Bruckſal, afin d'y camper juſqu'à ce que les François évacuent Philipsbourg : ces troupes ſont deſtinées à prendre poſſeſſion de cette Place.

Le Baron de Wutgenau eſt allé à Fribourg & à Brizac pour en examiner les fortifications.

Les troupes de bandits & de voleurs de grand chemin, qui font des courſes, depuis quelque tems, en Franconie, & le long du Rhin, ont élû un Chef, auquel ils donnent le titre de Généraliſſime, Il a fait publier un eſpèce d'Edit, par lequel il invite un chacun de venir le joindre. Il demande auſſi, qu'on lui paye des contributions, & menace ceux qui refuſeront de le faire, d'être pûnis rigoureuſement, & d'avoir leurs biens ravagez. Ce Chef eſt un vieux ſcélèrat, qui a fait pendant cinquante ans, le mêtier de voleur de grand chemin. La retraite de ces bandits eſt dans l'Evêché de Bamberg & dans le Marquiſat de Bareith, où ils habitent des ſouterains preſque impénétrables. Il y a toute apparence, que l'on employera des troupes reglées pour diſſiper ces vagabonds.

328

Dresde.

Le Roi & la Reine de Pologne arriverent le 7. de Varsovie. L. M. Polonoises furent saluées par une triple décharge du Canon de la Ville. Toutes les Maisons étoient illuminées. Les habitans témoignerent par leurs acclamations, la joye qu'ils avoient du retour de L. M.

Les ordres sont donnez pour rendre complettes toutes les troupes de cet Electorat. On dit que le Roi en enverra une partie au secours de l'Impératrice de Russie, pour agir contre les Turcs. On ajoute que S. M. s'y est engagée par un des Articles du Traité d'Alliance qu'Elle a conclu avec cette Princesse.

Cologne.

S. A. E. est partie pour se rendre à la Cour de l'Electeur Palatin, & de-là à celle de Munich où ce Prince compte de faire quelque séjour.

On a commencé ici depuis quelques jours à battre la caisse, afin de lever du monde pour le service de l'Empereur.

Hano

Hanover.

On publie que le Roi s'engage par le Traite qu'il a conclu avec la Suede, de prendre à sa solde six-mille hommes de troupes Hessoises, dont la paye sera reglée sur le même pied que celle des troupes Danoises.

Le Comte de Kinski Ambassadeur de l'Empereur, a assuré le Roi, que S. M. Imp. auroit tout l'égard possible à ses instances, pour la révocation de l'Article IV. du Traité de Ryswick.

On a tenu plusieurs conférences à la Cour, sur l'accommodement des affaires d'Oost-Frise.

Il arrive souvent des Couriers de Vienne, & l'on y en depêche d'autres. On en conjecture qu'il y a quelque négociation importante sur le tapis. Si cela est ainsi, elles ne peuvent qu'être rélatives aux affaires présentes, puisqu'il n'y a guère d'apparence, qu'on entame de nouvelles négociations, avant que celles de la Paix soyent reglées.

Le Roi a appris, par trois couriers arrivez depuis peu de Londres, les différentes émeutes populaires qu'il y a eu dernièrement dans cette Ville-là, de même que dans plusieurs autres endroits de son Royaume. On assure cependant que S.

330

M. ne partira d'ici, que vers la fin du mois d'Octobre prochain. Elle doit assister à plusieurs grandes chasses qui doivent se faire aux environs de cette Ville.

Le Roi a fait partir un courier pour Constantinople, avec la réponse à la Lettre que le Grand-Vizir a écrite à S. M. touchant la rupture de la Porte avec la Russie. On a envoyé en même-tems, des instructions au Chevalier Faulckner, Ambassadeur du Roi à Constantinople, au sujet de la maniere dont il devra se comporter dans la médiation des différends de ces deux Puissances.

Berlin.

Le Roi arriva ici au commencement de ce mois, du voyage qu'il a fait en Prusse.

On dit qu'il y a une Négociation sur le tapis entre S. M. & quelques autres Puissances, touchant la succession des Duchez de Juliers & de Bergue: cela pourroit apporter quelque obstacle aux mesures qu'on prétend qui se prennent ailleurs. Il seroit pourtant à souhaiter que la chose se reglât du vivant de l'Electeur Palatin, afin qu'après le decès de ce Prince, les parties interressées n'eus-

n'eussent qu'à prendre possession des parts qui leurs sont adjugés.

Hambourg.

Le Baron de Munchausen, Conseiller privé de la Cour de Hanover, arriva ici dernièrement, chargé de proposer une somme d'argent à la Régence de cette Ville, pour dégager les quatre territoires de l'Electorat de Hanover, qui lui ont été autrefois engagés.

La Régence a fait présent de mille ducats, à chacun des trois Ministres d'Etat du Roi de Danemarc, avec lesquels les Députez de cette Ville ont négocié le dernier accommodement.

Il est arrivé dans le Port de cette Ville un Vaisseau de Groenlande, avec avis que la pêche de la Baleine y avoit été cette année très-avantageuse, & que les Vaisseaux de Hambourg en particulier n'avoient point fait depuis quarante-ans une si heureuse pêche. Cette nouvelle a fait grand plaisir. Nous avons besoin de nous dédommager par le Commerce, des fraix considérables auxquels la Ville a été obligée de contribuer, pour obtenir un Traité avec le Roi de Danemarc.

La Cour de Russie juge, qu'Elle ne

332

doit pas être la seule à prendre part à la joie qu'Elle ressent de la prise d'Asoph. Mr Poppe Agent de cette Cour, a reçu ordre de célèbrer cette Conquête, par un grand festin, & par d'autres marques de réjouissances. On est apparemment bien assuré à Petersbourg, que les Turcs laisseront les Moscovites, dans la paisible possession de cette Place, qui est assez importante à ces derniers, pour faire tous leurs efforts afin de la conserver: Mais comme la Porte sent vivement la perte qu'Elle vient de faire, Elle tâchera peut-être de la réparer, & si les choses prenoient un certain train on pouroit encore voir dans peu Asoph, passer sous la domination des Turcs.

On apprend que le Duc de Holstein a fait publier un Edit dans ses Etats, par lequel ce Prince deffend à ses sujets, sous de rigoureuses peines, de s'entretenir en public sur des matières de politique.

Suivant des lettres de Wismar, le Duc Charles-Leopold de Mecklenbourg y a reçû un Courier de Petersbourg, avec des dépêches qui ont obligé ce Prince de changer de dessein, par rapport au voyage qu'il comptoit de faire à la Cour de Russie. Ce Duc continuë à faire publier des Ordonnances très-rigoureuses

contre

contre ceux qui se soumettent à l'administration provisionelle. Il a fait deffendre aux Fermiers & aux Officiers de ses domaines, de reconnoître le Duc Chrétien, Louïs son frère, en qualité d'administrateur, & d'entretenir aucune communication avec lui, ni avec personne de son parti, à peine de privation de leurs Charges, & d'un châtiment encore plus severe.

ARTICLE IV.

Mémoire de la Cour de France & de différentes Villes de ce Royaume.

§. I. LA COUR.

Compiegne.

LE Roi a dessein de passer par Chantilli, lorsqu'il retournera à Versailles. S. M. assistera à la magnifique fête, que le Duc de Bourbon, fait préparer, à l'occasion de la naissance du Prince, dont la Duchesse son Epouse accoucha le 9. de ce mois.

La Cour reçoit souvent des Couriers de Madrid, dont les dépêches occasionnent de fréquentes conférences entre les Ministres de S. M. & Mr. Trevigno, chargé des affaires du Roi d'Espagne.

334

On assure que la Cour a fait faire de très fortes représentations à celle de Madrid, touchant les desseins que cette derniere pouroit se proposer par l'Armement qui se fait en Catalogne La nouvelle de ces nouveaux préparatifs de guerre de la part du Roi Catholique, a d'autant plus surpris, qu'on croyoit le mois dernier être à la veille de voir toutes les affaires réglées en Italie; mais on craint que la Cour d'Espagne n'augmente les obstacles à mesure qu'on travaille à les applanir. L'évacuation de la Toscane n'est point encore prête à se faire. On accroît même le nombre des Espagnols qui y sont actuellement: & le Roi de Naples envoye un Corps de ses troupes dans ce Duché. Toutes ces circonstances ne présagent rien de favorable pour la prompte conclusion de la Paix générale. Peut-être aussi que nous y parviendrons plûtôt qu'on ne pense, & on a encore lieu de se flatter, que les instances du Roi feront consentir la Cour d'Espagne à donner les mains à tout ce qui a été réglé, pour assurer la tranquillité en Italie. Il y en a néanmoins qui prétendent que l'on auroit tort de reprocher aux Espagnols leur sejour en Italie, puis qu'ils n'y sont demeurés qu'à notre sollicitation; de plus ils auroient droit

droit de récriminer puisque nous sommes encore en Italie comme eux.

Quoiqu'on ait envoyé les derniers ordres à nos Troupes, pour sortir du Milanez, leur départ pouroit encore être differé, jusqu'à-ce que l'on soit informé du tems auquel les Espagnols évacueront la Toscane, c'est-à dire, jusqu'aux Calendes Grecques, si on en juge sur les apparences, qui changeront peut-être demain.

On parle beaucoup de quelques expressions contenuës dans une lettre, que le Comte de Khevenhuller écrivit dernièrement au Duc de Montemar. On veut même, que c'est sur la reception de cettre lettre, que le Général Espagnol a fait demander un secours de Troupes à la Cour de Naples, & qu'il s'est mis en état de pouvoir répondre sur le même ton si l'envie lui en prend. Il y a cependant plus d'apparence, que l'arrivée des Impériaux sur le territoire de la République de Lucques, aura déterminé le Duc de Montemar à poster des Troupes Espagnoles sur la Frontière.

Le Comte de St. Florentin Sécretaire d'Etat, prêta le 4. de ce mois, serment de fidelité entre les mains du Roi, pour la Charge de Commandeur & Sécretaire des ordres de S. M., qui lui a été accordée

335

dée sur la démission de Mr. Chauvelin Garde des sceaux.

Le 8. les Députez des Etats de Languedoc eurent Audience du Roi. Ils furent présentez à S. M. par le Prince de Dombes, Gouverneur de la Province & par le Comte de St. Florentin, Sécretaire d'Etat, & conduits par le Marquis de Dreux Grand Maître des Cérémonies: La Députation étoit composée pour le Clergé, de l'Evêque de Montauban, qui porta la parole; du Comte du Roure pour la Noblesse; de Mr. Lamouroux Maire de la Ville d'Alais, tous deux Députez du Tiers Etats, & de Mr. de Montferier Sindic Général de la Province.

Versailles.

La Reine se rendit le 8. de ce mois au Couvent de Ste. Marie de Chaillot, pour assister à la fête que la Duchesse Douairière d'Orleans avoit fait préparer. S. M. y arriva sur les six heures du soir. Elle se plaça, avec la Duchesse d'Orleans, sur le balcon d'un pavillon superbe. L'ouverture de la fête se fit à sept heures, au son des trompettes & des tambours Cinquante batteliers, en habits uniformes & dans des batteaux peints en blanc & en bleu, parûrent sur l'eau, entre l'Isle des Cignes & le pavillon où étoit la Reine.

Ils

Ils lutterent les uns contre les autres, avec des lances. Ils tirerent l'oye, & firent d'autres exercices d'adresse. Ce divertissement dura jusqu'à ce qu'il fit obscur. Il y eut ensuite une danse de quatre-vingt païsans & païsannes, qui étoient masquez, & vêtus en habits de bergers & de bergeres. Pendant ce tems-là, on servit à la Reine, une collation magnifique, dans le salon du pavillon, qui fut illuminé en un instant, de même que la terrasse. Le dessus du pavillon étoit environné de lampions, qui formoient une couronne. La terrasse, dont l'illumination représentoit des ifs, étoit remplie d'un grand nombre de musiciens, qui exécuterent un concert. A neuf heures, on servit le souper. La Reine fit mettre à table, avec elle, la Duchesse d'Orleans, la Princesse de Conti, Mlle. de Clermont, Mlle. de Charolois & d'autres Princesses. Le Duc de Chartres fut du repas. A onze heures & demie, on tira un fort beau feu d'artifice. Il fut suivi d'un Bal, exécuté par une troupe de danseurs & de danseuses de l'Opera, au milieu de trente ou quarante Tentes, rangées en forme de fer à cheval. Cette danse termina la fête. Il étoit une heure du matin, lorsque la Reine retourna à Versailles. Tout s'est passé avec beaucoup d'ordre. Il y a eu à cette fête, un

38

un concours extraordinaire de Noblesse & d'autres personnes.

La Reine vint le 6. de ce mois à Meudon, où elle dîna & soupa avec le Roi & la Reine de Pologne. A l'issuë du souper, il y eut un concert magnifique, après lequel la Reine retourna à Versailles.

Paris.

Le 9. la Duchesse de Bourbon accoucha d'un Prince. Le Duc de Bourbon chargea sur le champ le Marquis d'Andilly, son prémier Gentilhomme de la Chambre, d'aller à Compiegne, en porter la nouvelle au Roi, qui confirma au Prince nouveau-né, le titre de Prince de Condé, que le Duc son Pere lui avoit donné. La naissance de ce jeune Prince cause une grande joie à la Maison de Bourbon. M. le Duc, voulant donner dans cette occasion, une preuve éclatante de sa satisfaction, s'est engagé envers les habitans de Chantilly, à payer pour eux pendant le terme de trois ans, les Tailles & autres droits qu'ils sont obligez de donner. S. A. S. fera distribuer deux écus à chaque habitant de Chantilli, pour être employé aux fêtes qui doivent se donner aux environs de ce

ce Château, où ce Prince en fait préparer de très superbes. Tous les particuliers qui demeurent ici aux environs de l'Hôtel de Condé ont fait éclater leur joie, par des illuminations, & autres marques de réjouissances. Les Comédiens François se sont aussi distinguez dans cette occasion. Ils ont donné un Bal & un magnifique Concert à un grand nombre de personnes, pendant lequel ils ont fait tirer quantité de fusées.

Le Roi ayant pris connoissance du differend du Chevalier d'Orleans, Grand Prieur de France, avec le Bailly de Conflans, ainsi que de l'affaire qu'il a eue avec le Chevalier de ce nom, S. M. a condamné le Grand Prieur à être relégué pour six ans à Malte. Le Chevalier a été banni du Royaume jusqu'à nouvel ordre; & le Bailly de Conflans, a été relégué dans une de ses terres.

Mr. Chambries Ministre du Roi de Prusse eût ces jours passez l'honneur de présenter au Roi de Pologne, le magnifique Carosse avec un attelage de huit Chevaux, & cinq Chevaux de selle dont S. M. Pruss. lui a fait présent. S. M. Pol. a envoyé au Roi de Prusse, plusieurs pièces de tapisserie de la manufacture des gobelins.

Le Comte Ossolinski, ci-devant Grand-Trésorier de la Couronne de Pologne, est

eſt arrivé à Meudon avec la Comteſſe ſon Epouſe & avec deux autres Seigneurs Polonois. Ils ont été rendre leurs devoirs au Roi de Pologne, & ils ſe propoſent de demeurer à la Cour de ce Prince.

On confirme que la Fran e ne ſe a miſe en poſſeſſion de la Lorraine, qu'après que le Duc de ce nom ſera en poſſeſſion du Grand Duché de Toſcane.

Il paroit ici un projet en faveur de l'Ordre Royal & Militaire de St Lazare, afin de lui procurer plus d'un million de livres en eſpèces, que l'on employera à faire différentes fondations, à établir des Commanderies, & à accorder des penſions viagéres aux Chevaliers qui ſeront dans le beſoin. On a publié ici l'Arrêt ſuivant.

Extrait des Regitres du Conseil d'Etat.

„ LE ROI s'étant fait repréſanter un „ Livre qui a pour Titre: *l'Ordre de* „ *l'Egliſe, ou la Primauté & la ſubordi-* „ *nation Ecléſiaſtique ſelon St. Thomas*, „ *par le Pere Bernard d'Arras, Capu-* „ *cin, ancien Lecteur en Theologie*, imprimé „ *à Paris* en 1735., *avec approbation &* „ *privilege du Roi*; Sa Majeſté auroit recon-

„ connu que cet Ouvrage est si rempli
„ d'expressions équivoques ou dangereu-
„ ses, & de propositions qui ne s'accor-
„ dent pas avec les maximes du Royau-
„ me, que S. M. ne sauroit se porter
„ trop promtement à revoquer le privi-
„ lege en vertu duquel il a été imprimé,
„ & à ordonner la suppression de ce Li-
„ vre, pour empêcher le mauvais effet
„ qu'il pourroit produire, si l'on conti-
„ nuoit de le répandre dans le Public. A
„ quoi voulant pourvoir, SA MAJESTE'
„ E'TANT EN SON CONSEIL, a ré-
„ voqué & révoque ledit Privilege; &
„ en conséquence, ordonné & ordonne
„ que ledit Livre ayant pour titre, *l'Or-
„ dre de l'Eglise, ou la Primauté & la
„ subordination Ecclésiastique selon St. Tho-
„ mas, par le Pere Bernard d'Arras,
„ Capucin, ancien Lecteur en Theologie*,
„ imprimé *à Paris* en 1735., sera &
„ demeurera supprimé, ordonne à tous
„ ceux qui en ont des Exemplaires, de
„ les rapporter incessamment au Greffe
„ du Sieur Herault, Conseiller d'Etat,
„ Lieutenant-Général de Police, pour
„ y être supprimez. Fait défenses à
„ tous Libraires, Imprimeurs, Colpor-
„ teurs & à tous autres, de quelque é-
„ tat, qualité & condition qu'ils soient,
„ d'imprimer, vendre, débiter, ou au-
„ trement distribuer ledit Livre, à peine
„ de

342

„ de punition exemplaire. Enjoint au-
„ dit Sieur Lieutenant Général de Police,
„ de tenir la main à l'exécution du pré-
„ ſent Arrêt, qui ſera lû, publié & affi-
„ ché par-tout où beſoin ſera. Fait au
„ Conſeil d'Etat du Roi, S.M. y étant,
„ tenu à Compiegne le 28. Juillet 1736.

Signé,

PHELYPEAUX.

ARTICLE V.

Mémoires de la Grande-Bretagne.

ANGLETERRE

Londres.

LE 25. du mois dernier, pendant que les deux Cours étoient ſéantes dans la Halle de Weſtminſter, une Perſonne trouva le moyen de mettre ſur les Marches, qui ſont entre la Cour de la Chancelerie & celle du Banc du Roi, un gros Pacquet de Papier gris, dans lequel il y avoit environ une demi-Livre de Poudre avec une Mêche allumée, laquelle y ayant mis le feu, fit un tel bruit & cauſa une ſi groſſe fumée, que les Cours & tous ceux qui étoient dans la Sale de Weſtminſter en

en furent dans la derniere surprise: Plusieurs Billets imprimez qui étoient dans ce Paquet, se répandirent en même tems aux environs: Il y étoit dit qu'on brûleroit ce jour-là dans la Halle, à la Bourse, & dans la place de Ste. Marguerite au Fauxbourg de Southwark les 5. Actes suivans auxquels on donnoit des noms indecens; Savoir l'Acte contre le Genevre, l'Acte contre la Contrebande, l'Acte de Mainmorte, & l'Acte pour autoriser le Roi à lever 600. mille liv. st. Après que la confusion fut passée, le Lord Chef de Justice recommanda au Grand Juré de faire une dénonciation de cette affaire, & d'ordonner qu'on fit des recherches exactes pour en decouvrir les auteurs.

La Reine a fait publier en conséquence la Proclamation suivante:

„ CAROLINE, &c., &c. D'au„ tant que le 25. du présent mois „ de Juillet, dernier jour du Terme de „ de la Trinité, on a mis vers les 2. heu„ res après-midi dans la Halle de West„ minster, proche de la Cour de la Chan„ celerie & celle du Banc du Roi, alors „ séantes, un Pacquet contenant divers „ Papiers & quelques Fragmens de plu„ sieurs Actes du Parlement, ainsi qu'u„ ne

344

„ ne grande quantité de Poudre, laquel-
„ le ayant pris feu, fit sauter ledit Pac-
„ quet, au grand mépris de l'Autorité
„ desdites Cours, & causa une grande
„ confusion parmi les Sujets de S. M.
„ qui s'y trouvoient. Et d'autant qu'im-
„ médiatement après que ce Pacquet
„ eut sauté, il se répandit dans la Halle
„ de Westminster, soit par le moyen
„ de cette Poudre, soit autrement, un
„ grand nombre de Libelles infames, faux
„ & malicieux, dattez du 25 Juillet 1736.,
„ & susceptible de Trahison, comme
„ aussi plusieurs réflexions fausses &
„ scandaleuse contre S. M. & les 2. Cham-
„ bres au Parlement, qualifiant 5. des
„ Actes au Parlement, passez dans la
„ derniere Séance, de l'infame nom de
„ Libelle, déclarant que lesdits Actes de-
„ voient être brûlez ce jour-là dans la
„ Halle de Westminster & autres Places
„ y mentionnées, donnant auxdits Actes
„ des couleurs fausses & controuvées,
„ en les représentant comme s'ils ten-
„ doient à la destruction des Revenus,
„ du Commerce & des Manufactures du
„ Royaume & au renversement des Li-
„ bertez & Proprietez des Sujets, quoi-
„ qu'ils n'ayent manifestement en vuë
„ que la conservation de la Vie, des Li-
„ bertez & Proprietez des Sujets de S.
„ M., l'avancement & l'encouragement
du

„ du Commerce & la conservation de la „ Paix & du Salut du Royaume.

„ Et le Grand Juré alors séant, ayant „ aussi-tôt reçû ordre de la Cour du Banc „ du Roi d'examiner cette affaire, il dé- „ clara d'abord que ces Papiers imprimez „ étoient des Libelles infames, faux & „ scandaleux, reflechissant sur S. M. & „ sur le Pouvoir legislatif de ce Royau- „ me; qu'ils tendoient à aliener & allar- „ mer les esprits des Sujets de S. M.; „ que ceux qui en étoient les Auteurs, „ Imprimeurs ou Publicateurs, étoient „ coupables de Haute Trahison; & ledit „ Grand Juré présenta ensuite une Re- „ quête pour qu'il plût à la Cour d'or- „ donner aux Officiers respectifs de faire „ les recherches nécessaires pour décou- „ vrir, & appréhender au Corps les Au- „ teurs, Imprimeurs, ou Publicateurs de „ Libelles si scandaleux, faux & infames, „ afin qu'ils pussent subir les Châtimens „ qu'ils méritent pour une si haute offen- „ se.

„ Or, comme il est absolument né- „ cessaire qu'une insulte si audacieuse & „ si énorme contre S. M. & les 2. Cham- „ bres du Parlement, commise à la face „ de 2. hautes Cours de S. M., alors „ seantes, & qui agissent en vertu de l'au- „ torité Royale, ne demeure point im- „ punie; c'est pourquoi, afin de faire

346

„ voir notre juste indignation contre les
„ Personnes qui ont participé à une en-
„ treprise si hardie & abominable, &
„ faire en sorte qu'elles subissent les châ-
„ timens qu'elles méritent, comme aussi
„ pour prévenir que d'autres ne com-
„ mettent à l'avenir de pareilles offen-
„ ses, Nous avons jugé à propos, de
„ l'avis du Conseil Privé de S. M., de
„ publier la présente Proclamation, par
„ laquelle Nous ordonnons très-expresse-
„ ment à tous les Juges de S. M. &
„ autres Magistrats Civils, de faire les
„ recherches les plus exactes, des Per-
„ sonnes qui ont part à cette temerai-
„ re entreprise, specialement des Au-
„ teurs, Imprimeurs & Publicateurs du-
„ dit Libelle seditieux, & de faire ap-
„ préhender lesdites Personnes, & tout
„ autre qui publieront ledit Libelle, &
„ d'en faire rapport, afin qu'elles puis-
„ sent être punies selon toute la rigueur
„ de la Loi. Nous ordonnons en ou-
„ tre à tous nos fideles Sujets de faire
„ les plus grands efforts pour découvrir
„ & appréhender ces Malfaiteurs; &
„ afin d'encourager tous & un chacun
„ à employer toute leur industrie pour
„ une pareille decouverte, Nous pro-
„ mettons par la Présente à ceux qui
„ pourront découvrir quelqu'un des Au-
„ teurs ou Complices de ladite hardie
„ en-

„ entreprise, ou bien les Auteurs, Im-
„ primeurs & les Publicateurs dudit in-
„ fame Libelle, de sorte qu'ils en puis-
„ sent être convaincus, une Recompense
„ de 200. liv. st. pour chaque Delinquant
„ qui pourra être ainsi découvert & con-
„ vaincu, laquelle Somme sera payée
„ par les Commissaires de la Tréforerie,
„ sans qu'il soit besoin d'autre ordre pour
„ cela: Et comme il n'y a rien que Nous
„ desirions plus ardemment que d'assurer
„ la Paix & la Prosperité des Royaumes
„ de S. M., d'en encourager le Com-
„ merce, & de maintenir tous les fideles
„ Sujets de S. M. dans la pleine jouïs-
„ sance de leurs Droits & Libertez, Nous
„ ordonnons à tous les Juges & autres
„ Magistrats Civils d'employer tous leurs
„ soins à faire exécuter toutes les bonnes
„ & salutaires Loix qui ont été faites pour
„ la conservation & la sureté de la Vie,
„ des Libertez & Proprietez des Sujets
„ de S. M., & pour l'encouragement
„ du Commerce de ce Royaume, & en
„ particulier des bonnes Loix qui ont été
„ représentées d'une manière si scanda-
„ leuse, & si insolente dans ledit infame
„ Libelle &c.

Fait à Kensington le 27.
Juillet 1736.

348

Cette Proclamation n'a guere intimidé, puisqu'il n'y a point de jours qu'on ne trouve d'autres Libelles affichez par la Ville. On n'a pu jusqu'à présent en découvrir les Auteurs.

Il y a eu aussi diverses émeutes populaires. En voici un détail:

Le 6. de ce mois, plusieurs ouvriers Anglois & Irlandois se trouvant dans une Hotellerie à Shoreditch, disputerent ensemble sur le mérite des deux Nations. Les Anglois en prirent occasion de reprocher aux Irlandois, qu'ils travailloient à plus bas prix qu'eux, & qu'ils les empêchoient par-là, de trouver de l'occupation. Les Irlandois furent très irritez de ce reproche. La querelle devint générale. L'hôte de la maison, qui étoit Irlandois, se rangea du parti de sa nation, & dit: *Qu'il gageoit six guinées, que quatre Irlandois battroient six Anglois.* La gagûre fut acceptée. On en remit la décision au lendemain. L'animosité où ils étoient les uns contre les autres, échauffez d'ailleurs par la boisson, ne leur permit pas d'attendre au jour d'après. Ils en vinrent aux mains, & se battirent assez longtems. Les Irlandois, supérieurs en nombre, chasserent les Anglois, de la maison. Le 7 ces derniers rassemblerent le plus d'ouvriers qu'il leur fut possible. Ils se partagerent en deux bandes, dont l'une

l'une alla attaquer l'hôtellerie, & l'autre, les maisons du quartier de Shoreditch, occupées par des Irlandois. Ils casserent par-tout les vîtres, & menacerent de démolir les maisons. Ils firent de même dans les quartiers de Bricklane, & de Spittlefields. La présence des Magistrats ne put les retenir. Ils attaquerent aussi la maison d'un riche Brasseur Irlandois, qui, pour se défendre, fit tirer sur eux. Les Juges de paix, qui étoient survenus, firent lire la proclamation contre les émeutes populaires. Ils les exhorterent, en même-tems, à s'appaiser, & à se retirer. Les séditieux n'y eurent point d'égard. Le Lord-Maire, instruit de ce désordre, envoya quatre compagnies de milice, pour le faire cesser. On ne put y réüssir. Une compagnie des Gardes, qui étoit à la Tour, étant venu joindre la milice, les mûtins furent dissipés. On fit des rondes, pendant toute la nuit, dans ce quartier, & dans ceux qui y étoient contigûs. Le 8. le désordre y recommença avec tant de violence, qu'on fut obligé d'envoyer de Whitehall, plusieurs détachemens des Gardes du Corps, & des grenadiers à cheval, pour tâcher d'arrêter le tumulte, qui loin de cesser, dura toute la nuit. Les séditieux se rassemblerent le 9., en plus grand nombre que les jours précédens. Le désordre accrut de

350

telle maniere, qu'on fut obligé de doubler la garde de la Tour, & d'augmenter le nombre des soldats, qui faisoient des rondes. Ces précautions n'empêcherent pas les séditieux, de courir dans les ruës, par milliers, & d'obliger les principaux bourgeois, à leur donner de l'argent. On prit sept ou huit de ces mûtins, qui furent envoyez en prison. Les compagnies des gardes & la milice demeurerent, toute la nuit, sur pied. Si le tumulte continuë, les Officiers ont ordre de faire tirer sur la populace. On ne l'avoit point encore permis, dans l'espérance, què la tranquillité se rétabliroit. Depuis le 6. de ce mois, que le trouble a duré, plusieurs personnes y ont perdu la vie. Il y a un grand nombre de blessez. On a appris des Comtez de Kent & de Surrey, & de quelques autres Provinces du Royaume, qu'il y est arrivé de semblables désordres, & que sans les précautions dont les magistrats ont usé, les Anglois y auroient massacré tous les Irlandois. La Cour a envoyé des ordres dans ces Provinces, pour que les régimens, qui y sont en quartiers, repriment les mouvemens tumultueux que la populace pourroit y faire. On a expédié un courier à Hanover, pour informer le Roi, de toutes ces choses.

La populace s'attroupa le 10. dans le quartier de Goodmansfield. Elle y pilla plu-

plusieurs maisons, dont les habitans, pour se soustraire à la fureur, furent contraints de se sauver par-dessus les murailles. Les séditieux menacerent de démolir les autres maisons, si les personnes qui les occupoient, ne les illuminoient sur le champ. Elles le firent aussi-tôt, pour éviter l'effet de la menace. L'illumination fut aussi grande dans le quartier de Goodmans Fields, que si c'avoit été un jour de réjouïssance. La populace alla ensuite dans la ruë de Lemmon, où elle commit plusieurs desordres. Elle étoit occupée à saccager la maison d'un particulier Irlandois, nommé Atkins, lorsque le Juge de paix du quartier survint, avec une compagnie des Gardes, qu'on avoit envoyée de la Tour. On prit dix de ces tumultueux, qui furent envoyez dans la prison de Newgate, comme perturbateurs du repos public. Les attroupemens continuerent le 11. La Cour fit distribuër ce jour-là de la poudre & des balles aux Soldats des régimens des Gardes à pied & à cheval. Ils eurent aussi ordre, de se tenir prêts à marcher au prémier avis. Le soir du même jour, quelques bandes de séditieux se rendirent dans le quartier de Southwark & dans celui de Lambeth. Ils n'y firent aucun desordre. Ils se contenterent de demander aux passans : Pour qui ils étoient ?

352

pour les Anglois, ou pour les Irlandois? Chaque parti se croyoit en droit, de maltraiter quiconque ne répondoit pas à son intention. Pendant la nuit, on afficha dans les quartiers de Shoreditch, de Spittlefields, de Rosemary-Lane, & autres endroits occupez par les séditieux, un Avertissement du Conseil-Privé du Roi, dans lequel on rapportoit le contenu d'un Acte que le feu Roi George I. avoit fait publier la premiere année de son regne, touchant la peine de mort, ou les autres châtimens que mérite la sédition. On y exhortoit les tumultueux, à finir leurs mouvemens, & à profiter ainsi des bontez de la Reine, qui vouloit bien ne pas user des voyes de rigueur qu'elle pourroit employer. Les attroupemens ne laisserent pas de continuer le lendemain, & le jour suivant, malgré les rondes que les Gardes du Corps, les grenadiers à cheval & les gardes à pied firent de nuit dans les rues. Les séditieux portent à présent leur insolence si loin, qu'on les croit excitez par des personnes qui ont de mauvais desseins. La Reine tient de fréquens Conseils sur ce sujet.

On dit que pour réprimer cette mutinerie, il a été résolu d'envoyer plusieurs Compagnies des Gardes vivre à discretion dans les quartiers habitez par les tu-

tumultueux. On a envoyé ordre à la Jamaïque d'en faire partir au plûtôt pour l'Angleterre, les six Compagnies qu'on avoit transportées dans cette Isle-là pour y reduire les Noirs revoltés.

Il y a apparence que la Cour n'usera point dans cette occasion, de toute la rigeur qu'elle seroit en droit d'employer, pour punir les mutins. Un chatiment rigoureux pouroit occasionner de plus grands desordres. Dailleurs le nombre des mutins est si considérable, qu'il seroit difficile de punir chaque coupable en particulier. Outre les excès commis par cette troupe mutine, plusieurs personnes ont porté la hardiesse jusqu'à dire des invectives contre le Ministere & contre le dernier Parlement. On a même publié dans quelques Villes voisines, des remarques odieuses sur les raisons qui ont engagé le Gouvernement à faire passer en dernier lieu plusieurs Bils; & entre autres, celui qui regarde les Droits sur le genevre & autres liqueurs fortes. La populace guidée par ses passions, & animée, dit on, par les Emissaires du parti contraire, fulmine hautement contre cet Acte. On doit juger de toutes ces circonstances que la dispute des ouvriers Anglois & Irlandois, n'a servi que de prétexte aux mutins, pour commettre des desordres.

I 5 En

354

En effet ces mêmes desordres regnent dans la plupart des Provinces de ce Royaume.

On arrêta derniérement quelques personnes, qui distribuoient des chansons satiriques concernant les Actes du Parlement, qu'on fit sauter en l'air dans la Halle de Westminster. Le nommé More, soupçonné d'avoir imprimé ces chansons fut aussi arrêté. Il a subi divers interrogatoires, dans lesquels, il a avoué, qu'il avoit imprimé un de ces Libelles.

La Cour d'Espagne n'a point encore fait expedier la Cedule pour le Vaisseau de la Compagnie du Sud. Mr. Kéene Ministre du Roi à Madrid, a fait plusieurs instances à cette Cour-là, pour obtenir cette Cedule.

Comme les Rois d'Espagne & de Portugal ont accepté dit-on le projet de conciliation qui leur a été proposé, l'Escadre Angloise qui est dans le Tage, est attendue ici à la fin du mois prochain.

A R-

ARTICLE VI.

Mémoires d'Espagne & de Portugal.

§. I. ESPAGNE.

Madrid.

PLusieurs Ministres Etrangers, se sont donnez bien des mouvemens, pour être informez de la vraie destination de l'Armement auquel on travaille en Catalogne. Les Ambassadeurs de France & de Hollande, & Mr. Kéene Ministre d'Angleterre, ont démandé une explication sur ce sujet à Mr. Patinho. Ce Ministre leur a répondu, que ces préparatifs ne tendoient à aucunes démarches contraires aux intérêts de ces trois Puissances. Si la Cour de France n'obtient point par ses représentations, que cet Armement soit discontinué, on doit croire qu'il a pour objet quelque entreprise importante, d'autant que les ordres ont été expediez pour l'embarquement de vingt Bataillons, de deux Régimens de Cavallerie, & de beaucoup de munition de guerre.

On assure que Mr. Patinho a déclaré par rapport à l'accommodement des contestations de S. M. avec le Roi de Portugal:

356

tugal: „ Que S.M. pour avancer la con-
„ clusion de cet accommodement, ne
„ refusoit point de faire restituer au Roi
„ de Portugal, tout ce que les sujets
„ d'Espagne auroient pû lui prendre en
„ Amérique, depuis les brouilleries sur-
„ venuës entre les deux Couronnes:
„ Qu'à l'égard de la Colonie du St. Sa-
„ crement, on s'étoit apperçû, que de-
„ puis l'établissement que les Portugais y
„ ont formé, la contrebande étoit très-
„ fréquente dans les Indes-Occidentales:
„ Que l'on avoit même plusieurs raisons
„ de croire, que le Port du St. Sacre-
„ ment servoit d'entrepôt au commerce
„ clandestin des étrangers: Qu'ainsi, S.
„ M. Cath. demandoit, que le Roi de
„ Portugal s'engageât par un article du
„ Traité d'accommodement, de défen-
„ dre à ses sujets en Amérique, de
„ souffrir ou de favoriser la contreban-
„ de dans les lieux où ils sont établis,
„ &c.

La Cour a envoyé ordre au Gouver-
neur de Buenos-Aires de cesser toute
hostilité contre les Portugais; ce qui fait
juger que l'accommodement entre S. M.
Cath. & Por. sera incessamment mené à
une heureuse conclusion.

On remarque de plus en plus que le
Roi se plait au séjour de St. Ildefonse,
&

& qu'il témoigne beaucoup de goût pour la retraite.

P. S. On assure que la Cour vient d'expedier des ordres en Catalogne, afin d'y suspendre tous les préparatifs, pour un embarquement, on ajoute pourtant que les difficultez pour l'évacuation de la Toscane ne sont pas prêtes à être levées.

§. II. PORTUGAL.

Lisbonne.

On se persuade que les hostilitez commises par les Espagnols contre nos Colonies en Amerique, n'apporteront aucun obstacle à la réconciliation de notre Cour, avec celle d'Espagne. S. M. Cath. a desavoué la conduite que le Gouverneur de Buenos-Aires a tenuë dans cette occasion. Elle s'est même engagée, dit-on, à restituer aux Portugais, ce qu'on pouroit leur avoir pris.

On publie, que c'est à la réquisition du Roi, qu'une partie de la Flotte Angloise est retournée dans les Ports de la Grande-Bretagne, S. M. ayant jugée, qu'un si grand nombre de Vaisseaux l'obligeoit à trop de dépenses.

L'Infante Dona Françoise Joseph, sœur du Roi, mourut ici le mois dernier.

58

ARTICLE VII.

Mémoires des Pays Bas.

PAIS-BAS en REPUBLIQUE.

La Haye.

LE 21. de ce mois, on reçut ici des lettres de Paris, qui marquoient, que la Cour de France avoit reçu un Courier de Madrid, avec la nouvelle que le Roi d'Espagne avoit consenti de faire sortir ses Troupes de la Toscane, & que S. M. Cath. avoit fait discontinuer l'Armement qui se preparoit en Catalogne.

L'abondance des matiéres n'ont point permis d'inserer dans les Mémoires du mois dernier, la lettre que le Grand Vizir a écrite aux Etats Généraux, pour faire part à L. H. P., des raisons qui ont engagé la Porte à déclarer la guerre aux Russiens. On croit faire plaisir au public de la joindre ici. L'Etat a reçu une seconde lettre sur le même sujet; mais elle n'a point été renduë publique.

LET-

LETTRE du GRAND-VIZIR aux ETATS-GENERAUX des *Provinces-Unies*, sur les différends de la *Porte* avec la *Russie*: *Traduite de l'Italien.*

„ AUx plus Glorieux entre les grands „ Princes de la Croyance de *Jesus*, „ Recours des illustres Puissances de la Nation du *Messie*, Médiateurs de tous les „ différends qui s'élevent entre les peuples Chrétiens; Seigneurs revêtus du „ Manteau de Gloire & de Grandeur, „ Possesseurs de l'honneur & de la Dignité, LES ETATS-GENERAUX „ DES PAÏS-BAS & *des Etats qui en* „ *dépendent*, & dont le Tout-Puissant dirige la fin dans le sentier de la sagesse „ Eternelle.

„ Après avoir fait le salut qu'une amitié vraye & sincère exige, & que *Vos* „ *Hautes-Puissances* méritent, on leur donne à connoître par la présente, & d'une maniere très-amicale.

„ Que depuis le tems que la Religion „ *Mahométane* s'est introduite dans le „ monde, jusqu'à présent, toutes les „ Puissances Musulmannes, particuliérement cet illustre Empire, Serviteur des „ deux Saintes Villes de la *Mecque* & de „ *Jerusalem*, ont toûjours eu la louable coû-

360

„ coûtume, & ont observé comme une „ regle fondamentale de l'Etat, d'entre„ tenir non-seulement de leur côté, les „ loix de l'amitié, mais aussi de contri„ buer au soûtien & à la prospérité de „ tous les amateurs de la justice, tels „ que les Peuples, Seigneuries & Ré„ publiques, éloignées ou proche de cet „ Empire, & qui sont accoûtumez de „ conserver une bonne intelligence, & „ d'avoir égard à la loi du voisinage, „ ainsi qu'au précepte d'une bonne & a„ micale médiation; en agissant envers „ eux tout comme s'ils étoient eux mê„ mes Musulmans.

„ La *Sublime Porte* se comportant „ ainsi, pour maintenir en considération „ & favoriser ceux, soit proche ou éloi„ gnez, qui s'attachent de leur côté à „ éviter tout mouvement d'orgueil & „ d'arrogance, particuliérement lorsqu'on „ est engagé ensemble par les liens d'une „ amitié sincère, elle a toûjours eu l'at„ tention la plus soigneuse à ne pas faire „ commettre la moindre violence sur „ leurs frontières, à moins que les ter„ mes qu'on avoit prescrits par les allian„ ces, ne fussent écoulez; suivant en „ cela la regle de l'Alcoran, qui dit: *Tu* „ *accompliras jusqu'à leur fin tes allian-* „ *ces & tes engagemens.*

„ En conséquence de cette Loi, toû-

„ jours

„ jours juste, la *Sublime Porte* a estimé „ précieux, en tout tems, les articles & „ les Pactes conclus avec elle, & a tou- „ jours taché de les entretenir; jusques- „ là même, que lorsque pendant une „ paix bien établie, il est survenu quel- „ que leger différend sur les frontières, „ soit par hazard, ou par la faute de per- „ sonnes ignorantes, elle a toujours ta- „ ché de l'accommoder, de la maniere „ la plus convenable. Et afin de n'en- „ courir ni accusation ni blâme de la part „ des Grands ou des petits, soit avec rai- „ son ou sans raison, & de ne pas s'y „ exposer, la *Sublime Porte* a toujours „ suivi dans cette occasion, l'exemple „ des Princes amateurs de la justice, sa- „ voir, en offrant à ses amis, qui ont „ observé inviolablement l'amitié mu- „ tuelle, le renouvellement de son Al- „ liance, avant qu'elle fut expirée. Mais „ quand malgré toutes les exhortations „ qu'on leur a fait, ils rompent publi- „ quement la paix, & refusent d'écou- „ ter la voix de la raison, alors les illus- „ tres Empereurs Musulmans lavent leurs „ mains victorieuses, du sang qui sera ré- „ pandu de côté & d'autre, & s'écrient „ avec le Saint Texte: *Que c'est l'Au- „ teur du mal, qui est le plus grand cou- „ pable, & que la peine du péché doit tom- „ ber sur la tête de celui qui a donné lieu*

„ *à la*

362

„ *à la destruction de tant de bras, de*
„ *même qu'à la violation de l'honneur &*
„ *à la ruine des biens de tant de misera-*
„ *bles, de part & d'autre*: La *Sublime*
„ *Porte* se soumettant du reste aux dispo-
„ sitions du Vrai Dieu & équitable Van-
„ geur, conformement à son précepte
„ où il est dit: *S'il en est qui vous atta-*
„ *quent, agissez contre-eux de la même ma-*
„ *niere qu'ils ont fait contre vous.* Aussi,
„ les infracteurs de la paix ont-ils éprou-
„ vé dans tous les tems, que les effets
„ de la vangeance Divine sont tombez
„ sur les auteurs des oppressions que les
„ Serviteurs mutuels du Tout-Puissant
„ ont soufferts, & que les ennemis ont
„ été affoiblis, & ont rougis de la honte
„ qui les couvroit; tandis que l'illustre &
„ permanent Empire des Musulmans est
„ demeuré en honneur & en réputation;
„ parce qu'il n'a rien plus à cœur, que
„ de procurer à ses pauvres sujets, favo-
„ ris du Créateur du Ciel & de la Terre,
„ la paix & la tranquillité dont ils be-
„ soin. Tout ceci est connu à tous les
„ Princes, ouï suffisamment à tout l'U-
„ nivers, & particulierement à Vous,
„ HAUTS & PUISSANS SEIGNEURS
„ Nos Amis, qui avez justifiez depuis les
„ anciens tems, tout ce que l'équité, la
„ vraie amitié & la médiation ont fait
„ attendre de Vous.

„ L'objet

„ L'objet amical de notre préambule
„ ou introduction, tend à faire connoî-
„ tre, que l'Empire *Russien* a manqué de
„ tems à autre, de Ministres entendus,
„ capables, & qui fissent attention aux
„ fins que peuvent avoir les choses; &
„ qu'on y a vû diminuer le nombre de
„ personnes, qui faisant profession du
„ culte Divin, témoignassent une véri-
„ table affection pour leur païs, en ta-
„ chant d'entretenir le bon & très-utile
„ voisinage avec cet Empire, étant au-
„ contraire plus disposez à le négliger,
„ si non à l'enfraindre. Cependant, il
„ auroit été à propos, par politique,
„ d'observer exactement les engagemens
„ & les Pactes arrêtez avec les Puissan-
„ ces limitrophes, qui sont en bonne al-
„ liance & amitié avec eux: Mais au lieu
„ de cela, on en est venu à une telle
„ extrêmité, que sur la proposition de
„ quelques-uns des principaux d'entre-
„ eux, qui sont employez dans la Ré-
„ gence, & qui y sont en grand crédit,
„ on a mieux aimé entreprendre des cho-
„ ses entiérement opposées à toutes sor-
„ tes de loix & d'équité, & qui doivent
„ être détestées de Dieu & des hommes.
„ C'est ainsi, qu'en inventant de vains tî-
„ tres, pour imiter les plus anciennes
„ Monarchies, & en nourrissant une avi-
„ dité insatiable, on est venu assaillir des
„ Na-

64

„ Nations libres, dont l'indépendance est
„ reconnue de tout le monde, & contre
„ lesquelles on exerce néanmoins toutes
„ sortes de violences.

„ La Nation *Russienne*, par sa dispo-
„ sition naturelle, n'aiant aucun égard à
„ l'honneur, ni à la dignité des plus puis-
„ sans Potentats, tant de ceux qui sont
„ proche d'elle, que de ceux qui en sont
„ éloignez; considérant néanmoins, qu'u-
„ ne telle conduite de sa part pourroit
„ avoir quelque jour des suites fâcheu-
„ ses, & sachant, qu'il se trouve parmi
„ elle des personnes entenduës & d'un
„ esprit prévoyant, qui l'ont tirée autre-
„ fois, avec beaucoup de zèle, de plu-
„ sieurs périls, elle n'a pu résister au désir
„ de se défaire d'elles; & au lieu de tel-
„ les personnes d'une conduite louable,
„ d'en préférer & d'en estimer infini-
„ ment plus d'autres qui ont moins d'ex-
„ périence & de connoissance; ce qui
„ aiant été exécuté, a eu pour suite la
„ démarche qu'a fait la *Russie*, en allant
„ envahir les Etats de *Pologne* & de *Sue-*
„ *de*.

„ Aussi-tôt que le mauvais dessein
„ qu'elle forma ensuite contre les Païs
„ des Musulmans fut parvenu à la con-
„ noissance de la *Sublime Porte*, elle ne
„ négligea pas de faire comprendre d'a-
„ bord à cette Nation, les suites funestes
„ qu'on

„ qu'on avoit lieu d'attendre d'une façon „ d'agir si peu convenable, & que si „ elle n'y renonçoit pas, la colere Di- „ vine s'allumeroit certainement sur elle. „ C'est aussi ce qui arriva, lorsqu'après „ la Bataille du *Pruth*, tous ses Officiers „ généraux & particuliers tomberent en- „ tre les mains des Musulmans. Ceux- „ ci les voyant accablez de larmes & de „ regrêts, la pieuse compassion Musul- „ manne fut excitée sur eux. On se „ contenta de leur représenter combien „ ils étoient coupable du sang répandu, „ & de la foi violée; & qu'ils seroient „ obligez, au grand jour du jugement, „ d'en rendre compte au Tout-Puissant: „ Ensuite de quoi, ils furent tous pré- „ servez du glaive des Musulmans. Cette „ faveur fut suivie d'une autre, dont il „ n'y avoit point encore d'exemple dans „ ce tems là. Ce fut de considérer la „ *Russie*, comme les autres Puissances, „ & d'admettre un Résident de sa part. „ Mais ayant découvert peu après des „ démarches contraires aux articles qu'on „ lui avoit accordez, *Sa Haute Majesté* „ *Impériale* se mit en marche l'année de „ l'Egire 1124. (1718.) A peine fut-elle „ arrivée à *Andrinople*, que la *Russie*, „ saisie de la plus grande crainte, ratifia „ la paix qu'elle avoit implorée aupara- „ vant.

„ Après

„ Après quelque-tems écoulé, & a-
„ près avoir fait plusieurs reflexions mal-
„ fondées, au sujet des affaires de *Perse*, elle proposa de conclurre une paix
„ perpétuelle, sous prétexte qu'elle ne
„ vouloit rien avoir à démêler avec ce
„ Royaume. Cette paix, qui fut ména-
„ gée par l'entremise de quelques-uns de
„ nos sincères amis, lui fut accordée à
„ leurs instances, selon l'usage des Mu-
„ sulmans, & par un effet de leur pieté.
„ Mais la Cour de *Russie* ayant manqué
„ de prétextes, depuis quelque tems, &
„ étant revenuë à ses premieres coûtu-
„ mes, elle a tenu, pendant un ou deux
„ ans, des procédez qui sont contraires
„ aux regles & aux maximes établies
„ chez tous les Princes, & particuliére-
„ ment aux articles de paix, conclus a-
„ vec cet Empire. Non seulement, elle
„ est tombée sur les terres du Royaume
„ de *Pologne*, dans la vûë d'anéantir la
„ liberté de cette Nation; mais elle a
„ osé de plus, au mépris de la bonne
„ amitié, animer le Royaume de *Perse*,
„ contre la *Sublime Porte*. Toutes ces
„ manieres d'agir irrégulieres ayant été
„ remarquées, on les a représentées au
„ Résident, qui se trouve auprès de la
„ *Sublime Porte*. Celui ci, par les desa-
„ veus ou par les interprétations captieu-
„ ses qu'il a faites sur châque chose, n'a
„ eu

„ eu pour but, que de faire croire ici,
„ que la *Russie* ne cherchoit qu'à culti-
„ ver une paix durable avec cet illustre
„ Empire; tellement, que les Ministres
„ de la *Sublime Porte*, & particuliére-
„ ment les Ambassadeurs des Puissances
„ médiatrices, comme celui de Vos-
„ Hautes Puissances, nos bons
„ Amis, & jusqu'aux Résidents, ont
„ été par là comme endormis; en ce
„ qu'ils ont ajouté foi à ces assurances,
„ & qu'ils ont continué à employer leur
„ médiation, pendant laquelle ils ont
„ été séduits de plus en plus, par l'assu-
„ rance qui fut donnée de la part des
„ *Moscovites*, qu'ils ne commettroient
„ pas la moindre hostilité, ni sur les
„ frontières de *Pologne*, ni sur celles de
„ cet Empire: Mais les différentes nou-
„ velles qu'on a reçues de la Forteresse
„ d'*Azach* (*Asoph*) Place frontière des
„ Païs Musulmans, font d'une toute au-
„ tre teneur, & démontrent suffisam-
„ ment le contraire.

„ Les relations envoyées d'*Asoph* à la
„ *Sublime Porte*, marquent, qu'on y a-
„ voit reçu de la part des Généraux
„ commandants sur les frontière de *Rus-*
„ *sie*, plusieurs Lettres, portant, qu'eu
„ égard à la paix perpétuelle qui subsi-
„ stoit entre la *Czarine* & cet illustre
„ Empire, leur Souveraine n'avoit pas
„ né-

„ négligé de donner ordre, que l'on se
„ comportât à tous égards, d'une ma-
„ niere convenable, & que l'on vecût
„ ainsi dans un repos & dans une tran-
„ quilité réciproques. Mais, pendant
„ que nous continuïons à donner, en
„ bonne foi, des marques publiques d'u-
„ ne intelligence amicale, il est arrivé le
„ vingtiéme jour de la Lune *Selkadé*
„ (*c'est-à-dire le* 30. *du mois de Mars*
„ *dernier*) que quelques troupes *Mosco-*
„ *vites* sont venus fondre hostilement sur
„ de pauvres innocens qui croyoient vi-
„ vre en sûreté, les ont d'abord acca-
„ blé, & traité cruellement, comme
„ des martirs, en-sorte que beaucoup
„ d'entre-eux y ont perdu la vie. On a
„ pillé tout ce que possédoient ces mal-
„ heureux; on a ruïné leurs moyens de
„ subsister; on a emmené un grand nom-
„ bre de femmes & d'enfans en escla-
„ vage. On a ensuite mis le siège de-
„ vant la Place.

„ Toutes ces choses ayant été notifiées
„ aux Ambassadeurs & Résidents de nos
„ amis, auprès de la *Sublime Porte*, &
„ les ayant fait souvenir de la réponse
„ trompeuse qui a été donnée de tems
„ en tems, ils ont tous été saisis du der-
„ nier étonnement, surtout par rapport
„ à de tels procédez, que l'on peut con-
„ sidérer comme des brigandages publics,

„ &

„ & comme des actions contraires à tout „ droit & à tout équité, outre qu'elles „ sont directement opposées à toutes les „ regles de religion.

„ Et comme les réponses données précédemment ont été regardées comme „ blessant la dignité des principaux Ministres, & en particulier ceux des Puissances médiatrices, qui en ont tous „ fait des plaintes, on a convoqué sur „ ce sujet les Sages & les Docteurs de „ la Loi, dont il plaise au Tout-Puissant, d'accroître le nombre jusqu'au „ jour du jugement. On leur a demandé leur sentiment, leur pensée & leur „ opinion sur l'état des affaires. Ils ont „ tous répondu & jugé unanimement, „ que ceux qui sans aucune déclaration „ préalable, en viennent à une rupture, „ & commettent des dommages sur les „ frontières des *Musulmans*, sont la cause non seulement du sang répandu & „ des oppressions que souffrent les pauvres Serviteurs de Dieu; mais aussi, „ que ceux qui agissent de cette sorte, „ méritent une destruction totale, ainsi „ que la justice Divine l'exige, & que „ les loix le prescrivent; que par conséquent, les *Musulmans* peuvent se laver „ les mains du sang qui sera versé, & „ que l'on ne doit en imputer la faute

„ qu'à ceux qui y ont donné occasion.

„ L'Empereur des *Musulmans*, qu'il „ plaise à Dieu de conserver jusqu'au „ jour du jugement, & tous les *Mahometans*, étant par là obligez de se pré- „ parer à une guerre si considérable con- „ tre les incrédules, & ayant appellé sur „ cette matiere, les Chefs de la Milice „ & les autres bien intentionnez de l'Em- „ pire, qui se fondant tous sur la justice „ Divine, implorent hautement le se- „ cours de ce Dieu, qui cherche la pu- „ nition du méchant : il a été résolu, *de* „ *déclarer la guerre aux Moscovites.*

„ Et comme la néceffité nous oblige „ auffi de faire connoître à nos amis, „ que cet illustre Empire est la partie „ offensée & attaquée, & que la partie „ contraire est l'aggresseur, & comme „ depuis les anciens tems, l'usage a été, „ que Vos Hautes Puissances „ s'interessassent dans des affaires d'ami- „ tié sincere & de médiation, il a été „ trouvé bon de donner particuliérement „ avis à *Vos Hautes Puissances*, de la „ situation des choses, afin qu'Elles „ puissent être instruites de ce qui s'est „ passé entre les parties, & en même „ tems pour faire voir, combien peu de „ fruit & d'effet on auroit lieu d'attendre „ dans la suite, des médiations qui pour-

„ roient

„ roient avoir rapport à de tels infrac-
„ teurs de Traitez, au cas qu'il se pré-
„ sentât de nouvelles occasions de réta-
„ blir la paix entre les Puissances. Et
„ comme la conduite de la *Sublime Porte*
„ dans cette circonstance, est conforme
„ aux loix de la raison, cette présente
„ Lettre amicale de notre part est en-
„ voyée à *Vos Hautes Puissances*, afin
„ qu'étant instruites de l'état des choses,
„ Elles puissent en délibérer, & pour-
„ voir, comme on l'espere, à tout ce
„ qu'on doit attendre de leur considéra-
„ tion pour les loix d'amitié & de sin-
„ cérité, établies entre nous. Du reste,
„ que la paix regne sur tous les sujets du
„ Créateur.

De la Ville de Constantinople, *confiée à nos soins.*

Signé :

Le Pauvre Serviteur de Dieu,

MEHEMMED.

372

J'ai reçu parmi les Mémoires qui m'ont été communiquez la Lettre suivante, que l'on m'exhorta à publier.

„ COmme ils s'est répandu depuis „ quelque tems diverses nouvel- „ les qui vont contre l'honneur de la „ Bourgoisie de Geneve, & que toutes „ ces Nouvelles sont fausses & Calom- „ nieuses, particuliérement celles qui „ ont paru dans la Gazette Allemande „ de Francfort sur la fin de Juin & „ dans celle de Paris, & en dernier „ lieu dans une Lettre publiée en „ Suisse & écrite par le nommé Jean „ Duplan; Lettre remplie de Calom- „ nies sur le compte d'un Magistrat & „ sur celui de toute la Bourgoisie; nous „ croyons faire plaisir au Public de lui „ apprendre de quelle maniere la chose „ s'est passée à Geneve, au sujet dudit „ Duplan, qui est le premier Calomnia- „ teur qu'on ait découvert.

„ Le deuxiéme Juillet 1736. Duplan se „ voyant découvert fut se jetter au „ pied de Monsieur le Sindic Le Ford, „ qui est le Magistrat offensé, & lui de- „ manda de vive voix & par ecrit

„ pardon

„ pardon de son Crime. Monsr. Le Ford
„ se laissa toucher, lui accorda le par-
„ don qu'il lui demandoit, mais la
„ Justice ne crut pas en devoir faire
„ autant. Elle fit emprisonner Duplan
„ le 4. Juillet & il resta dans les prisons
„ jusqu'au 20. qu'ayant été amené en
„ Conseil, on lui lut sa Sentence en ces
„ termes:

du 20. Juillet 1736.

„ *Messeigneurs ayant vu l'écrit fait par*
„ *le nommé Jean Duplan, intitulé* RE-
„ LATION de ce qui s'est passé depuis
„ le mois de Novembre dernier jusqu'au
„ mois de Fevrier, *Ecrit & envoyé* à *Lieftell*
„ *près de Basle à la Dame Muller sa belle*
„ *Mere & qui* contient des faits faux &
„ injurieux aux Citoyens & Bourgeois &
„ au Noble N. Le Ford, & tendant à
„ troubler la tranquillité publique; la pro-
„ cedure instruite à ce sujet & les Con-
„ clusions du Procureur Général de ce
„ jour, ont condamné le dit Duplan à
„ venir ceans pour demander pardon de
„ son Crime à Dieu, à la Seigneurie &
„ aux personnes qui y sont offensées, à
„ Genoux en Terre, Huis ouverts &

 „ dé-

514

„ déclarer qu'il a fait mal & Mécha-
„ ment, d'avoir écrit ce Libelle ; à
„ être Banny à perpetuité de la Ville
„ & des terres, à peine de Châtiment
„ Corporel ; à une prison qu'il a subie
„ & aux dépends, ordonnant en outre
„ que le dit écrit sera brulé par la main
„ de l'Exécuteur de la haute Justice à
„ la place du moulard : Mandant au
„ Seigneur Lieutenant de faire mettre
„ la présente sentence en Exécution.

Voici la verité la plus exacte & telle que la chose est arrivée, & l'on espere que ce Châtiment, quoi que doux, poura arrêter la Licence des plumes envenimées qui cherchent à s'égayer aux depens d'autrui.

SUP-

SUPPLEMENT.

AUX MEMOIRES DE DIVERS PAYS.

RUSSIE.

St. Petersbourg.

LA Cour a fait publier ici la description du Palais du Kan des Tartares de Crimée à Bacciesaray ; & suivant cette Description, dressée sur le Plan que le Géneral Comte de Munnich en a fait tirer par un Ingenieur, le Palais a pour enceinte, une muraille, dont les pierres sont peintes d'une couleur rouge, qui fait un assez bel effet. On arrive à la principale porte, par un pont de pierre, au-dessous duquel passe un ruisseau, dans un canal, dont les bords sont revêtus de maçonnerie. On entre, par un grand portique, dans une vaste cour, qui est quarrée, & environnée de Bâtimens. A droite est l'ancien Palais du Kan, & à gauche le nouveau. Dans le fonds de la cour, il y a deux Mosquées, placées entre le Serrail du Kan & ses Bains. A côté du nouveau Palais est l'entrée du jar-

5/6

din. A l'opposite sont les Ecuries, contigues à l'ancien Palais. Ces Bâtimens sont construits de pierre, & à deux étages. Les sales & les chambres qui composent les appartemens, sont éclairées par de grands vitrages, & ornées chacune d'un grand bassin de marbre blanc au milieu. Les murailles des principales Sales sont incrustées de porcelaine. Tous les plafonds sont peints en bleu & en or, à la mosaïque. Les deux Palais sont environnez d'une gallerie faite en forme de colonnade, couverte d'un toit avancé pour garantir du soleil. Tous les meubles avoient été emportez. On ne trouva dans les appartemens, que des nattes étendues sur le pavé de rez de chaussée, qui est de marbre blanc. Le jardin est orné de plusieurs berceaux séparez par des pavillons revêtus de marbre, avec des bassins, d'où sortent des jets d'eau. Il y a aussi plusieurs Cabinets ornez de la même maniere. Les bains sont aussi revêtus de marbre. Celui du Kan est le plus magnifique, & se termine en coupole. Les deux Mosquées sont terminées de même. Entre tous ces Bâtimens, il y en a un où logeoient les esclaves du Kan. Le tout est d'une beauté & d'une propreté complette. Les Ecuries sont spacieuses & très-bien construites. L'eau qui

qui coule des montagnes voisines de *Baccieſaray*, ſe communique dans les Bâtimens du Palais, où elle fournit au grand nombre de fontaines & de baſſins, qui ſont dans les appartemens & dans les galleries. Toutes les murailles extérieures ſont peintes de différentes couleurs.

Un Courier qui paſſa ici le 31. du mois dernier, allant à *Petershoff*, étoit chargé d'une Relation aſſez ample qu'il a remiſe à l'Impératrice de la part du Comte de Munnich. Elle contient tout ce qui s'eſt paſſé en Crimée depuis le 22. de Juin. La Cour en a fait publier ſeulement quelques particularités que voici:

„ Après que le Velt-Maréchal Comte de Munich ſe fut remis en marche le 23. Juin pour ſe rendre à *Baccieſaray*, il rencontra, auprès d'une Riviere, à peu de diſtance de cette Capitale, un Corps conſidérable de Tartares, renforcez par quelques Janiſſaires, que *Ogianum Codgia*, Amiral des Turcs leur avoit envoyez de *Caffa*. Le Comte de Munich détacha auſſi-tôt pluſieurs Coſaques pour aller reconnoître les Tartares; mais ceux-ci croyant qu'ils venoient les attaquer, jugerent à propos de ſe retirer, & le firent avec beaucoup de précipitation, ſe ſauvant dans les Mon-

„ tagnes. Après leur retraite, l'Armée „ Russienne s'avança vers *Baccisaray*, „ & y entra. La Ville étoit deserte „ & les Habitans l'avoient non-seule- „ ment abandonnée, mais ils en avoient „ enlevé toutes les Provisions, les Vi- „ vres, & généralement tout ce qui „ étoit transportable. Le Kan des Tar- „ tares en avoit aussi fait sortir ses Tré- „ sors quelque tems auparavant, & les „ avoit envoyez à *Caffa*, dans le des- „ sein de s'y rendre en personne, afin „ de pouvoir se sauver à *Constantinople* „ en cas de nécessité. Les Cosaques, „ sur tout ceux de *Zaparow*, ne laisse- „ rent pas, malgré les deffenses du Gé- „ néral Munich, de piller le peu qui „ restoit encore dans cette Ville, & d'y „ mettre le feu en divers endroits. Les „ Jesuites, qui y ont une Mission, a- „ voient aussi suivi les Tartares; mais „ n'ayant pû emporter leur Biblioteque, „ ils l'avoient cachée dans des Futailles „ dans leurs Caves: Les Cosaques ayant „ trouvé ces Tonneaux, les enfoncè- „ rent & gâterent presque tous les Li- „ vres qui y étoient: On eut néanmoins „ le bonheur de sauver quelques Ma- „ nuscrits très rares.

„ Pendant ce tems-là, le Major-Gé- „ néral Spiegel, que le Comte de Mu-

„ nich

„ nich avoit laissé avec un Corps de
„ Troupes de l'autre côté de la Riviere
„ pour garder ce passage, fut attaqué
„ par un grand nombre de Tartares,
„ mais les Russiens s'étant fait un double
„ Retranchement de leurs Chariots &
„ Bagages, se défendirent si bien que les
„ Ennemis furent repoussez avec une
„ perte considérable.

„ Comme les Tartares avoient non-
„ seulement enlevé tous les Vivres de
„ *Baccierfaray*, mais aussi de tous les Vil-
„ lages voisins, & ayant outre cela rui-
„ né tout le Plat-Païs, de maniere qu'il
„ étoit à craindre que l'Armée ne man-
„ quât de Vivres, si elle penétroit plus
„ avant dans le Païs, & enfin les cha-
„ leurs commençant à devenir insuppor-
„ tables, le Velt-Maréchal Comte de
„ Munich jugea à propos de retourner
„ à *Precop*. Pour l'exécuter avec plus
„ de sureté, il fit mine d'aller à *Caffa*,
„ & par cette ruse il engagea les Tar-
„ tares à y envoyer toutes leurs forces:
„ Mais le Comte fit tout d'un coup vol-
„ te face, & se rendit en droiture à
„ *Precop*, où l'Armée arriva en fort bon
„ état après quelques jours de marche.
„ Heureusement il tomba beaucoup de
„ pluye pendant la route, sans quoi les

„ Troupes auroient beauçoup souffert, „ faute d'eau.

„ Le Comte de Munich, avant que „ d'arriver à *Precop*, rencontra 1500. „ Russiens qui venoient le joindre : Ils „ avoient été attaquez peu de jours au„ paravant par un gros de Tartares qu'ils „ avoient mis en fuite. Le Colonel „ Behrenlau, au service de l'Empereur, „ étoit avec ce Detachement en qualité „ de Volontaire. En arrivant à Precop, „ Mr. le Velt-Maréchal y trouva un ren„ fort de 13. Régimens, & l'on y en „ attendoit encore huit autres venant „ d'Asoph, sous les ordres du Lieute„ nant Général de Douglas. Le dessein „ de ce Général étoit d'y faire reposer „ ses troupes pendant quelques semaines, „ & de recommencer ses opérations en „ Automne. Les Russiens n'ont perdu „ dans l'expédition de la Crimée que „ 400. hommes, outre ceux qui sont „ morts de maladie.

„ Depuis ce tems-là le Comte de „ Munnich s'est mis en marche dans le „ dessein d'aller combattre l'Armée des „ Turcs, avant qu'elle pût se réunir avec „ les Tartares établis le long de la mer „ noire. On ne fait pas encore au juste „ s'il y a eu une action entre les deux „ Armées, ni même si elles ont été à

„ por-

„ portée d'en venir aux mains. Cependant on voit quelques Nouvelles d'Allemagne, qui attribuent aux Turcs un avantage considérable sur nos troupes. Voici de quelle maniére ces Nouvelles annoncent cette prétendue action.

„ On a reçu ici (*à Francfort*) par la voie de Venise, des nouvelles certaines, que les Turcs ont eu une action fort sanglante avec les troupes Russiennes, près de Bender, & que le Corps de ces troupes, qui a servi vers le Rhin, a été presque entiérement détruit dans le combat. On dit, que le Général Comte de Munnich a marché contre les Turcs, avant d'avoir été joint par les secours qu'il attendoit; que l'Armée Ottomane, qui étoit de beaucoup supérieure en nombre, avoit profité de cet avantage, pour attâquer les Russiens; qu'ils avoient été entiérement défaits, & le Général Comte de Munnich blessé. On ajoûte, que le combat s'est donné entre Bender, & la chaîne des montagnes, derriere laquelle se trouva l'Armée Russiênne, lors de l'affaire du Pruth.

Quelque caractere de certitude que l'on donne à ces nouvelles, il est encore permis d'en douter jusqu'à-ce qu'on en ait été informé par une autre voie. Nous

aurons apparemment le mois prochain de quoi nous fixer à cet égard.

ITALIE.

Lodi.

Le Comte de Khevenhuller, Commandant des Troupes Impériales, ayant accepté l'invitation que le Maréchal de Noailles lui avoit faite, de se rendre en cette Ville pour achever de convenir avec lui sur l'évacuation du Milanez, ce Seigneur arriva ici avanthier, de Plaisance, vers les six heures du soir, accompagné du Comte de Spada, un de ses Ajudants-Généraux. Il fut salué par une décharge générale du canon. La garnison étoit sous les armes, & rangée en haye sur son passage. Il alla descendre chez le Maréchal de Noailles, qui étoit allé à sa rencontre & qui le reçût avec de grandes marques de considération. Le Comte Passerini, Commissaire de l'Empereur & Mr. Darny, Commissaire du Roi de Sardaigne, étoient arrivez ici la veille. Ils ont depuis travaillé en présence du Maréchal de Noailles & du Comte de Khevenhuller,

ler, à vérifier les limites des fiefs des Langhes. Dès qu'ils en auront constaté la nature & la qualité, le Comte Passerini mettra le Roi de Sardaigne en possession de ces fiefs, au nom de l'Empereur. S. M. Imp. en donnera ensuite l'investiture à ce Prince, par un Diplôme. Il y a plusieurs observations à faire sur les fiefs des Langhes. En 1631. l'Empereur Ferdinand en accorda l'investiture à Victor-Amedée, Duc de Savoye, & premier du nom. Elle n'eut dans la suite aucun effet. En 1690. le feu Roi de Sardaigne Victor Amedée II. obtint de l'Empereur Leopold, un Acte d'investiture pour la jouïssance de ces fiefs. Cependant, il ne put point en profiter. Le même Empereur, voulant en 1703. attirer ce Prince dans son Alliance, lui fit expédier, pendant la guerre, un nouvel Acte d'investiture. Plusieurs difficultez en empêcherent encore l'exécution. Il étoit reservé au Roi Charles-Emanuel, aujourd'hui regnant, de voir cette affaire terminée. Il reste seulement à vérifier si le Château de Serravalle & le fief de Tasserolo, sont de la dépendance du Tortonois, ou du Milanez. En attendant que cette question ait été décidée par l'arbitrage de la Cour de France, le Roi de Sardaigne mettra garnison dans Serravalle, & jouïra pro-

384

provisionellement du fief de Tasserolo. Toutes choses ainsi reglées, le Comte de Khevenhuller est reparti ce matin pour Plaisance. Les Commissaires de l'Empereur & du Roi de Sardaigne s'en sont aussi retournez. Le Marêchal de Noailles a reçû aujourd'hui un courier extraordinaire dépêché de Compiegne, par Mr. d'Angervilliers, Ministre de la guerre. On publie, qu'il a apporté le consentement du Roi, pour que les troupes Françoises se retirent du Milanez, à la fin de ce mois. On compte, que le Roi de Sardaigne sera en possession dans ce tems-là, des fiefs des Langhes. Les troupes de ce Prince, qui étoient en garnison à Pizzighitone, ont commencé à évacuer cette Place.

PORTUGAL.

Lisbonne.

On voit ici un Extrait des Nouvelles que la Cour reçut du Bresil le 24. & le 25. du mois dernier, au sujet des Operations qui se sont passées sur la Riviere de la Plata, depuis le 15. Decembre jusqu'au

qu'au 3. Mars, qui est la date de la derniere Lettre du Gouverneur de la Colonie du St. Sacrement.

„ Après la Réponse que le Gouverneur Portugais fit le 10. Decembre à „ celui de Buenos-Aires, celui ci ne continua plus les dispositions qu'il avoit „ fait pour donner l'Assaut à la Place, „ mais il tourna tout le feu de ses Canons & Mortiers contre les Maisons de „ la Ville, afin de les détruire. Huit „ jours après, il éleva une forte Tranchée ou Ligne de Circonvallation sur „ la hauteur de Sampayo, qui découvre „ de côté les Habitations qui sont vers le „ Nord: Il la garnit d'Artillerie, & tâcha „ d'abattre de-là le reste des Maisons qui „ étoient encore sur pié.

„ Le 6. Janvier le Secours de Rio-Janeïro arriva devant la Colonie; mais „ le Gouverneur Espagnol qui en avoit „ reçû l'avis de Montevedio 2. ou 3. „ jours auparavant, avoit déja retiré tout „ son monde & ses Canons pour les poster derriere ses Lignes, d'où il continua de battre les Habitations, quoiqu'avec moins de succès qu'on n'avoit „ craint. Comme le Poste qu'occupoit „ le Gouverneur Espagnol étoit trop exposé au feu des Assiegez, & qu'il en „ souffroit beaucoup, il jugea à propos

„ de

386

„ de l'abandonner; ce qu'il fit la nuit du „ 1. au 2 Fevrier, veille de la Chandeleur, après avoir mis le feu à tous ses „ Ouvrages, & il transfera son Camp à „ une distance où l'Artillerie de la Place „ ne pouvoit atteindre; de sorte qu'il „ convertit le Siege en Blocus, paroissant, suivant le rapport des Déserteurs, „ dans le dessein d'y passer l'Hyver dans „ l'esperance qu'il pourra réduire la Place par la disette, ou qu'il recevra quelque Renfort qui le mettra en état de „ s'en rendre Maître.

„ Lorsque les Vaisseaux qui portoient „ le Secours à la Colonie furent arrivez „ à la hauteur du Banc d'Ortiz, ils virent „ une Chaloupe à 18. Rames qui venoit „ à eux; mais celui qui la commandoit „ ayant reconnu nos Vaisseaux, s'en retourna en toute diligence, & alla porter la nouvelle de l'arrivée du Secours „ aux Vaisseaux qui bloquoient le Port „ de la Colonie. Ceux ci mirent aussitôt à la voile vers Buenos-Aires avec „ la plûpart des Chaloupes qui servoient „ au Blocus; de sorte que lorsque le Secours vint mouiller devant la Colonie, „ il n'y avoit plus que 3. Chaloupes dans „ l'Isle de St. Gabriel. Un Vent impetueux qui se leva en même-tems, empêcha qu'on ne pût attaquer ces Cha-

„ lou-

„ loupes, de sorte que la nuit étant survenue, elles trouverent moyen de se sauver avec les Soldats qui gardoient la Batterie qui étoit dans cette Isle : On y trouva néanmoins 2. Pieces de Canon : l'une de 24. & l'autre de 18. livres de Bale, qui furent transportées le lendemain dans la Place. Nos Vaisseaux remirent le même jour à la voile pour aller à la poursuite de ceux des Espagnols. On trouva que ces derniers s'étoient déja retirez dans le Golfe de Barregau. On employa beaucoup de tems, & l'on se donna beaucoup de peine pour trouver le Canal par lequel les Espagnols étoient entrez dans ce Golfe : On le trouva enfin, mais cette découverte fut inutile, parce que nos Vaisseaux y échouoient à chaque moment, sur tout le premier qui étoit de 50. Canons, & qui demandoit beaucoup d'eau. Enfin, après bien des tentatives infructueuses, il fallut haler les Vaisseaux à force de touage hors des bas fonds, & les ramener à la Colonie. On tâcha d'y alleger autant qu'il fut possible le plus gros Vaisseau, & l'on employa 3. jours à prendre d'autres précautions, après-quoi on remit à la voile vers Barregau. En arrivant, on trouva l'entrée défendue par une Bat-

„ terie :

388

„ terie: Cela n'empêcha pas néanmoins „ qu'on ne passât outre. Nos Vaisseaux „ entrerent dans le Canal, mais avec aussi „ peu de succès que la premiere fois à „ cause du Fonds, qu'ils trouverent im- „ praticable. C'est pourquoi, comme il „ n'y avoit point de remede à cet incon- „ venient, & que d'ailleurs on avoit be- „ soin des Vaisseaux, afin de pourvoir à „ la subsistance des Assiegez, on jugea à „ propos d'abandonner cette entreprise, „ & de retourner à la Colonie. On laissa „ cependant le plus gros Vaisseau devant „ le Golfe de Barregau, afin d'observer „ les mouvemens des Espagnols, dont le „ Gouverneur continuoit à publier qu'il „ attendoit dans peu un grand Renfort „ d'Espagne.

En effet, on sait par les Lettres de Cadix qu'outre les 2. Vaisseaux partis, il y a quelque tems, avec des Dragons & des Munitions de Guerre, il en étoit encore parti le 6. Juillet dernier 3. Vaisseaux de Guerre, & une grande Flûte avec des Troupes & des Munitions de Guerre.